BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1701-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

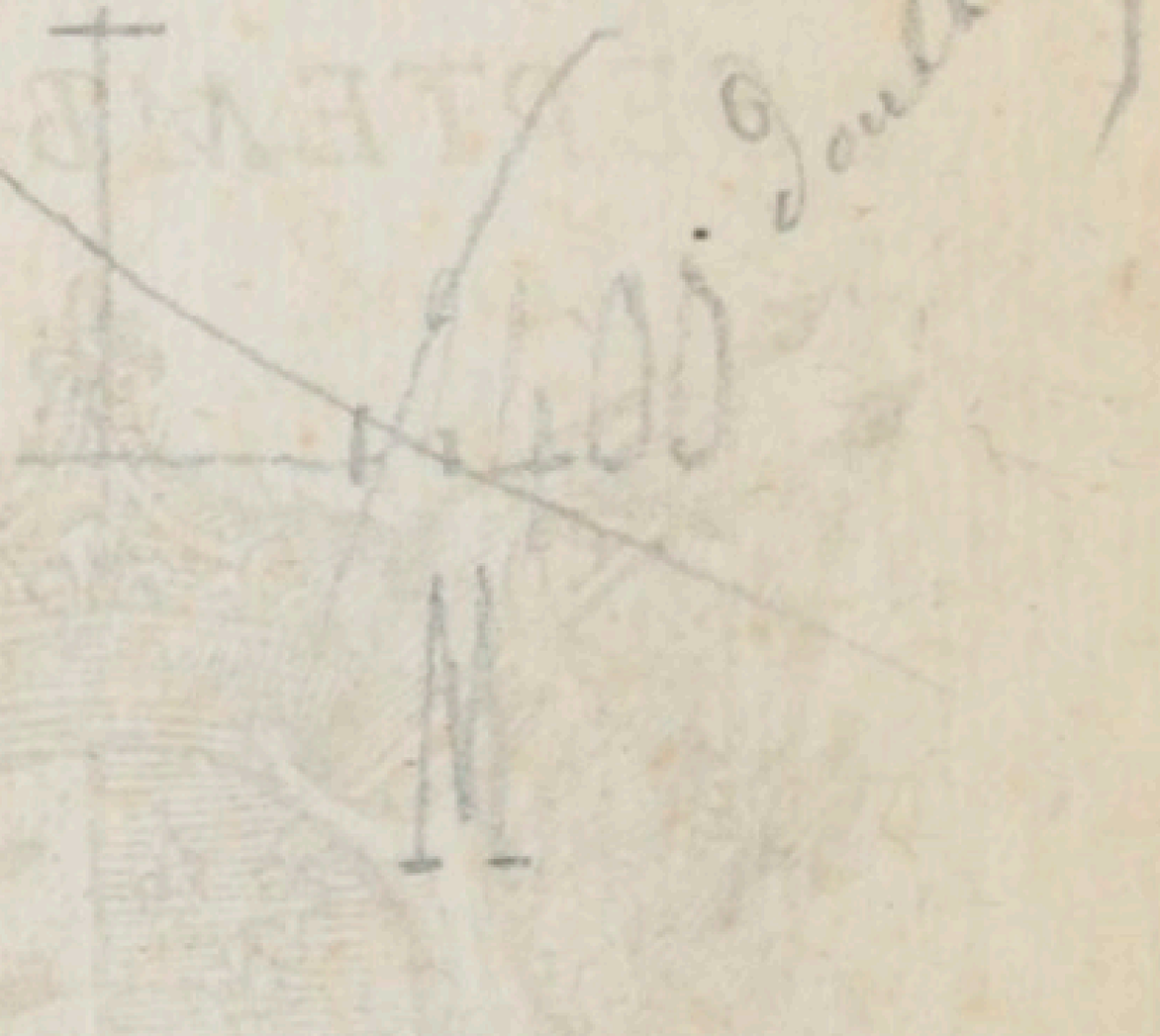
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

L

Uu

(Mag. de Munch.)

(337)



Um. 5046

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

SEPTEMBRE 1701.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

AVIS.

COMME il eſt impoſſible dans la conjoncture preſente de ne pas groſſir le Mercure, ce qui en augmente conſiderablement les frais, on ne peut ſe diſpenſer d'en augmenter auſſi le prix ainſi les Volumes qui ſeront reliez en veau, ſe vendront doreſnavant une piece de trente ſols monnoye courante, c'eſt à-dire plus ou moins, ſelon la valeur de la piece. Quant aux Volumes qui ſeront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-trois ſols.

AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a eſté mis depuis tant d'années au commencement de chaque volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres liſibles les Noms propres qui ſe trouvent dans les Memoires qu'on envoye pour eſtre employez, on neglige de le faire, ce qui eſt cauſe qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoyent d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvû qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les envoyeront en affranchissent le port.

SEPTEMBRE 1701.

QUOY que les Vers que vous allez lire ayent esté faits en l'honneur de Saint Louis, toutes les vertus qu'ils renferment, estant celles que Louis le Grand fait le plus briller, j'ay cru les pouvoir

placer au commencement de cette Lettre, pour ſervir d'Eloge à cet Auguſte Monarque.

BOUQUET AU ROY.

HYMNE
A L'HONNEUR DE SAINT LOUIS, ROY DE FRANCE.

HAbitans fortunez de la voûte azurée,
Preparez vos plus doux accens ;
Uniſſez l'harmonie à voſtre voix ſacrée,

LOUIS *est digne de vos chants.*

§

Sa vie en ces bas lieux de crimes fut
exempte ,
Le Ciel la mit en ſureté ;
Telle au milieu des flots une perle
éclatante
Conſerve toute ſa beauté.

§

Peu touché de l'éclat de ſa grandeur
ſuprême ,
Il obéit au Roy des Rois ;
Et ployant ſous ſon joug , & vain-
queur de luy-même
Suivit l'étendart de la Croix.

§

Son redoutable bras met l'Egipte en
pouſſiere ,
Pour racheter des malheureux ?
Il va briſer leurs fers ; & ſa vive
lumiere

Brille dans leurs cachots affreux.

2

Ils joüiſſent du jour aprés la nuit ob-
ſcure,
Il en eſt Pere & Gardien;
La Veuve, d'un Epoux pleurant la
ſepulture,
Trouve en luy ſon dernier ſoûtien.

2

Couvrir la nudité, ſecourir l'indigen-
ce,
C'eſt le partage de ſon cœur;
Mais tout clement qu'il eſt, il s'arme
de vangeance,
Pour punir le blaſphemateur.

2

Il n'eſt point abatu dans l'adverſe
fortune,
Ny fier dans la proſperité;
Dans l'un & l'autre ſort, ſon ame
peu commune

Adore la Divinité.

Ses combats ſont enfin ſuivis de la victoire,
Le Ciel l'envie au genre humain;
Il vole aprés ſa mort au ſejour de la gloire,
Dont il prit ſi bien le chemin.

Loüange à l'Eternel, dont la ſainte preſence
Rend LOUIS *à jamais heureux;*
Et pour noſtre bonheur répand ſon aſſiſtance
Sur le plus grand de ſes Neveux.

Ces Vers ſont de Mr de Ver-tron, dont la Plume feconde ne réuſſit pas moins dans les Ouvrages ſérieux, que dans

ceux où la galanterie a part.

Les deux Lettres que je vous ay déja envoyées sur beaucoup de choses qui regardent les Lieux Saints, doivent avoir satisfait vostre curiosité. J'y joins aujourd'huy un détail exact des Exercices de pieté que les Religieux de la Terre-Saiute pratiquent pendant le cours de l'année.

De la Feste de Noël & de l'Epiphanie.

LA veille de Noël tous les Religieux, & Seculiers qui sont dans la Terre Sainte, & qui ne se sont pas trouvez

l'année précedente en Beth-
léem au jour de Noël, s'y ren-
dent pour les premieres Ves-
pres, que l'on chante avec tou-
te la solemnité possible, le
Superieur & ses Assistans estant
revestus des plus beaux Orne-
mens qu'il y ait en ce lieu-là,
par la liberalité des Princes
Chrestiens. L'on va proces-
sionnellement de l'Eglise de
Sainte Catherine, qui est celle
du Convent, à la grande Eglise,
bâtie par Ste Helene, dont la
Nef est soutenuë par quaran-
te deux colomnes de marbre.
Sous le Chœur ou Maistre Au-

tel de cette Eglise, se retrouve s
la Grotte ou Caverne dans la- -l
quelle est né Nostre Seigneur. .T
L'on va à cette sainte Grotte, c
où l'on chante les Vespres z
tres solemnellement, & lors s
que dans l'Office qu'on y
chante ou dans les Processions,
l'on dit les versets *Verbum caro*
factum est, ou bien, *Notum fecit*
Dominus salutare suum, on
ajoû e. par concession des Pa-
pes, *hîc*, c'est à dire, icy, en di-
sant, *hîc Verbum caro factum est,*
hîc notum fecit Dominus salutare
suum. A quatre heures l'on dit
Complies, qui sont suivies de

la Procession ordinaire, qui ce jour là est faite avec plus de solemnité. On chante avec toute la gravité & devotion possible les hymnes qui sont pour chaque Station, comme *Christe Redemptor omnium*, à la sainte Grotte, dans laquelle Jesus-Christ est né; *Cœlitum Joseph*, à la Chapelle de Saint Joseph, *Salvete flores Martyrum* devant la Cave où ont esté enterrez les Saints Innocens par l'ordre d'Herode en Bethléem. Il y a une grille à une fenestre de cette Cave, & sur la grille un Autel. *Iste Confessor* à l'Ecole

de Saint Jerôme, & ainſi des z
autres hymnes des autres Sta.
tions, qni ſont accompagnées
de leurs Verſets, Oraiſons &
encenſemens. La Proceſſion
ſe terminant à l'Egliſe de Sain.
te Catherine, qui eſt celle du
Convent, l'on chante l'Hym-
ne *Jeſu corona Virginum*, en
montant des Caves, ou Grot-
tes ſouterraines, où ſont toutes
les Chapelles dont on a parlé.
L'on dit enſuite les Litanies
de la Sainte Vierge, & on fait
l'Oraiſon mentale, aprés la-
quelle on va faire colation, &
ſe repoſer un peu pour ſe lever

à neuf heures. C'eſt le temps où commencent les Matines, qui avec la Meſſe de minuit, & Laudes, durent tout au moins huit heures, de ſorte que les Religieux ſont au Chœur depuis neuf heures du ſoir juſques à quatre du matin, chantant l'Office & la Meſſe avec l'Orgue. A minuit, Matines eſtant finies, les Religieux vont ſe revêtir à la Sacriſtie du Convent & vont de l'Egliſe de Ste Catherine proceſſionnellement à celle qui a eſte bâtie par Sainte Helené, dont j'ay parle plus haut, & la

traverſant on arrive à la Crotte où le Sauveur eſt né, chantant l'Hymne *Chriſte Redemptor omnium*, tous les Preſtres eſtant revêtus d'Aubes, & les Freres en Surplis, & tous ayant de grands flambeaux de cire blanche à leurs mains. Il n'y a qui ne ſoit que ce ſoit dans cette Proceſſion qui ne fonde en larmes, chacun ſe repreſentant qu'il a le bonheur d'aller à la Grotte du Sauveur à la même heure qu'il y nâquit. L'on y chante enſuite la grande Meſſe, puis Laudes, qui ne finiſſent qu'à l'heure qu'on a marquée. La

Messe de l'aube du jour, Prime, Tierce, la troisiéme messe, qui se chante encore tres-solemnellement, occupent jusques à onze heures.

Du jour de Saint Estienne.

Le jour de Noël au soir aprés le souper, le Superieur qui est pour lors en Bethléem, propose à tous ses Religieux, & aux Pelerins, s'ils veulent aller au Monastere de Saint Sabas, suivant l'ancienne coutume. Il est éloigné de trois grandes lieuës de Berhléem, & à l'Orient.

C'eſt un des plus anciens & des plus fameux Monaſteres Grecs de l'antiquité, dans lequel il y a ſept Egliſes. Les Moines Grecs qui l'habitent, en deſignent une pour les Religieux de S. François pour le jour qu'ils y demeurent. Prés du Monaſtere il y a un fond entre deux montagnes eſcarpées appellé *Laure*, où autrefois plus de dix mille Religieux ont habité dans le même temps. Il y a encore aujourd'huy dans cette Laure grand nombre de cellulles creuſées dans les Rochers, & ſur quelques mu-

railles qui ferment les Rochers, l'on observe encore des peintures en plusieurs endroits. L'entrée, ou la porte du Monastere, est fort basse, ce qui est fait exprés pour empêcher les Arabes & les Turcs d'y faire entrer leurs chevaux. A costé du Monastere il y a une haute Tour, où un Religieux reclus demeure perpetuellement, & fait Sentinelle, afin d'avertir les Religieux du Convent avec une clochette qu'il tire avec une corde qui passe du Monastere à la Tour, s'il voit des Arabes ou

des Lyons, afin que les Religieux ſe tiennent ſur leurs gardes. L'on fait voir dans ce Monaſtere la cellulle de S. Jean Chriſoſtome, & celle de S. Jean Damaſcene. La plus belle Egliſe du Convent eſt celle qui eſt dediée à ce Saint. La Fontaine que S. Sabas obtint de Dieu, eſt au deſſous de ce Monaſtere. Les Religieux de S. François arrivant dans ce Monaſtere, viſitent les Egliſes, ſçavoir celle de S. Jean Damaſcene, celle de S. Jean Chriſoſtome & ſa cellule, l'Egliſe dediée à S. George, celle des

quarante Martirs mis à mort par les Sarasins huit jours avant que Cosroës prit Jerusalem, le Sepulcre de S. Sabas, l'Eglise de S. Nicolas, & la Chambre de S. Sabas changée en Eglise. Aprés le disner qui est de quelques provisions apportées par les Religieux de S. François, jointes à quelques olives, figues, raisins & dattes que les Religieux Grecs du Monastere presentent aux Religieux de saint François, l'on va visiter la Laure, où sont un grand nombre de cellules tres anciennes à moitié rui-

nées dans les Rochers entre deux montagnes. Le lendemain aprés la Messe, les Religieux repartent pour Bethléem, & ils passent par les montagnes d'Engadi, où on leur fait voir la Grotte dans laquelle David coupa un bout de la veste de Saul. Cette Grotte est basse & obscure, ne pouvant avoir plus de dix pas de profondeur sur sept de large. Elle est située sur un bout de montagne seche, & pierreuse. Le lendemain jour de S. Jean, les Religieux & les Pelerins vont visiter *Fons signatus* éloigné de

Bethléem d'une lieuë au midy, & en même temps les trois Piſcines de Salomon ſituées au deſſus de ſes Jardins. Ce ſont trois grands baſſins creuſez dans le Rocher que je ne décris pas, parce que pluſieurs Voyageurs en ont parlé. Ils vont auſſi viſiter la Fontaine de S. Philipe, le deſert de ſaint Jean, la Maiſon de ſainte Eliſabeth où la ſainte Vierge l'alla viſiter, un Monaſtere des Grecs qu'on tient eſtre baſti où le bois de la vraye Croix fut coupé, & autres lieux de devotion.

La Feſte de l'Epiphanie ſe celebre avec preſque autant de ſolemnité que celle de Noël. Tous les Pelerins & Religieux étrangers demeurant l'Octave de Noël en Bethléem, & les jours ſuivans le Gardien officie Pontificalement avec la Croce, la Mitre, & tous ſes Officiers, comme a la Meſſe Epiſcopale en la même maniere que le jour de Noël, & dans la ſainte Grotte où naquit le Sauveur & où il fut adoré des Mages. Je ne la decris point non plus par la raiſon que j'ay déja apportée.

Exercices

Exercices de la Semaine Sainte

La Semaine Sainte ſe paſſe dans des exercices de pieté, & tels que l'exigent les Saints Lieux. On la commence par une longue, & rude diſcipline d'un quart d'heure qne l'on va prendre au pied du Mont des Olives dans la Grotte même dans laquelle le Sauveur ſua ſang & eau, c'eſt dans la valée de Joſaphat. Cette Grotte eſt encore aujourd'huy, ſelon toutes les apparences, dans le même état où elle eſtoit du temps

de noſtre Seigneur ſans aucun bâtiment ou ornement, & on y deſcend par ſix ou ſept degrez. Elle eſt voiſine de la porte de l'Egliſe du Sepulcre de la ſainte Vierge. Quelques Turcs payez pour cela ſont à quelques pas de la Grotte faiſant ſentinelle, pendant que les Religieux, en memoire de la Paſſion du Sauveur, prennent la diſcipline, de peur qu'ils ne ſoient troublez par d'autres Turcs, ou Arabes dans cet exercice de penitence que l'on fait auſſi trois fois la ſemaine toute l'an-

née. Sçavoir le Lundy, le Mercredy & le Vendredy aprés matines, pendant l'espace d'un *Miserere* chanté fort posément, d'un *De profundis*, & d'un *Salve Regina* accompagné ds plusieurs Oraisons. De la Grotte où le Sauveur sua sang & eau, l'on monte en Jerusalem, & l'on va prendre une autre discipline dans le lieu même où le Sauveur fut flagellé, lorsqu'on peut en obtenir la permission d'un Tifferan Turc qui y tient sa boutique. Le même jour, l'on chante les Tenebres dans toutes les Eglises de

la Terre Sainte d'une maniere tres ſolemnelle ; mais ſpecialement dans l'Egliſe du Saint Sepulcre où le Gardien de Jeruſalem s'enferme avec tous les Religieux qui n'ont pas vû les ceremonies de la Semaine Sainte.

Le Jeudy Saint aprés les Tenebres, l'on fait la proceſſion la plus ſolemnelle qui ſe faſſe en aucun temps dans l'Egliſe du Saint Sepulcre. On la commence dans la Chapelle où les Peres de la Terre Sainte officient toute l'année. Cette Chapelle eſt dediée à l'apparition

du Sauveur à la Sainte Vierge aprés sa Resurection. On y chante un Himne sur l'emprisonnement du Sauveur, & on va ensuite à la prison, où il fut mis pendant que l'on preparoit la Croix, & les autres Instrumens de son suplice. Là il y a deux Autels qu'on encense, disant à chacun un Verset & une Oraison; & l'on y fait une predication Arabe. De là l'on va à la Chapelle de Saint Longin, qui est le Soldat qui de sa lance ouvrit le costé du Sauveur. On encense l'Autel, & aprés y avoir dit un Verset & une O-

raiſon, l'on va à la Chapelle ap-
pellée de la diviſion des veſte-
mens. On y fait les encenſe-
mens, & on y dit les Verſets,
& les Oraiſons: ce qui eſt ſuivi
d'une Predication Latine ou
Françoiſe. De là chantant
l'Himne *Fortem virili pectore*,
l'on deſcend à la Chapelle de
ſainte Helene, baſtie dans l'en-
droit où elle eſtoit, lors qu'elle
fit creuſer prés le Calvaire pour
chercher la vraye Croix. Il y a
quarante ſix degrez à deſcen-
dre. On encenſe avec l'Au-
tel de ſainte Helene un ſecond
Autel qui en eſt voiſin. En-

suite on descend encore dou-
ze degrez pour arriver au lieu
où furent trouvées les trois
Croix. On y fait une predi-
cation en Espagnol, & de là
aprés les Versets, Oraisons, &
encensemens, on va au Cal-
vaire, remontant les douze de-
grez, & les quarante-six qu'on
vient de descendre, au bout
desquels arrivant à l'Eglise du
Saint Sepulcre on en monte
encore dix neuf pour arriver
sur le Calvaire, où l'on fait
deux predications, une Fran-
çoise dans l'endroit où Nostre
Seigneur fut attaché sur la

Croix, & une autre Italienne dans l'endroit même où la Croix fut élevée aprés qu'il y eut esté cloué. Comme les Grecs ne mettent sur le Calvaire qu'une peinture de Jesus-Christ crucifié, ne se servant jamais de relief, les Religieux portent un Crucifix de relief parfaitement bien representé, dont les bras sont attachez & unis aux épaules par des viz & des ressors, de telle maniere qu'on peut les hausser, & baisser facilement aprés les avoir declouez, ce qui est l'office d'un Religieux qui represente

Joſeph d'Arimatie qui détache le Sauveur de la Croix oſtant le Clou du bras droit qui tombe doucement ſur le coſté du Sauveur crucifié. Enſuite il détache le bras gauche qui tombe de même ſur le coſté gauche en la maniere que feroit celuy d'un homme mort. On deſclouë enſuite les pieds, & pour lors deux Religieux aſſiſtans de Joſeph d'Arimatie, & qui repreſentent les Diſciples du Sauveur, luy aident à mettre le Corps dans un grand Suaire fort propre, tenu par deux autres Religieux. Enſuite

l'Himne de *Vexilla*, & celuy de *Lustris sex*, les deux predications, & les encensemens finis, l'on descend du Calvaire chantant un autre Himne de la Passion du Sauveur, & l'on arrive à la Pierre d'Onction. Là deux Religieux, qui representent les Maries, aportent deux vases pleins d'une huile precieuse, dont Joseph d'Arimatie, & les disciples ses assistans oignent le Corps du Sauveur, & on le laisse reposer sur cette Pierre d'Onction pendant une predication Arabe que le Pere Curé fait au bas du Calvaire.

La predication finie, la procession va au Saint Sepulcre de Nostre Seigneur chantant un Himne, & le Religieux qui represente Joseph d'Arimatie va mettre avec ses assistans le Corps du Sauveur sur le Sepulcre, à la porte duquel on fait une predication Espagnole. Du Saint Sepulcre la procession va au lieu où le Sauveur apparut à la Madelaine aprés sa Resurection sous la forme d'un Jardinier, luy disant, *noli me tangere nondum enim ascendi ad Patrem.* Il y a en cet endroit une grande pierre de marbre

blanc. L'on va enſuite à la Chapelle, d'où l'on eſt parti. Elle ſert d'Egliſe aux Peres de la Terre Sainte, & il y a une partie de la Colomne de la flagellation.

Le Vendredy & le Samedy Saint, on fait toutes les ceremonies en la même maniere qu'aux Egliſes Collegiales. Au jour de Pâques, le Gardien de Jeruſalem officie pontificalement avec la Croce, la Mitre & les autres ornemens Epiſcopaux, & avec les mêmes ſolemnitez & les mêmes Officiers que les Eveſques. Le Samedy

Saint, les Grecs, les Armeniens, Siriens, & autres Levantins font leur prétendu feu Saint ſur le Saint Sepulcre que l'on peut appeller à bon droit feu profane, ou feu ſacrilege, puiſqu'ils ne le font que pour tromper leur peuple, auquel ils font croire que ce feu qu'ils tirent avec un petit fuſil qu'ils portent dans leurs poches, ſort du Saint Sepulcre. La raiſon de cette tromperie, eſt le grand intereſt qu'ils y ont, parce que par ce faux miracle ils attirent en Jeruſalem grand nombre de peuple qui leur apporte des

ſommes tres-conſiderables avec leſquelles ils entretiennent leur Convent, & payent leurs Tributs aux Turcs. Comme pluſieurs voyageurs ont déciît cette inſigne fourberie, je ne crois pas neceſſaire d'en rien dire davantage.

Le Lundy de Paſques, tous les Religieux, & les Pelerins qui ſe trouvent en Jeruſalem, vont au fleuve Jourdain, & y doivent aller; s'ils n'y vont pas, ou par maladie, ou par qnelque autre raiſon, ils ne laiſſent pas de payer dix Piaſtres au Bacha. Les Religieux

de Saint François, & les Pele-
rins Européens s'assemblent
au bas de la vallée de Josaphat,
au delà du torrent de Cedron,
prés le jardin de Jetsemani, ou
des Olives, à cinq heures du
matin, & là ils trouvent des
chevaux & des mulets avec les
selles, par le soin des Truche-
mens du Convent. Chacun
prend le sien, & on part quand
le premier Truchement dit
que tout est prest. Le Bacha
de Jerusalem, moyennant l'ar-
gent qu'il reçoit, est obligé
de donner escorte aux Pele-
rins pour les garantir des Ara-

bes, Quand les soldats Turcs & Arabes, qui doivent garder la Caravane, sont arrivez, tous montent à cheval. & partent suivant la montagne des Olives premierement quelque temps du Nort au Mdy, & ensuîte tournant à l'Orient, la Caravane, qui quelquefois sera de plus de dix mille Chrestiens, va passer à la Fontaine nommée des Apostres, parce que les Apostres allant de Jerusalem à Jerico, passoient par là. De là on va passer, descendant toujours par derriere le mont des Olives, au

Village où eſt le ſepulcre du Lazare, qui eſt Betanie. On trouve enſuite une grande plaine ſuivie d'un chemin étroit, & renfermé entre deux rochers, où l'on ne va d'ordinaire qu'un à un, ou deux de front tout au plus. Quand on a fait environ trois lieuës de Jeruſalem, on trouve un Caravanſera, bâti entre deux montagnes, demi ruiné, qu'on aſſure eſtre le lieu où cet homme dont le Sauveur parle dans l'Evangile, qui deſcendoit de Jeruſalem en Jerico, tomba entre les mains des

Voleurs. C'eſt auſſi un méchant paſſage, où des Voleurs ayant fait un mauvais coup, peuvent facilement ſe ſauver parmi pluſieurs montagnes & rochers, où l'on pourroit difficilement les aller chercher. De là on marche encore environ une lieuë entre des rochers, montant & deſcendant; on deſcend neanmoins beaucoup plus que l'on ne monte. Environ une lieuë avant que d'arriver à la plaine de Jerico, on trouve deux chemins, l'un qui tire à l'Orient, & qui eſt large & facile; l'autre au Nort,

ou entre le Nort & l'Orient, qui eſt étroit & fort facheux, d'où l'on voit en bas de tres-profonds précipices entre des montagnes, & un ruiſſeau qui paſſe entre deux rochers, où il y a quantité de Cellules d'anciens Solitaires, creuſées dans le rocher. L'on deſcend aprés cela dans la plaine de Jerico, tres belle & tres-ſpacieuſe. L'on tire du coſté du Nort, & l'on arrive au pied de la montagne affreuſe & tres-eſcarpée, ſur laquelle le Sauveur jeûna quarante jours & quarante nuits. Au pied de

cette montagne il y a un Caravanſera ruiné. Les Religieux & les Pelerins montent ſur cette montagne, ſi les Arabes le leur permettent, & viſitent le lieu où le Sauveur jeûna, & pluſieurs Chapelles & Cellules bâties dans ce ſaint lieu ; ſinon, ils ſe contentent de prier au bas de la montagne, pour gagner l'Indulgence pleniere, accordée par pluſieurs Souverains Pontifes à ceux qui viſiteront ce ſaint lieu. De là, les Pelerins vont à la Fontaine de Saint Elie, qui traverſe la plaine de Jeri-

co, & s'arreſtent ſous de grands arbres de Geniers, ou Sicomores, pour prendre quelques rafraîchiſſemens. L'on remonte enſuite à cheval pour aller au Village bâti en l'endroit où eſtoit autrefois Jerico. L'on viſite la maiſon de Zachée, où il y a aujourd'huy une groſſe tour, fort vieille, qu'on voit de tres loin, parce que cette Ville eſtoit preſque dans le milieu de la plaine. On y chante l'Evangile du dix-neuviéme Chapitre de S. Luc, dans lequel le Sauveur commande à Zachée de deſcendre

du Sicomore, ſur lequel il eſtoit monté pour le voir paſſer, parce qu'il devoit aller le même jour dans ſa maiſon: Aprés cela, toute la Caravane va camper ſous des Tentes au milieu de la plaine de Jerico, où les Religieux ſous leur Tente diſent les Veſpres, auſquelles les Pelerins aſſiſtent. Ils récitent enſuite Complies, font l'Oraiſon mentale, le ſoir, l'examen, & les prieres, & aprés avoir répoſé quelques heures, l'on part avant le jour pour le fleuve Jourdain. On y arrive ſur les

huit heures du matin ; & aprés avoir visité les ruines d'un ancien Monastere, dédié à Saint Jean-Baptiste, bâti prés du lieu où l'on tient que ce Saint baptisa Nostre-Seigneur, on va au bord du Fleuve. D'abord l'on dresse un Autel à quatre faces, sur lequel quatre Religieux disent la Messe en même temps ; sçavoir une pour le Pape, une pour le Roy, une pour l'Empereur, & une pour le Roy d'Espagne, & pour tous les Princes Chrestiens. Les Messes finies, chacun tâche de boire de l'eau du fleuve Jour-

dain, de s'y laver, & de pren-
dre des bâtons qui croissent
à son rivage. On remonte en-
suite à cheval, & l'on revient
à la plaine de Jerico sous les
Tentes, où aprés avoir recité
les Offices de Prime, Tierce,
Sexte & None, & fait l'exer-
cice du matin, on prend son
repos, aprés quoy chacun a la
liberté d'aller se promener
dans la plaine de Jerico. L'on
coupe des bâtons pour le
Voyage, & l'on y cueille quan-
tité de fruits sauvages, qui
croissent dans cette plaine,
sur tout des fruits de l'arbre
appellé

appellé *Zagon*, dont on tire une huile admirable pour les playes. L'on reſte dans cette plaine juſques à la nuit, diſant les Veſpres & les Complies, faiſant l'Oraiſon, & rectiant les prieres du ſoir à l'heure ordinaire ſous la Tente, & l'on part le lendemain de bonne heure pour retourner en Jeruſalem. Comme les gens de la Ville ſont avertis de noſtre retour, ils ſortent tous, hommes, femmes & filles, mais ſur tout les jeunes Turcs, qui ſe poſtent ſur les avenuës pour nous charger de maledictions,

& nous faire quelques insultes. Ils ne peuvent pas neanmoins faire grand mal, sur tout lors qu'on est avec les Truchemens ou avec les Conducteurs Turcs, qui empêchent l'insolence de cette Jeunesse Turque.

La troisiéme Feste de Pasques, on alloit anciennement à Emaüs, à l'Occident de Jerusalem, dont il est éloigné de trois lieuës; mais quelques accidens arrivez dans ce voyage l'ont fait discontinuër.

Le jour des Rameaux, ou Dimanche des Palmes, le Gardien de Jerusalem faisoit aussi

la ceremonie d'entrer dans Jeruſalem ſur un aſne, les Chreſtiens rompant des rameaux ou branches de Palme, & d'Olivier, & les jettant dans le chemin où il devoit paſſer; mais cette ceremonie a ceſſé depuis longtemps; il faut que les Turcs ſoient devenus plus facheux & moins complaiſans que par le paſſé. Les Peres de la Terre Sainte ont voulu la rétablir il y a quelques années, & offrirent quelque ſomme au Bacha, mais il répondit que cela ne ſe pouvoit faire, à cauſe que la populace eſt trop

brutale, & qu'il ne pouvoit empeſcher les femmes & les enfans d'outrager les Religieux.

De la Feſte de l'Aſcenſion.

La veille de l'Aſcenſion tous les Religieux qui l'année precedente ne ſe ſont pas trouvez à l'Aſcenſion en Jeruſalem, vont à quatre heures aprés midy ſur le mont des Olives en l'endroit même où le Sauveur monta aux Cieux. Il y a en cet endroit-là un petit dome baſti, au milieu duquel on voit une

pierre, sur laquelle est imprimée la figure du pied de Nostre-Seigneur, montant aux Cieux. Là, les Religieux recitent Vespres & Complies, aprés lesquelles ils font sur l'herbe une legere collation avec du pain, & des raisins secs. Aprés la collation ils se reposent un peu, & se levent à dix heures pour chanter Matines & Laudes, qui durent jusques à une heure aprés minuit. Ces Offices finis, l'on dit la Messe solemnelle, qui est suivie de celle de chaque Religieux, ce qui finit à la

pointe du jour. Les Turcs qui ont fait de ce Sanctuaire une Mosquée, ne laissent pas de nous permettre d'y faire nos fonctions, avec toute liberté, moyennant quelque present en argent: mais comme cet argent leur fait reverer le Mistere de l'Ascension du Sauveur, toute la nuit pour l'honorer, ils chantent dans une Mosquée voisine, ce qui est de quelque consolation aux Chrétiens de voir que les Infidelles même prennent part à leurs Festes. Les Messes finies, les Religieux se retirent à Saint

Sauveur, mais auparavant ils vont visiter tous les lieux de devotion, qui sont sur le Saint Mont des Olives, & au voisinage. Comme, 1. ce qu'ils appellent *Viri Galilei*, qui est le lieu d'où les Apostres virent le Sauveur monter au Ciel, marqué par une petite Tour & Bastiment. 2, Le lieu où le Sauveur pleura sur la Ville de Jerusalem, en la regardant; on la voit de la toute entiere 3, Le lieu, où il composa le *Pater Noster*, marqué d'une colomne de marbre. 4, Le lieu où les Apostres composerent le Cre-

do, marqué par une Voute à douze arcs. 5, La Grotte de sainte Pelagie, que les Turcs reverent, & où les Religieux ne peuvent entrer. 6. Le Jardin de Gethsemani ou des Olives, où il y a aujourd'huy douze ou treize Oliviers, qu'on ne doute point estre les mêmes qu'on y voyoit du temps de Nostre Seigneur, parce qu'en ces pays tres chauds l'Olivier ne meurt jamais. Que si par la vieillesse il meurt d'un costé, il repousse de l'autre, & par ce moyen subsiste toujours. Ce Jardin qui appartient

aux Peres de la Terre Sainte peut avoir quinze ou seize pas en quarré, & est gardé par une famille Arabe, aussi bien que le terrain qui est autour du Sepulcre de la Sainte Vierge, acheté par les Peres de la Terre Sainte. Afin que les Grecs Schismatiques ne puissent avoir aucune prétention à ce Sanctuaire, ils payent la Famille Arabe, pour avoir soin de ces Campagnes ; autrement les Turcs & les Arabes par avarice, & les Chrétiens Schismatiques, par fausse devotion rüineroient tout, rom-

pant les bois des Oliviers pour en faire des Chapelets, & cueillant les Olives, qu'on distribue tous les ans aux Religieux, pour faire des Chapelets du noyau. 7, Ils visitent encore la Grotte dans laquelle le Sauveur sua sang & eau. 8, Le Sepulcre de la Sainte Vierge. 9, Le lieu où Saint Estienne fut lapidé. Tout cela se trouve sur le chemin qui va du lieu de l'Ascension à la Ville de Jerusalem.

Le jour de la Pentecoste estant la propre Feste du Convent de Saint Sauveur qui a

succedé à celuy que les Peres de la Terre Sainte avoient sur le Mont de Sion, dont l'Eglise estoit le Saint Cenacle, dans lequel estoient assemblez les Apostres & les Disciples au jour de la Pentecoste, au nombre de six vingt, lorsque le Saint Esprit descendit sur eux en forme de langue de feu, pour cette raison l'on celebre cette Feste avec toute la solemnité possible. Le Gardien de Jerusalem officie pontificalement, & tous les Offices sont chantez en ce jour, avec beaucoup de pompe & de majesté.

La Feſte Dieu ne ſe fait pas avec moins de gravité, qu'en Chretienté dans tous les Convens, & Hoſpices de la Terre Sainte, mais particulierement dans l'Egliſe du ſaint Sepulcre de Noſtre Seigneur. Aprés que la Meſſe ſolemnelle a eſté chantée par le Pere Vicaire, les Religieux Preſtres eſtant revêtus des plus belles chaſubles données par les Princes Chreſtiens, & par les Republiques, & les Freres avec des Surplis, l'on porte le ſaint Sacrement en faiſant trois fois le tour du ſaint Sepulcre, &

l'on chante les trois Himnes de Vespres, de Matines, & de Laudes de la Feste, avec toute la gravité, & devotion possible. La Procession est precedée de deux Janissaires portant de longs bastons avec lesquels il font retirer les Turcs, les Armeniens, les Grecs & autres, & font faire grand silence. Le Saint Sacrement est precedé de six Religieux avec des Encensoirs qui l'encensent pendant la Procession. Le Vicaire donne ensuite la Benediction, tous les Assistans étant dans un grand silence,

quoy que Turcs, Heretiques Schiſmatiques.

Le jour de Saint Jacques qui arrive le 25. Juillet, les Eſpagnols invitent les autres Nations à leur Feſte, qui ſe fait dans une grande Egliſe des Armeniens, baſtie au lieu où cet Apoſtre fut martirisé en Jeruſalem. Là, le Pere Procureur qui eſt Eſpagnol chante la Meſſe. Le Patriarche & les autres Evêques Armeniens font toujours beaucoup d'accueil aux Religieux de Saint François, & ce jour là ils leur donnent à dîner d'une maniere

fort obligeante. Auſſi quand ils viennent dans les Convents de Saint François, on leur fait toujours accueil, & cette Nation eſt toujours de meilleure intelligence avec les Evêques que tous les autres Schiſmatiques.

Le 6. Aouſt, jour de la Tranſfiguration, les Religieux qui ſont a Nazareth vont au mont de Thabor qui en eſt éloigné de deux lieuës à l'Orient tirant au Midy, & là chantent la Meſſe, lors qu'il n'y a pas lieu de craindre quelque ſurpriſe des Arabes. On y va la veille,

& on y chante Vespres & Complies. Apres avoir reposé quelques heures dans la petite Église, qu'on appelle des saints Tabernacles, on y chante Matines & Laudes, puis la grande Messe avec les Offices, & ensuite les Religieux retournent à Nazareth.

Lors que pendant le Carême on dit à la Messe l'Evangile de la Resurrection du fils de la veuve de Naïn, les Religieux de Nazareth ne pouvant aller dans ce Village, qui est au delà du Champ d'Esdrelon, vont sur une montagne éloignée d'en-

viron demi-lieuë de Nazareth, & au midy de cette Ville. De là ils regardent ce Village & revestus de Surplis & d'Etoles, ils chantent ce saint Evangile. L'on ne peut aller à Naïn, non plus qu'à Emaüs, par la crainte que l'on a d'y estre maltraité. Cette crainte vient de ce que l'on dit communement, que quelques chevaux fougueux de certains Anglois & Hollandois, y ont tué des Enfans, & que ceux qui habitent ces Villages ont juré de s'en vanger sur les premiers Européens qu'ils y trouveront.

Cela peut estre vray de l'un de ces deux Villages, principalement pour celuy d'Emaüs; mais pour celuy de Naïn, comme il est au delà du champ d'Esdrelon, & toujours rempli d'Arabes, il est difficile d'aller parmi eux sans estre dépoüillé, ny sans leur payer de grosses sommes. Le Lundy aprés le troisiéme Dimanche de Carême, auquel on chante l'Evangile qui parle de l'entrepriſe que firent ceux de Nazareth, de précipiter Nostre Seigneur de dessus une hauteur, l'on va sur ce rocher, dans lequel il

y a encore aujourd'huy un reſte de Chapelle, avec des Peintures, & là l'on chante l'Evangile du jour avec l'Etole & le Surplis. Ce rocher eſt à demi-lieuë de Nazareth, & au midy.

La veille de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, tous les Religieux qui ſont en Jeruſalem, & qui ne s'y ſont pas trouvez l'année precedente à pareille ſolemnité, deſcendent environ à trois heures aprés midy du Convent de Saint Sauveur en la vallée de Ioſaphat au ſepulcre de la Vierge. C'eſt une E-

gliſe aſſez ſpacieuſe, preſque entierement ſous terre. Pour y arriver, l'on deſcend plus de quarante degrez d'une belle pierre dure, & luiſante preſque comme marbre. Ces degrez, qui ſont fort larges, ont aux coſtez des Chapelles, de ſaint Joſeph, de ſaint Joachim, & de ſainte Anne. On tient que là eſtoient leurs ſepulcres. Celuy de la ſainte Vierge eſt au fond de la Grotte, ou de l'Egliſe baſtie dans un lieu profond, & qui peut bien avoir cinquante pieds de long, d'Orient en Occident. Au tour

de ce ſepulcre qui eſt couvert d'un petit dôme, il y a pluſieurs petits Autels pour les Chreſtiens du Levant, mais les ſeuls Latins officient ſur le ſepulcre de la Sainte Vierge. Là, les Religieux ont plus de liberté qu'à l'Egliſe de l'Aſcenſion ſur le Mont des Olives, parce qu'ils ſont les Maiſtres de cette Egliſe. C'eſt pourquoy ils y chantent Matines & Laudes fort poſément tout comme dans le Convent, & ſans crainte d'eſtre incommodez des Turcs comme ailleurs. Aprés la grand'Meſſe, chacun

dit auſſi la Meſſe baſſe, & l'on chante Prime & Tierce, aprés quoy les Religieux vont viſiter tous les Sanctuaires voiſins, comme la ſainte Grotte où le Sauveur ſua ſang & eau, le Jardin des Olives, le lieu où ſaint Eſtienne fut lapidé, le Torrent de Cedron, ſpecialement l'endroit où le Sauveur en tombant imprima ſes ſacrées mains & ſes genoux, la grotte des Apoſtres, celle où ſaint Pierre pleura amerement, le champ du Potier, appellé *Haceldama*, & autres ſaints Lieux. Enſuite chacun retour-

ne à ſon Convent, ſçavoir, de Saint Sauveur, de Bethléem, ou de S. Jean.

Le 8. Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, les Religieux vont au petit Convent qui eſt encore aujourd'huy tout entier, bâſti au bas de Jeruſalem, dans l'endroit où l'on tient que la Sainte Vierge eſt née, & où jamais aucune fa-

mille Turque n'a pu habiter, quoy que pluſieurs l'ayent tenté ſouvent, mais ils ont toujours eſté battus par des mains inviſibles, & obligez d'en ſortir preſque auſſi toſt. Là l'on offi-

cie de la même maniere qu'au Sepulchre de la Ste Vierge le jour de l'Assomption. & l'on y chante Vespres, Matines & Laudes, le Celebrant & les Officiers estant revestus de Chapes & de Dalmatiques, & la grande Messe est celebrée à Diacre & Soudiacre, & autres Officiers. Voila à peu prés toutes les Festes principales que l'on solemnise, avec quelque distinction en Jerusalem. On pourroit encore y ajoûter la Feste de saint François, de saint Antoine de Pade, de l'Immaculée Conception, mais comme

comme on celebre ces Festes dans chaque Convent, il ne me semble pas necessaire d'en rien dire de particulier.

Je vous envoyeray le mois prochain un détail des ceremonies qui se pratiquent au Convent de Nazareth ; des moyens de faire facilement le voyage de la Terre sainte, & des tributs ou des peages que les Turcs tirent des Pelerins, s quoy je joindray beaucoup de choses curieuses qui regardent l'Ordre des Chevaliers du saint Sepulch-e que donne le Gardien de Jerusalem.

Les Ouvrages de Mr Brossard de Montanay, Conseiller au Presidial de Bourg en Bresse, ayant paru avec beaucoup de succez dans mes premieres Lettres, il y a long tems que vous me demandez pourquoy il ne s'y en trouve plus. Je ne pouvois vous en dire la raison. Vous la trouverez dans la Letrre suivante qui accompagne un de ses ouvrages que je vous envoye.

A Bourg le 17. Aoust 1701.

Il y a long-temps, Monsieur,

que j'ay rompu tout commerce avec les Muſes. Les differentes occupations que j'ay euës ne m'auroient guere permis de renoüer avec elles, ſi dans un évenemeut auſſi extraordinaire, qu'eſt celuy de l'élevation de Monſeigneur le Duc d'Anjou à la Couronne d'Eſpagne, j'avois pû me deffendre de contribuer à la joye publique. Un habile Muſicien qui a fait un long ſéjour à Rome & à Veniſe s'eſt preſenté pour travailler à un Concert. Il en a fait les avances à des gens de conſideration: & l'en-

vie de voir jusqu'où s'esten-
doit son habileté, les a portez
à me solliciter de faire les Vers
que je vous envoye. Comme
ils ne sont pas nouveaux, je
ne me serois point avisé de
vous les communiquer, si di-
verses personnes qui en ont
retenu quelque chose, n'en a-
voient fait un fort mauvais
tour, que je n'ay pû retirer
d'entre leurs mains, qu'en leur
promettant de vous envoyer
ce qu'ils avoient resolu de vous
écrire. Ils ont pousſé la chose,
jusqu'à vouloir se charger du
pacquet pour le remettre à la

poſte ; & il afallu ceder, mal-
gré toute la repugnance que
j'avois à faire encore paroiſtre
des Vers d'une Muſe fort ne-
gligée. Si noſtre Muſicien a-
voit eſté en Ville, je vous au-
rois envoyé quelques airs dé-
tachez de ſa compoſition. Je
le feray au premier jour, &
ſi elle eſt goûtée, vous en au-
rez autant qu'il vous plaira.
Quoi qu'il ait une facilité ſur-
prenante, il eſt laborieux juſ-
qu'à l'excés. Il a depuis ſon
premier ouvrage compoſé un
nombre conſiderable de cho-
ſes particulieres, qui ont l'ap-

probation, non ſeulement des connoiſſeurs de noſtre petite Ville, mais de tout ce qu'il y a de gens habiles à Dijon & à Lion. Je ſuis parfaitement Voſtre &c.

VERS MIS EN CHANT

pour un concert fait à Bourg, sur l'élevation de Monseigneur le Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne.

Mars, Apollon, Minerve, l'Amour, Troupe de Plaisirs dançans & chantans, de la suite de l'Amour.

MARS.

CE Heros que mon bras favorisa toûjours,
Louis m'oublie & m'abandonne,

Quand il donne à ſon Fils une illuſtre Couronne,
Il la donne ſans mon ſecours,
Ce Fils, digne du diadéme,
Par un chemin plus noble y pouvoit arriver,
Il eſt beau de monter à la grandeur ſuprême,
Mais c'eſt par la valeur qu'il s'y faut élever

Apollon & Minerve.

Tout ce que vous offrez part d'une main ſanglante,
Vous mêlez à vos dons l'horreur & l'épouvante.
Deux Peuples genereux dés long-temps diviſez,
N'ont que trop reſpiré la haine & le carnage,
Vos lauriers, vos faveurs ſont un triſte avantage

Qui les eust enfin épuisez,
D'une paix favorable ils ont goûté
les charmes,
Et l'Espagne a fait choix
Du Fils du plus puissant des Rois
Pour se garantir de vos armes,
Et pour joüir, à l'abri de ses loix,
D'un repos sans alarmes.

MARS.

Le plus redoutable des Dieux
Ne souffrira point qu'on l'outrage.
Des peuples alarmez, des Princes envieux
Je reveilleray le courage,
Et je mettray tout en usage,
Pour confondre un projet qui m'est injurieux.
Deux Rois, arbitres de la Terre,
Disposeront tout à leur gré!
Tout leur sera soumis, & le Dieu de la guerre

Ne ſera plus conſideré !
Non, non, que du bruyant, du terrible
tonnere [*coups*
Les plus mortels, les plus horribles
Faſſent éclater mon couroux.

Minerve.

Quand on ſuit les tranſports que le dépit ſuggere,
On ſe met ſouvent en danger.
Où vous allez-vous engager?
Par l'effort impuiſſant d'une vaine colere,
On s'accable de honte au lieu de ſe vanger.
Vous flattez vous aſſez pour croire
Que vous obſcurcirez la gloire
D'un Roy que Jupiter prend ſoin de proteger?

Apollon.

Au Heros de la France il n'eſt rien d'impoſſible,

De cent peuples unis il fut victo-
rieux.
En vous opposant à ses vœux,
Ce Guerrier toûjours invincible
N'en sera que plus glorieux.

Amour.

Par ses vertus, par l'éclat de sa vie,
De ses ennemis même il s'est fait
estimer :
Mais il n'est pas content de desar-
mer l'envie,
Par ses bien-faits il veut se faire
aimer.

Mars

Quel changement ! non, je ne le puis
croire.
Dans une molle oisiveté.
L'Ibere & le François enterreront
leur gloire ?
Ils pourront se resoudre à cette in-
dignité ?

Envain de mille exploits ils ont rempli l'Histoire
S'il faut que leur posterité,
Se ferme pour jamais le Temple de Memoire
Pour languir dans l'obscurité.

Minerve & Appollon.

Sans vous on peut se faire un grand nom dans le monde,
On trouve dans la paix une source feconde
De projets éclatans, & de faits glorieux.
On se peut élever au rang des Demi-Dieux,
Par les vertus tranquilles.
Un Roy se rend fameux,
Quand il rend ses Sujets heureux,
Il étend le commerce, il embellit les Villes.
Il rend les Campagnes fertiles,

Et la juſtice de ſes loix
Produit des effets plus utiles,
Que les plus rapides exploits.

Apollon.

Par une heureuſe intelligence
Nous verrons fleurir les beaux

Arts. Minerve.

Les peuples empreſſez viendront de
toutes parts [*dance.*
Rétablir à l'envi la joye & l'abon-

Amour.

Puis qu'enfin l'Eſpagne & la
France
Suivent les mêmes étendarts,
Nous verrons par cette alliance,
Les Mirthes que l'amour diſpenſe
Préferez aux Lauriers de Mars.

Mars.

Puis-je voir ſans chagrin le bien
qui vous arrive,
D'un accord ſi fatal pour moy!

Verray-je ma douleur oiſive,
Et faut-il que la paix me prive
De ma gloire & de mon employ?
Amour.
Quittez cet air ſombre & terrible,
Qui convient mal au regne des
Amours.
A mes feux autrefois je vous ay vû
ſenſible.
Pour goûter les douceurs, pour joüir
des beaux jours
Que promet un ſiecle paiſible,
Quittez cet air ſombre & terrible
Qui convient mal au regne des
Amours.
Je veux que l'un & l'autre Empire
Soit l'azile aſſuré des tranquilles
plaiſirs,
Si deſormais on y ſoupire,
On n'y formera plus d'inutiles deſirs;
On n'y verra plus de cruelles,

Je rempliray les cœurs des charmes
les plus doux.
Paris n'aura plus d'Infidelles,
Ny Madrid de jaloux.
Que dés ce moment on commence
A celebrer ce ſuccés glorieux.
Vous qui me ſuivez en tous lieux,
Plaiſirs, venez, volez en diligen-
ce.
Formez les plus aimables Jeux.
Chantez la fameuſe alliance
Qui rendra l'Univers heureux.

Troupe de Plaiſirs chantans & danſans.

Formons les plus aimables jeux,
Chantons, chantons la fameuſe al-
liance
Qui rendra l'univers heureux.

Deux Plaiſirs

Rempliſſons tous les cœurs d'une dou-
ceur tranquille,

C'eſt à nous d'y regner, la diſcorde
eſt aux fers.
Forçons-les d'oublier les maux qu'ils
ont ſoufferts.
L'Enfer fremit en vain, ſa rage eſt
inutile,
Le plus grand des Heros nous aſſu-
re un azile
Contre tous les revers.

Premier Chœur de Plaiſirs

Rempliſſons tous les cœurs d'une dou-
ceur tranquille,
C'eſt à nous d'y regner, la diſcorde
eſt aux fers.

Second Chœur de Plaiſirs

Le plus grand des Heros nous aſſure
un azile
Contre tous les revers.

Apollon.

Ce Vainqueur genereux en quittant
le tonnerre,

Veut calmer l'Univers, & reparer
ſes maux.
Gardez-vous, impuiſſans Rivaux,
D'exciter des troubles nouveaux,
N'attirez pas ſur vous les malheurs
de la guerre.
La naiſſante valeur de trois jeunes
Heros
N'attend que le ſignal pour conquerir
la terre,
Laiſſez-les en repos.

Mars.

Pourquoy leur envier la gloire &
l'avantage
De triompher par leur courage?
Non, non, par ce projet je ſuis trop
outragé.

Amour.

Songerez-vous toujours aux armes?
Venus pour vous toucher n'a-t-elle
plus de charmes?

Cet amas de lauriers dont vous eſtes
chargé,
Coute cher à voſtre tendreſſe.
Ecoutez un Amour trop longtemps ne-
gligé:
C'eſt par les mains d'une aimable
Déeſſe
Qu'un Dieu victorieux doit eſtre cou-
ronné.
La gloire où vous courez vaut-elle
Le prix qui vous eſt deſtiné?
La gloire où vous courez vaut-elle
La douceur d'eſtre aimé d'un cœur
tendre & fidelle?
Un Plaiſir,
Un grand cœur qu'anime la gloire,
Fuit la molleſſe & le repos,
Mais le plaiſir qu'amour offre aprés
la victoire
N'eſt pas indigne d'un Heros.

Mars.

Qu'il monte au Trône où ſa grandeur
l'appelle,
Le Fils charmant de tant de Demi-
Dieux,
Qu'il regne, j'y conſens, ſur un peu-
ple fidelle,
Dont il fait l'amour & les vœux.
Que ſon nom vole
De l'un à l'autre Pole
Avec celuy de ſes Ayeux.
Il en eſt la parfaite image;
En leur faveur je ſeray ſon appuy:
Que de l'une & l'autre Inde il re-
çoive l'hommage,
Qu'on revere ſes loix ſur l'Hebre &
ſur le Tage.
Qui peut mieux y regner que luy?

Apollon.

La majeſté brille ſur ſon viſage.

Minerve.

La profonde ſageſſe a devancé ſon âge.

Mars.

Son air, ſes yeux, tout marque ſon courage.

Tous trois.

Quï peut mieax y regner que luy ?

Deux Plaiſirs.

En faveur de la paix enfin Mars ſe declare,
Mortels, ne craignez plus, vous allez eſtre heureux,
Les biens que le Ciel vous prepare,
Surpaſſeront vos vœux !
Vos ennuis, vos chagrins, ſont preſts à diſparoiſtre,
Joüiſſez en repos du fruit de vos deſirs.
Chaque jour, chaque inſtant fera naiſtre
Mille nouveaux plaiſirs.

Chœur de Plaiſirs.

Chaque jour, chaque inſtant fera
naiſtre
Mille nouveaux plaiſirs,

Premier Plaiſir.

Les cœurs ſans alarmes
Goûteront les charmes
Des tendres amours ;
Ils n'auront d'affaire,
Qu'à ſonger à plaire.
Puiſſent leurs beaux jours
S'embellir toujours.

Second Plaiſir.

Cette heureuſe vie
De la noire envie
Bravera les traits.
Les Guerriers paiſibles
Seront tous ſenſibles.
Puiſſent-ils en paix
Aimer à jamais.

Mars, Apollon & Minerve.

Une Race illuſtre & feconde
Donne aujourd'huy des Rois à cent
Peuples divers.
Ce grand évenement remplit la terre
& l'onde.
Formez pour le chanter les plus char-
mans concerts.

Amour.

Que vos chants rempliſſent les
a rs,
Que l'Echo fidelle y réponde.

Mars, Apollon, Minerve
& l'Amour.

Le Sang du plus grand Roy du
monde.
*Regnera dans tout l'*Univers.

Chœur de Plaiſirs.

Que nos chants rempliſſent les
airs,

Que l'Echo fidelle y réponde.
Le Sang du plus grand Roy du monde
Regnera dans tout l'Univers.

Je vous envoye une ſeconde Lettre de l'Auteur de la Phyſique Mecanique, dans laquelle il éclaircit les veritables principes de cette Science. Le plaiſir que vous a donné la lecture de la premiere, à vous & à vos Amis, me fait croire que vous ne ſerez pas moins contente de celle-cy.

A MONSIEUR ***

MA precedente lettre ſe reduit à faire voir que cette propoſition, *Le monde eſt une Machine Automate*, eſt le veritable fondement de la Phyſique, ſur lequel ſeul on peut bâtir ſolidement tout l'Edifice de cette vaſte Science. La ſolidité de ce fondement vous paroiſtra encore mieux, par l'expoſition que je vais vous faire dans cette lettre des veritables principes de la Phyſique; car ce n'eſt que ſur cet-

re propoſition que je les éta-
blis. Je vous ay dit que ce
qu'on appelle *Science Phyſique*,
n'eſt que l'amas de toutes les
connoiſſances ou penſées que
nous avons de la Machine du
monde & de ſon mouvement,
& que les premieres de ces
penſées ſont ce qu'on appelle
les *Principes de la Phyſique*. J'ay
ajouté que ces Principes ſont
neceſſairement mécaniques,
puiſque nous n'avons, & ne
pouvons même avoir d'autres
penſées generales de la Ma-
chine du monde, que celles
que nous avons d'une Machi.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

ne artificielle automate. Pour vous en mieux convaincre, je n'ay qu'à vous exposer simplement & par ordre toutes les pensées qui naissent d'abord & d'elles mesmes dans l'esprit, lors que nous regardons une Machine artificielle; & vous montrer en mesme temps que ce sont les mêmes pensées qui nous viennent d'abord dans l'esprit, lors que nous considerons la Machine de ce monde.

Supposons dont que nous avons vous & moy devant les yeux une Horloge en laquelle

il y a non seulement Montre, mais encore Sonnerie & Reveille matin. Je vous demande, Monsieur, que pensez-vous d'abord de cette Machine automate ? Pour moy, il me semble que la premiere pensée que j'en ay, est qu'elle a esté faite par quelque Ouvrier, pour montrer & pour faire sonner les heures, &c. Faites-y bien reflexion, c'est assurément la premiere chose que vous pensez de cette Horloge.

Quittons à present cette Machine artificielle, & ve-

nons à la Machine du monde.
Dites-moy, Monsieur, pouvons nous la regarder, cette vaste & belle Machine, sujete à tant de differens changemens, dont la pluspart sont si bien reglez, que nous ne jugions en même temps qu'elle n'a pas esté éternelle, qu'elle n'est pas non plus l'effet du pur hazard; mais qu'elle est l'ouvrage d'un Estre, qui n'est point ce qu'elle est, & qui estoit avant qu'elle fust? Vous me direz peut-estre, que c'est là à peu prés ce que vous pensez, lors que vous regardez

le Ciel & la terre, & tout ce qui s'y paſſe; mais que vous ne pouvez pas concevoir, que cette penſée, *Le Monde a eſté fait*, ſoit un principe, & le premier principe de la Phyſique. N'eſt ce pas ce que je vous ay dit, Monſieur, dans ma premiere Lettre, que vous ne gouſteriez peut-eſtre pas d'abord mes principes, à cauſe de leur ſimplicité? Ayez un peu de patience, continuez de lire cette Lettre ſans prevention, & je m'aſſure que la ſuite vous fera avoüer que j'ay eu raiſon d'établir *pour pre-*

nier principe de la Phyſique Mecanique, que *la Machine du monde a eſté faite.*

Revenons à noſtre Horloge. N'eſt-il pas vray qu'immediatement aprés avoir penſé qu'elle a eſté faite, nous prenons garde qu'elle eſt de fer, ou de quelque autre matiere, à laquelle l'Ouvrier a donné la forme d'horloge, c'eſt à dire, à laquelle l'Ouvrier a donné ce qui la fait eſtre une horloge? Mais qu'eſt ce que l'Ouvrier a donné à ce fer, & comment en a-t-il fait une horloge? Il l'a pris, me direz vous,

il l'a coupé en un certain nombre de pieces; il a donné à chacune de ces pieces la consistance plus ou moins forte, sa grosseur & sa figure; il les a ensuite arrangées & ajustées de façon que le ressort peut faire mouvoir la pluspart d'elles, pendant que les autres demeurent en repos.

Je vous demande aprés cela, Monsieur, l'Ouvrier ne pouvoit-il pas faire son horloge de leton, de bois. ou de quelque autre matiere, que de fer? Vous me répondrez sans doute, qu'il le pouvoit. Ce fer n'est

donc pas la matiere de l'horloge parce qu'il eſt du fer, mais parce qu'il a eſté ainſi travaillé par l'Ouvrier? Or il n'a eſté ainſi diviſé, meſuré, figuré, ſitué & mis en mouvement, que parce qu'il eſtoit étendu en longueur, largeur, & profondeur. C'eſt donc par ces trois dimenſions que le fer eſt la matiere de l'horloge. Mais ce fer ainſi étendu n'eſt horloge que parce qu'il a ce certain nombre de pieces de differente groſſeur ainſi figurées, & arrangées, & donr les unes ſont en mouvemenr, &

les autres en repos. Ces cinq eſpeces de modes ou manieres d'eſtre, ſont donc la forme de l'horloge ?

Voyons à preſent ſi nous avons cette même ſeconde penſée de la Machine du monde. N'eſt-il pas vray qu'aprés avoir penſé qu'elle a eſté faite, nous ſommes d'abord portez à penſer à ce qu'elle eſt ? Nous la concevons comme une vaſte étenduë, diviſée en pluſieurs differentes parties, ou pieces, auſquelles on donne le nom de Corps. Nous comptons même ces corps, au

moins les plus grands, & nous obſervons de quelle maniere ils ſont arrangez. D'ailleurs, nous n'avons pas d'autre idée de chacun de ces corps, que celle d'une étenduë particuliere, laquelle a premierement ſon unité totale, & ſa diviſion, ou en des parties, que l'on peut diſtinguer & compter, & s'appelle *nombre*, ou en des parties ſi petites, qu'on ne peut ny les compter, ny même les diſtinguer chacune ſeparément, & s'appelle *conſiſtance*. Secondement, chaque corps a ſa *groſſeur*, c'eſt à dire, ſa

quantité relative, ou *mesure*, suivant laquelle il est dit grand ou petit, ou égal. Troisiémement, il a sa *figure*, qui n'est que le rapport que tous les points de sa surface, ont avec un point conçu en son milieu. Quatriémement il a son lieu, c'est à dire, son rapport de situation par sa surface avec tous les autres corps. Enfin, chaque corps a son mouvement & son repos, c'est à dire, chaque corps change successivement sa situation, ou bien il la garde sans la changer,

Cherchez tant que vous

voudrez, Monſieur, vous n'aurez jamais d'autres idées generales du monde, & des corps qui le compoſent, que ces ſix que je viens de rapporter; ſçavoir l'idée de l'étenduë, & les idées de cinq modes ou manieres d'eſtre étendu; leſquelles gardent le nom de *modes*, & en particulier celuy de nombre ou de groſſeur, ou de figure, ou de ſituation, ou de mouvement & de repos, tant qu'on les conſidere dans un grand corps, & chacun ſeparément; mais ſi on les conſidere pluſieurs à la fois,

on les appelle ſyſteme, ſtu-
cture, ou tiſſure, ou enfin qualité, ſuivant que les parties dont ils ſont les modes, ſont grandes ou petites, ou encore plus petites ; ce que j'expliqueray fort au long dans le Traité des qualitez ſenſibles, & des ſenſations.

Ce que j'en ay dit me ſuffit pour vous faire remarquer que puis que ce n'eſt que par ces cinq eſpeces de modes, ou manieres d'eſtre étendu, que l'étenduë eſt corps, il n'y a point d'autres formes de corps que ces cinq modes, & d'ail-

leurs, puiſque rien n'eſt capable d'eſtre diviſé, meſuré, figuré, ſitué, & meu, que ce qui eſt étendu en longueur, largeur & profondeur, la *Matiere premiere* de tous les corps ne peut eſtre autre choſe qu'une ſimple *étenduë*.

La ſeconde penſée que nous avons de la Machine du Monde, & par conſequent le ſecond principe de la Phyſique Mecanique, eſt donc que cette Machine, comme toute autre Machine, eſt une étenduë ou matiere determinée par les cinq eſpeces de modes,

formes ou manieres d'eſtre é-
tendu, à eſtre corps, & un
compoſé de pluſieurs differens
corps, rangez comme nous les
voyons. Paſſons à la troiſiéme
penſée que nous avons, tant
de la Machine arrificielle, que
de la Machine du Monde, qui
ſera le troiſiéme principe de
la Phyſique Mecanique.

Aprés avoir penſé que l'hor-
loge eſt une Machine faite de
pluſieurs pieces, nous com-
mençons à concevoir quel-
que diſtinction entre ces pie-
ces. La premiere & la plus ge-
nerale difference que nous y

remarquons, eſt celle qui eſt entre les pieces ſimples, qui ſont par exemple une roüe, un fuſeau, le reſſort, le pendule, & les pieces compoſées, qu'on appelle autrement des roüages & des mouvemens. Nous concevons même d'abord & ſans peine, qu'il faut qu'une Machine automate, telle qu'eſt l'horloge, ſoit compoſée de pieces ſimples; & il nous eſt impoſſible de concevoir qu'elle ait autrement commencé que par la formation de ces pieces ſimples, deſquelles l'Ouvrier a enſuite

composé les roüages, & toute la Machine. Ces pieces simples estant donc les premieres formées, pourquoy leur refuserons nous le nom d'*Elemens* & de *Principes*, c'est à-dire de commencemens de la Machine de l'Horloge ? Nous ne pourrions pas même leur refuser le nom de *Substance* de l'Horloge, lors qu'on nous feroit remarquer, que ces pieces simples sont ce en quoy l'Horloge consiste, & ce en quoy elle peut être resoute lors qu'on le détruit.

Le croirez-vous, Monsieur?

Nous avons la meſme troiſiéme penſée de la Machine du Monde : car dés qu'une fois nous l'avons conçûë, comme une grande étenduë diviſée en pluſieurs pieces ou corps; nous prenons garde que de ces corps il y en a qui ſont ſimples & uniformes, c'eſt-à-dire dont chacun ne peut eſtre diviſé qu'en des parties toutes ſemblables entre elles, & qui ſont toujours la meſme choſe & ont le meſme nom que le tout dont elles ſont parties. Nous voyons d'autres corps au contraire, que nous diviſons

en des parties tout à fait dif-
semblables, de chacune des-
quelles on ne peut pas dire
qu'elle soit la mesme chose
que le tout dont elle est partie.
C'est-là asseurement la pre-
miere & la plus generale diffe-
rence que nous trouvons en-
tre les corps qui composent la
Machine du Monde.

Je dis bien plus ; nous ne
pouvons supposer que ce Mon-
de est une Machine automate,
que nous n'y concevions des
corps simples dont les corps
mixtes sont composez, com-
me le Monde entier est com-

posé des uns & des autres. Je vous défie meſme de ſupoſer que cette Machine a eſté faite, que vous ne conceviez qu'elle a commencé d'être fabriquée, par la formation de ſes pieces ou corps ſimples & uniformes. Cherchez les à preſent dans tout l'Univers ces corps ſimples & uniformes, & faites-nous les connoiſtre ; mais au moins preſentez-nous des corps que l'on voit, que l'on touche, & qui ont un nom dans le Monde, & non des corps imaginez à plaiſir. Pour moy je ne trouve que quatre

corps dans le Monde, auf-
quels on puiſſe attribuer cette
ſimplicité & cette uniformité
des parties. Ces corps ſont le
Feu, l'Air, l'Eau, & la Terre,
conſiderez dans la pureté de
leur origine & avant tout mé-
lange, car dans cet eſtat cha-
que particule de feu eſt feu,
chaque particule d'air eſt air,
chaque particule d'eau eſt eau,
& chaque particule de terre eſt
terre. Qu'on diviſe l'eau, par
exemple, tant qu'on voudra,
& en des particules ou va-
peurs ſi petites qu'elles ſoient
imperceptibles à la vûë, cha-

cune de ces particules, toute imperceptible qu'elle eſt, eſt auſſi bien l'eau que l'Ocean entier, & l'on ne peut pas luy refuſer le nom d'eau. C'eſt ce qu'on ne peut pas dire de tout autre corps: car outre que la pluſpart d'eux peuvent eſtre diviſez au moins par penſée en des parties groſſieres & manifeſtement differentes; tel eſt un arbre par exemple, qu'on peut diviſer en ſes racines, ſon tronc, ſes branches, & ſes rameaux; de chacune deſquelles parties integrantes de l'arbre priſe ſeparement on ne

peut pas dire qu'elle soit un arbre. Il n'y a point de corps, si vous exceptez les quatre que nous avons nommez, qu'on ne puisse, au moins par la force du feu, diviser en des particules dissemblables entre elles, & qui n'ont pas le mesme nom, & ne sont pas la même chose, que le tout dont elles sont des parties.

Je dis bien plus; si l'on pousse bien avant la division de ces corps composez, non seulement on decouvre manifestement dans la plus part d'eux des particules de Feu, d'Air, d'Eau

& de Terre ; mais on en reduit meſme quelques uns en des particules de ces quatre corps ſimples, comme il paroiſt dans l'inflammation & la combuſtion du bois. Au moins n'a t on jamais veu que la derniere reſolution ou diſſolution d'un corps mixte ſe ſoit faite en des particules qui ne fuſſent pas des particules de feu, d'air, d'eau, & de terre.

Il me ſuffit donc de ne trouver dans le Monde aucun autre corps plus ſimple & plus uniforme que ces quatre, & de trouver de leurs particules

dans

dans les autres corps, pour en conclure, qu'ils sont les quatre pieces simples de la Machine du Monde, par la formation desquelles cette Machine a commencé d'être construite, & qu'ils ont esté la matiere seconde dont Dieu a formé les Astres, les Plantes, & les Animaux. On peut par consequent, & on doit mesme les appeller les *Elemens*, c'est à dire les commencemens du Monde, & les *Principes* constitutifs de chaque corps mixte; on peut mesme les appeller la *Substance* du Monde & de cha-

que Mixte, puiſque c'eſt en eux que conſiſte, & que peut eſtre reduit, tant le Monde entier, que chaque corps mixte dans la deſtruction, juſques-là qu'un mixte ſeroit aneanti, ſi Dieu aneantiſſoit les particules de feu, d'air, d'eau & de terre dont il eſt compoſé, & que le Monde entier periroit ſi Dieu reduiſoit au neant ces quatre Elemens.

Cette troiſiéme penſée eſt ſuivie immediatement d'une quatriéme, que nous avons auſſi bien de la Machine du Monde que de toute autre

Machine : car aprés cette dif-
ference generale qui ſe preſen-
te la premiere à nos yeux entre
les pieces ſimples & les com-
poſées, nous remarquons dans
l'horloge quelques differences
moins generales, tant entre
les pieces ſimples, qu'entre
les compoſées. La difference
entre les pieces ſimples eſt pri-
ſe des ſimples modes de cha-
cune d'elles ; & pour ce qui eſt
des pieces compoſées, c'eſt par
la compoſition ou ſtructure
qu'un roüage differe d'un au-
tre roüage, & qu'une Horloge
differe d'une autre Machine

automate qui n'eſt point Hor-
loge.

Donc puiſque c'eſt par la figure, que chaque piece ſimple eſt une telle piece, une roüe, par exemple, & qu'elle differe de tout ce qui n'eſt point roüe; pour quoy ne dirons nous pas que la figure d'une roüe eſt ſa forme eſſentielle de roüe, d'autant mieux qu'on ne peut pas concevoir une roüe ſans cette figure, & que venant à la perdre, elle ceſſe d'eſtre une figure? Par cette même raiſon, pourquoy ne dirons nous pas que la ſtruc-

ture de la Montre, je veux dire l'arrangement de ſes pieces, eſt ſa forme eſſentielle de Montre, puiſque ſi les pieces dont elle eſt compoſée viennent à eſtre derangées, ce n'eſt plus un Montre, ce n'eſt qu'un monceau confus de pieces de Montre.

Sur ce même fondement il faudra donner le nom de formes accidentelles aux autres modes de la roüe, à ſa groſſeur, à ſa conſiſtance, à ſa ſituation, & à ſon mouvement ou ſon repos, parce qu'elle peut changer ces modes, ſans ceſſer

d'eſtre une roüe, tant qu'elle conſervera ſa figure de roüe; & de même tous les modes que l'Horloge peut changer, ſans ceſſer d'eſtre Horloge, tant qu'elle conſerve ſa forme eſſentielle d'Horloge, peuvent & doivent mème eſtre appellez les formes accidentelles. Ainſi une Horloge peut eſtre grande ou petite, ronde ou quarrée, eſtre icy ou là, en mouvement ou en repos, ſans qu'elle ceſſe d'eſtre Horloge, tant que ces pieces ſeront arrangées comme il le faut pour rompoſer une Horloge.

cAprés cela pourrez-vous trouver mauvais que je donne le nom de formes totales aux modes, tant essentielles, qu'accidentelles de l'Horloge entiere, & que je donne le nom de formes partielles aux modes de chacune de ses pieces ou parties? Et puisque, comme je l'ay déja dit, les pieces simples sont veritablement la *substance* de l'Horloge, pourrez-vous trouver mauvais que je donne le nom de *forme substantielle* à l'arrangement que ces pieces simples ont dans l'Horloge, ou si vous aimez

mieux à l'amas de tous les modes de ces pieces simples ?

Je n'auray pas beaucoup de peine à vous montrer, Monsieur, que la quatriéme pensée que nous avons de la Machine du Monde, eſt la même que celle que je viens de vous faire voir que nous avons de l'Horloge ou de toute autre Machine artificielle : car n'eſt-il pas vray, qu'aprés avoir remarqué dans le Monde la difference generale qui eſt entre les corps ſimples ou Elemens, & les corps compoſez ou mixtes, noſtre eſprit ſe por-

te d'abord à distinguer un Ele-
ment d'avec un autre Element,
& un mixte d'avec un autre
mixte.

Or, comment distinguons-
nous le Feu d'avec les trois au-
tres Elemens ? N'est ce pas,
parce que nous voyons que le
Feu est toujours en mouve-
ment, ce que nous ne pou-
vons ny dire, ny concevoir,
de l'Air, de l'Eau & de la Ter-
re ? Car nous concevons l'Air
comme une matiere fluide,
c'est à dire tres facilement di-
visible, l'Eau comme une ma-
tiere liquide, c'est à dire

moins facilement divisible, & la Terre, comme une matiere ferme, ou qui est encore moins facilement divisible que l'Eau. C'est-là proprement l'idée que nous avons de chacun des quatre Elemens.

Et pour ce qui est des corps mixtes, comment distinguons-nous un Arbre, par exemple, d'avec un chien? N'est-ce pas, parce que l'Arbre a des racines, un tronc & des branches, ce que le chien n'a pas? N'est-ce pas aussi par ce même different arrangement des parties que nous distinguons

la racine d'avec le tronc, & que nous distinguons dans chacune de ces parties integrantes de l'Arbre, le corps ligneux d'avec le corps spongieux ? D'ailleurs nous distinguons le corps ligneux d'un chesne d'avec celuy d'un poirier, par l'arrangement differents des grains qui les composent, & même par l'arrangement des particules des quatre Elemens, qui est different dans les grains ou particules du chesne & dans ceux du poirier.

Puis donc que c'est par le

mouvement que le feu eſt feu, & que c'eſt par la conſiſtance ou reſiſtance moins ou plus forte, que l'air eſt air, l'eau eſt eau, & la terre eſt terre ; puis que c'eſt par l'arrangement des parties que le monde entier eſt ce qu'il eſt, & que chaque corps mixte eſt d'un tel genre, un Arbre, par exemple, & d'une telle eſpece, un cheſne, par exemple, en ſorte qu'il ceſſeroit d'eſtre Arbre & cheſne, ſi ſes parties venoient à eſtre derangées; pourquoi ne dirons-nous pas que le mouvement eſt la forme eſſen-

tielle du feu, que la fluidité eſt la forme eſſentielle de l'air, que la liquidité eſt celle de l'eau, & la fermeté ou conſiſtance de pouſſiere eſt la forme eſſentielle de la Terre?

Pourquoy ne dirons-nous pas auſſi que l'arrangement des parties groſſieres de la machine du monde, que l'on appelle le Syſteme du monde, eſt ſa forme eſſentielle, & que l'arrangement des parties de chaque mixte eſt ſa forme eſſentielle generique, d'arbre, par exemple, ou ſpecique, de cheſne, par exemple? Enfin,

puiſque les particules des qua-
tre Elemens qui compoſent
chaque mixte ſont la ſubſtan-
ce du mixte, pour quoy ne di-
rons-nous pas que l'arrange-
ment de ces particules eſt la
forme ſubſtantielle de ce mix-
te, par laquelle un cheſne,
par exemple, differe ſubſtan-
tiellement d'un poirier?

De ce que nous venons de
dire, des formes eſſentielles
des corps, vous conclurrez ai-
ſement, Monſieur, que cha-
que corps ayant les cinq eſpe-
ces de modes ou formes, &
de ces cinq n'y en ayant qu'u-

ne qui leur soit essentielle, les quarre autres sont accidentelles; ce qui paroist en ce qu'elles peuvent changer, sans que le corps cesse d'estre ce qu'il est en genre & en espece. Ainsi une goutte d'eau peut estre grande ou petite, ronde ou plate, estre icy ou là, courir ou estre en repos, sans cesser d'estre eau, tant qu'elle conserve sa liquidité Ainsi un arbre, de tendre & de petit qu'il est, devient grand & solide avec le temps, sans cesser d'être toujours arbre. Sur quoy je vous prie de remarquer, que puis-

que c'eſt toujours par quelqu'un de ces modes accidentels qu'on diſtingue un poirier d'avec un autre poirier, il n'y a pas d'inconvenient de donner à ces modes accidentels le nom de formes individuelles.

He bien, Monſieur, aprés avoir ſi bien expliqué toutes les eſpeces de formes, trouvera-t-on étrange qu'un Phyſicien ſe ſerve des termes de matiere & de forme, de mode & de qualité, de ſubſtance & d'accident, de genre, d'eſpece, d'individu, & de celuy de

difference & de forme essen-
tielle, substantielle, acciden-
telle, generique, specifique,
& individuelle, totale & par-
tielle ? Tous ces termes, non
seulement ne font aucun tort
à la verité, mais ils aident
beaucoup à l'éclaircir lors
qu'on ne s'en sert qu'aprés les
avoir definis, c'est à dire qu'a-
près qu'on est convenu de ce
qu'on veut qu'ils signifient.

Aprés ces quatre Reflexions generales, qui sont, à mon sens, les seules que nous faisons sur la construction de la Machine, nous pensons au

changement qu'elle ſouffre.
Nous prenons garde, par exemple, que dans une horloge qui va, le bout de l'aiguille parcourt ſans ceſſe le cercle du quadran, & que le timbre ſonne les heures, nous voyons paroître dans certaines fenêtres, & ſucceſſivement, des figures qui marquent les ſept jours de la Semaine, les Phaſes de la Lune, les douze mois de l'année, & nous voyons ceſſer tous ces effets & toutes ces apparences, dés que l'horloge ceſſe d'aller. D'ailleurs nous prenons garde, que dans tous

ces changemens & phenomenes, le mouvement de l'horloge ne forme de nouveau aucune piece de l'horloge; mais qu'il les fait seulement paroître, ou de nouveau, ou d'une nouvelle maniere. Puis donc que le mouvement de l'horloge est la cause de ses nouvelles productions, naissances, ou apparences, pourquoy ne l'appellerons-nous pas la *Nature* de l'horloge ?

Voicy justement la cinquiéme pensée que nous avons de la Machine du monde. Aprés avoir pensé qu'elle a esté faite,

que ſa matiere eſt étenduë, & que ſes formes ſont les cinq manieres d'eſtre étendu, aprés y avoir diſtingué les pieces ſimples d'avec les compoſées, & chacune d'elles de toutes les autres, nous penſons aux changemens qui arrivent à ces pieces qui compoſent la machine du monde depuis le commencement. Or nous obſervons que tous ces changemens arrivent, aux quatre Elemens, aux Aſtres, aux Plantes, aux Animaux, les phenomenes ordinaires des Cieux ſont des changemens ou des

apparences des Astres ; les phenomenes extraordinaires, tant du Ciel que de l'air inferieur & du globe terrestre, qu'on appelle meteores, ne sont que des changemens ou de nouvelles productions du Feu, de l'Air, de l'Eau & de la Terre. La germination des plantes, & toutes ses suites, la germination & la vie de l'Animal, & tout ce qui en dépend, sont des changemens qui arrivent aux plantes & aux animaux que Dieu a formez en bastissant la machine du monde. Enfin tout ce qu'on

appelle ouvrages de l'Art, ſont des changemens qui arrivent, ou qui paroiſſent arriver à ces ſept corps que nous venons de nommer, je veux dire au Feu, à l'Air, à l'Eau, & à la Terre, aux Aſtres, aux Plantes & aux Animaux, par l'art ou l'adreſſe des hommes. Nous n'obſervons pas d'autres changemens dans le monde, qu'on ne puiſſe fort bien rapporter à ceux dont je viens de parler. Ces ſept eſpeces de corps ſont donc les ſeules ſept pieces de la Machine du monde; & d'autant que cha-

cun de ces ſept corps ne peut changer que dans ces cinq eſpeces de formes ou modes, nous concevons fort bien que tout changement qui arrive aux corps qui compoſent le monde, eſt un changement, ou de nombre, ou de conſiſtance, c'eſt à dire de diviſion, ou de groſſeur, ou de figure, ou de ſituarion, ou du mouvement au repos, ou du repos au mouvement. Penſez y tant que vous voudrez, Monſieur, vous ne me montrerez aucun changement que je ne puiſſe réduire à quelqu'une de ces

cinq propoſitions.

C'eſt bien plus, il n'y a aucune ſorte de changement qui ne dépende de quelque mouvement ; car premierement, nous ne voyons jamais qu'un corps qui eſt en *repos* commence à ſe *mouvoir* s'il n'eſt pouſſé par un autre corps qui eſt déja en *mouvement*. Secondement, comment *diviſerez*-vous un corps en pluſieurs pieces, ou comment rejoindrez-vous ces pieces ſans *mouvement* ? Troiſiémement, pourrez-vous de même augmenter ou diminuer la *maſſe* d'un

d'un corps sans y ajoûter de nouvelles parties, ou sans retrancher de celles qu'il a. Or pouvez vous ajoûter ces parties, ou les retrancher, sans *mouvement*? Quatriémement, peut-on concevoir qu'un corps change de *place* à l'égard d'un autre corps, sans que l'un ou l'autre le *meuve*? Cinquiémement, puisque la *figure* n'est que le rapport de situation que tous les points de la surface d'un corps ont avec un point conçû au milieu de ce corps, comment la *figure* peut elle changer, sans que

quelques uns de ces points changent de place en ſe *mouvant* ?

Le *mouvement* eſtant donc ce qui fait tous les changemens, qu'on appelle les productions & les phenomenes de la Nature ; c'eſt à dire, le *mouvement* eſtant ce qui fait, que chacun de ces ſept eſpeces de corps naiſt ou commence de paroître à nos ſens, ou qu'il nous paroiſt en divers temps ſous differentes manieres d'eſtre, pourquoy ne dirons-nous pas hardiment, que ce qu'on appelle la *Nature*, n'eſt autre

choſe que le *mouvement* de la Machine du Monde ? D'ailleurs, puiſque perſonne n'a jamais penſé que le mouvement d'une Machine artificielle y puiſſe faire ou former de nouveau quelqu'une de ſes pieces ; comment avons nous le courage de dire, que la nature, qui eſt le mouvement de la Machine du Monde, peut faire de nouveau quelqu'un de ces ſept corps, dont cette Machine eſt compoſée ? Penſez y tant que vous voudrez, Monſieur, je vous défie, tout habile homme que vous eſtes, de

concevoir ny de me faire com-
prendre qu'il ſe faſſe de nou-
veau, ou du feu, ou de l'air, ou
de l'eau, ou de la terre, qu'un
Aſtre ſoit formé de nouveau,
ou une plante, ou un animal.
Et moy au contraire, je me
fais fort de vous montrer (en
ſuppoſant que la Machine du
Monde n'a pas d'autres pieces
que ces ſept corps) que tout ce
qui arrive dans le Monde, n'eſt
que quelque changement,
par lequel un de ces ſept corps
qui nous étoit caché com-
mence de paroiſtre, ou nous
paroiſt autrement qu'il ne pa-

roissoit; & qu'il n'y a aucun de ces changemens qui ne dépende d'un mouvement; & de vous faire toucher au doigt comment chacun de ces changemens qu'on appelle productions ou phenomenes, suit de ce mouvement. Mais il faut pour cela que je vous expose la derniere pensée que nous avons de la machine automate & de son mouvement.

Voicy donc la derniere pensée generale que nous avons, tant de la machine artificielle, que de la Machine du monde. N'est-il pas vray, Monsieur,

qu'en faisant attention aux changemens ou phenomenes de l'horloge, nous prenons garde qu'ils se succedent, une piece poussant une autre piece, laquelle en pousse une troisiéme. Or puisque cet enchaînement d'impulsions finit en l'aiguille qui montre les heures, il faut necessairement qu'il commence par une autre piece. En effet, si en commençant par l'aiguille, nous montons de la piece poussée à celle qui la pousse, nous arrivons enfin au ressort que nous reconnoissons n'estre poussé par

aucune autre piece de l'horloge; mais ſe mouvoir, ou ſe détendre luy-même, lors qu'il a eſté bandé, & nous jugeons même que cela ne peut pas eſtre autrement.

Cette découverte du reſſort ou piece mouvante de la machine, eſt auſſi la derniere penſée que nous avons de la machine du monde, & de ſon mouvement. Elle eſt donc le dernier & le plus important principe de la Phyſique; car tout de même qu'il ne ſuffiroit pas à celuy qui voudroit nous expliquer les effets

& apparences de l'horloge, de nous dire qu'ils dépendent tous de son mouvement ; mais qu'il faudroit que commençant par le reſſort, il nous montrât comment ce reſſort pouſſe l'une par l'autre toutes les pieces qui ſe meuvent, & comment ces pieces réſiſtent diverſement à cette impulſion : de même il ne ſuffit pas à un Phyſicien qui veut rendre raiſon des phenomenes, c'eſt à dire de tout ce qu'il voit arriver dans le monde, de dire, rien n'arrive qui ne ſoit cauſé par un mouvement ; mais il

doit de plus montrer par quel corps ce mouvement commence.

Car dites moy, Monsieur, les changemens qui arrivent dans le monde ne se succedent-ils pas les uns aux autres, & dans chaque changement ne voyons-nous pas qu'un corps en pousse un autre, & que le changement finit lors que ce dernier corps poussé n'en pousse plus aucun? Il faut donc necessairement que cette succession d'impulsions commence par un corps qui se meut par luy-même sans

eſtre pouſſé par aucun autre corps. D'ailleurs, dans la ſuppoſition que le monde a eſté fait, & que ſon mouvement a commencé, il faut qu'il y ait dans le monde un corps qui ſe ſoit meu le premier, & par conſequent, ſans eſtre pouſſé par aucun autre corps. Ce corps qui ſe meut ainſi luy méme, peut-il eſtre autre que celuy que nous ne pouvons concevoir ſans mouvement ? Or il n'y a dans le monde que le Feu à qui le mouvement ſoit ainſi eſſentiel & neceſſaire. Le Feu eſt donc

luy seul le principe du mouvement de la Machine du monde, & il a luy seul toute la *force mouvante*, ou la force d'agir, qu'on peut appeller le *mouvement actif*, ou la *Nature active*; au lieu que tous les autres corps ne se mouvant, c'est à dire, ne changeant de place que lors qu'ils sont poussez par le Feu, ils n'ont qu'un mouvement passif, ou une nature passive, & par la resistance qu'ils font au feu qui les pousse, ils ne font tout au plus que les causes occasionnelles de ces mêmes changemens,

& phenomenes, dont le feu seul est la veritable cause efficiente par son mouvement actif, c'est à dire, par son action & impulsion.

Vous voyez donc, Monsieur, que ce n'est pas sans raison que j'ay établi pour principe de la Physique, que le monde a esté fait, puisque c'est de cette premiere pensée que j'ay tiré toutes les autres; sçavoir. 2. Que la matiere du monde est l'étenduë déterminée à estre corps par les cinq formes, modes, ou manieres d'estre étendu. 3. Que dans le

monde, il y a neceſſairement des corps ſimples, par leſquels Dieu en a commencé la conſtruction. 4. Que ces corps ſimples & les mixtes qu'ils compoſent, different par leurs modes tant eſſentiels qu'accidentels 5. Qu'ils ne peuvent ſouffrir des changement que dans leurs modes accidentels & que tous ces changemens ſont des effets de mouvement 6. & enfin que ce mouvement commence neceſſairement par un corps qui ſe mouvant luy mê-me, a de ſoy les loix de ſon

mouvement, & qui ne pouvant ſe mouvoir que dans les autres corps recoit de leur reſiſtance les regles de ce même mouvement ; où vous voyez auſſi que les Principes de la Phiſique Mecanique ſe reduiſent aux loix & au regles du mouvement actif du feu, qui eſt le reſſort de la Machine du monde. Je reſerve pour une troiſiéme Lettre l'expoſition de ces Loix & Regles du mouvement. Je ſuis cependant, &c.

A Marſeille le 12. *Février* 1701.

Il me reſte encore trois Lettres du même Auteur, dont je vous feray part dans les mois ſuivans.

Voicy un Sonnet ingenieux, qui marque les qnalitez de chaeun des Rois qui ont porté le nom de LOUIS en France. Il eſt de Mr Baucher de Rodez.

LE PRECIS
DE L'HISTOIRE,
OU
Le Catalogue Auguſte des LOUIS.

SONNET.

LOUIS *Premier du Nom fut un Roy Debonnaire,*
LOUIS *Second fut Sage, Heroique & Clement.*
LOUIS *Trois, quoy que jeune, eſtoit Brave & Prudent.*
LOUIS *Quatre eut le Sort favorable & contraire.*

S

LOUIS *Cinq fut docile, & n'eut point d'Adverſaire.*

LOUIS *Six pour l'Egliſe eut un Zele éclatant.*

LOUIS *Sept ſur les Flots fit pâlir le Croiſſant.*

LOUIS *Huit eut de Mars le parfait caractere.*

§

LOUIS *Neuf fut Vaillant, Sobre, Chaſte & pieux.*

LOUIS *Dix fit punir un Miniſtre odieux.*

LOUIS *Onze fut grave & ruſé Politique.*

&

LOUIS *Douze eut du Peuple & le Cœur & la Voix.*

LOUIS *Treize fut Juſte, Integre & Magnifique.*

LOUIS *Quatorze seul vaut tous les autres Rois.*

PRIERE POUR LE ROY.

TOy, qui fis en LOUIS le plus grand des Mortels,
Seigneur, conserve-nous son Auguste Personne,
Et si son bras soutient l'honneur de tes Autels,
Que le tien soit toujours l'appuy de sa Couronne.

Une Dame de merite ayant demandé quelques Lettres ou Poësies galantes à lire, Mr Alison luy envoya les Ouvrages de Voiture. La Dame trouva le tout fort beau, & en particulier, un Rondeau, qui commence par, *Ma*

foy c'eſt fait ; & luy eſtant venu en penſée d'obliger Mr Aliſon d'en faire un à l'imitation de celuy-là, elle luy envoya ces Vers qu'elle fit ſur le champ, & feignit que c'eſtoit une gageure.

Il faut, Damon, que ſans murmure,
(Je l'ay gagé, comme l'a fait Voiture)
Vous m'ajuſtiez treize Vers au niveau
En forme de Rondeau.
Si voſtre cœur par avanture,
Mal à propos alors & tendre & langoureux,
Veut y faire briller ſes feux,
Faites-le taire, & je ſuis ſeure
Que je gagneray ma gageure.

Mr Alison envoya presque aussitost le Rondeau suivant à cette Dame.

Comme Voiture, Iris, de mon cerveau
Vous m'ordonnez qu'je tire un Rondeau.
J'obeis donc, crainte de vous déplaire,
Et si mon cœur ne peut toujours s'y taire,
Accusez-en le Dieu porte-bandeau.

Poursuivons donc, & d'un peu du fardeau
Déchargeons-nous en invoquant Brodeau,
Et puis mettons pour nous tirer d'affaire,
Comme Voiture.

Ce n'est pas tout; àmoins d'estre un Boileau,

Peut-on ſur rien faire un rien qui ſoit beau?
Mais quand on aime, Iris, on peut tout faire.
Ony, par les ſoins du beau Fils de Cithere,
J'ajuſte enfin treize Vers au niveau Comme Voiture.

Mr de Saint Liebaux a fait les paroles de l'Air nouveau que je vous envoye gravé. Elles ont eſté notées par M^r du Meſnil-Marchand.

AIR NOUVEAU.

Sortez, triſtes ſoupirs, coulez, coulez mes larmes,

Je vais perdre l'objet de mes plus tendres vœux ;
Rine ne peut égaler mes cruelles alarmes.
Helas ! fut-il jamais un sort plus rigoureux ?

J'ay remarqué que tout ce qui regarde l'Hiſtoire vous plaiſt ; c'eſt ce qui m'engage à vous faire part de cette Lettre. Elle eſt de Mr Pihan.

A Mr l'Abbé du M.

SI mon Livre touchant la ſucceſſion à la Couronne de France, & les droits &

prerogatives des Princes du Sang estoit devenu public, vous y trouveriez la solution de toutes les difficultez sur lesquelles vous me demandez mon sentiment ; mais comme le Libraire qui a obtenu le Privilege de l'Imprimer ne le fera pas paroistre si-tost, je répondray en peu de mots à toutes vos questions. Je ne citeray rien icy, quoy que je fois seur de ne rien avancer que de vray ; ces questions, à l'exception de la derniere, roulant toutes sur les matie-

res que j'ay traiteés dans cet

Ouvrage, qui ne contient rien, qui ne soit fondé sur de bonnes preuves, ayant cité à la marge les lieux d'où je les ay tirées.

Vous me marquez que Mr l'Abbé de L. soutient que Clodion a esté le premier Roy des François, & qu'il cite Gregoire de Tours povr garant. J'ose vous dire qu'il se trompe, puisque le même Greg. de Tours nomme dans le mesme chapitre quelques Rois Francois qui ont precedé Clodion. D'ailleurs on en trouve d'autres dans Claudien, dans les

Pane-

Panegyriques de Valentinien, de Constantin & de ſes fils, & dans Ammien Marcellin. Si l'on veut remonter plus loin, Vopiſque nous en donne d'autres dans l'Hiſtoire de l'Empereur Probe, vers l'an 277. On peut même avancer que les François ont eu des Rois dans tous les temps, puiſque Tacite nous parle de la Famille Royale des Cattes, Peuples qui dans la ſuite ont fait partie de la Nation Françoiſe.

Pour faire voir demonſtrativement que la Race dont Clodion eſtoit iſſu, regnoit

depuis longtemps, on peut avancer que la succeſſion au Trône, & la Loy des partages, eſtoient bien reglées chez les François longtemps avant leur paſſage deça le Rhin, qui comme tout le monde ſçait, précede le regne de Clodion, ce qu'il eſt aiſé de prouver. Le partage eſt la plus forte preuve de la ſucceſſion bien établie; or le partage entre les Fils de Clovis n'eſt point le premier, Agathias le dit en termes formels. La Parenté proche qui ſe trouve entre Clovis & les Princes qu'il opprima, & qui,

comme il l'avouë luy-même, eſtoient de ſa race, prouve un partage antecedent. Le differend entre les Fils de Clodion pour ce partage, en eſt une troiſiéme preuve, & l'on en peut tirer une quatriéme de la tranquillité avec laquelle ſe fit celuy d'entre les quatre Fils de Clovis, bien que Thierry, l'aiſné de ces Princes, fuſt naturel, ſi l'on en croit Gregoire de Tours, que Cloraire le denier fuſt encore mineur, & au deſſous de l'âge de quatorze ans. Si c'euſt eſté un établiſſement nouveau, il auroit eſté ſuivi

d'une guerre civile, les Fils de Clovis n'eſtant pas fort moderez, & Thierry eſtant grand Capitaine, & ayant les armes à la main.

On peut encore alleguer les partages faits entre les Rois des Allemans, mais bien plûtoſt celuy qui s'eſt fait dés le temps de Tacite entre les Rois des Friſons, Peuples qui ont fait partie de la Nation Françoiſe.

D'ailleurs, la ſucceſſion étoit auſſi tres bien reglée chez les Peuples de delà le Rhin, du temps de Tacite, & auparavant, puiſque la même Race

regnoit ſur un Peuple juſqu'à ce qu'elle s'éteignit. Il allegue pour exemple ce qui s'eſtoit paſſé chez les *Marcomans*, & ce qui ſe paſſa chez les *Cheruſques* au ſujet d'*Italus*. Ce dernier eſt la preuve la plus demonſtrative qu'on puiſſe donner, pour démontrer la ſucceſſion bien établie, & les droits des Princes du Sang.

Sous la premere Race la ſucceſſion eſtoit auſſi bien reglée qu'elle l'eſt aujourd'huy. Le Fils ſuccedoit au Pere, le Frere au Frere, & ainſi dans les degrez plus éloignez, mais en cas

de minorité, les Rois, Oncles du Roy mineur, estoient les Administrateurs de son Royaume, & s'ils ne le gouvernoient pas par eux-mèmes, ils en regloient l'estat, & y nommoient les Regens lors que le Pere du Prince mineur ne l'a pas fait. Cet usage a subsisté sous les deux premieres Races. Quelques Rois Oncles se sont servis de l'autorité que cet usage leur donnoit pour opprimer leurs Neveux. L'exemple des Fils de *Clodomer* ne le prouve que trop.

Vous me priez de vous

marquer quel eſt mon ſenti-
ment ſur la naiſſance de Me-
roüée. Je le croy Fils de Clo-
dion, & le meſme qui fut à
Rome implorer contre ſon
Frere la protection de l'Em-
pereur Valentinien, & celuy
d'*Etius*, comme nous l'appre-
nons du Rhetoricien Priſcus.
Je le croy ſur ce que dans la
ſuite Meroüée demeure dans
l'alliance des Romains, & rem-
porte avec eux une victoire
complete ſur Attila, Roy des
Huns; qu'aprés cette victoi-
re Etius éloigna de luy Tho-
riſmond, Roy des Wiſigots,

luy conſeillant de retourner au plûtoſt dans ſes Etats, de peur que ſes Freres ne s'en emparaſſent, & que, comme remarque Gregoire de Tours, il ſe ſervit de la même ruſe pour faire retirer le Roy des François. Ce Roy eſtoit Meroüée, tout le monde en convient. Il falloit donc qu'il euſt un Frere en eſtat de profiter de ſon abſence, & de s'emparer de ſon Royaume. On ne ſçait point qui eſtoit ce Prince, mais l'on préſume que c'eſt celuy qui a donné l'origine aux Rois François que Clovis op-

prima, qui, comme je viens de dire, estoient de sa Race, & avoient la même origine que luy Or l'un de ces Princes estant Roy de Cambray, & cette Ville ayant esté conquise par Clodion, il est à croire, dit Mr de Valois, qu'il estoit issu de Clodion. Les autres Princes que Clovis opprima, ayant excepté celuy du Mans, ont leurs Etats dans les Pays voisins du Rhin, comme à Cologne, c'est à dire, dans les premieres conquêtes des François, l'on doit se persuader qu'ils venoient du Frere aisné

de Meroüée, eſtant ſeur que ce Frere s'eſtoit emparé de tout, ſans luy en vouloir faire aucune part; de maniere que le même Meroüée n'eut d'abord que des Troupes, à la teſte deſquelles il ſe fit un Royaume aux dépens des Romains, ne nous paroiſſant pas bien qu'il air poſſedé un ſeul pouce de terre dans les premiers établiſſemens des François deça le Rhin.

Tout ce qui embaraſſe eſt qu'en 449 le Prince que Priſcus vit à Rome, n'avoit point encore de barbe qui paruſt; neanmoins

moinson trouve qu'en 456. c'eſt à dire, dix ans aprés, Childeric ſon Fils eſtoit un homme, fait & vigoureux, qui par une conduite trop galante donna tant de jalouſie aux principaux de ſes Sujets, qu'ils l'obligerent de s'enfuir. Cette difficulté ne paroiſt pas fort embaraſſante, quand on conſidere que ce Prince eſtoit blond, comme dit Priſcus. D'ailleurs, Meroüée eſtoit né dans la Baſſe Allemagne, ou dans les Pays-bas, & y avoit toujours demeuré. Il n'y a perſonne qui ne ſçache qu'on

voit dans ces Pays des hommes blonds de vingt-six à vingt huit ans qui n'ont point de barbe qui paroisse ; d'ailleurs la barbe vient bien moins viste quand on ne se fait pas raser. Usage qui a esté celuy des François, & particulierement des Rois & des Princes de leur Sang pendant toute la premiere race. Ainsi l'on peut avancer sans crainte que Merouée estoit dans sa vingt six ou vingt septiéme année lors qu'il alla à Rome, qu'il estoit déjà Pere de Chilperic, que ce dernier pouvoit même avoir

alors ſept à huit ans pour le moins, & qu'ainſi dix ans aprés il eſtoit en eſtat & en âge de donner de la crainte aux Peres, & de la jalouſie aux Maris. Souvenez-vous, Monſieur, que je vous ay fait remarquer à ce ſujet que tous nos Rois de la premiere race ſe marioient fort jeunes, que *Clovis* I. n'avoit pas dix-ſept ans lors qu'il eut *Thierry* ſon fils aîné, & qu'on trouve des exemples ſemblables dans les deux premiers *Clotaires*, dans *Childebert* Roy d'Auſtraſie, & ſes fils, & dans tous les Merovingiens,

Successeurs de Dagobert I.

Je m'aresteray moins, Monsieur, sur les autres questions. Je repete encore, que la succession a esté bien reglée sous la premiere & sous la seconde race, qu'elle n'a esté troublée que par des revoltes; & quand la Couronne a passé sur la tête de *Pepin le Bref*, elle n'est point sortie de la race Royale. Mr l'Abbé L. en conviendra quelque jour: il conviendra de même, que Louis & Carloman freres, crus batards, & les Rois Eudes & Raoul n'ont point esté des

Uſurpateurs. Les deux premiers eſtoient Fils legitimes, & Succeſſeurs legitimes de Louis le Begue leur pere. Je le prouve ſur le témoignage de *Charles le Chauve* leur ayeul, de Louis leur pere, de Louis Roy de Franconie, & de Charles le Gras leurs oncles paternels, ſur le témoignage du Pape Jean VIII. & du Sçavant *Hincmar* de Rheims, enfin de tous les Grands du Royaume qui les reconnoiſſent Rois ſans faire la moindre difficulté. Le Roy Eudes ne fut que Roy Regent, &

Administrateur du Royaume pendant la minorité de Charles le simple. Ce fait se demontre par des preuves inconteſtables. Si Eudes fut reconnu Roy, s'il fut couronné, l'on ſuivit l'uſage de ce temps là, uſage qui ſubſiſtoit encore en 1220. puiſque cette année Jean de Brienne fut couronné Empereur de Conſtantinople, du conſentement de tous les Grands, bien qu'il ne fuſt que Regent & Adminiſtrateur de l'Empire pendant la minorité du jeune Baudoüin. Raoul fut de même Roy Regent, & Ad

miniſtrateur du Royaume pendant la priſon de Charles le Simple, & la minorité de ſon fils. Hugues Capet n'uſurpa point la Couronne, & ne fut point élû. Il ſucceda comme le mâle le plus proche, à l'excluſion de Charles, fils de Louis d'Outremer, le ſeul Prince qui fuſt alors, qui nous ſoit connu pour eſtre iſſu en ligne directe de Charlemagne. Ce Prince fut exclus de la Couronne, parce qu'il s'en eſtoit declaré l'ennemi, & qu'il avoit pris un parti oppoſé aux Rois, ſon frere & ſes

neveux. Ce crime qui estoit une felonie produisant l'exclusion, comme nous l'apprenons des Loix des Allemans, qui estoient les mêmes que celles des François ; du langage que Henry l'Oiseleur tint aux Deputez de Conrard I. qui le designoit son Successeur au Royaume de Germanie, d'une conversation entre Philippe Auguste & le Legat du Pape, au sujet de Jean Sans-terre, Roy des Anglois ; enfin du témoignage de Machiavel, qui nous assure que cette Loy ou cet usage subsis-

coit encore en France en 1498.

Hugues ne ceda point aux autres Grands, pour s'en faire connoiſtre la proprieté des Païs qu'ils avoient uſurpez lors & depuis le démembrement de la Monarchie; auſſi ne trouvons-nous ce fait dans aucun Auteur ancien. De plus, les grands Fiefs furent encore à la diſpoſition entiere des Rois pendant plus de deux Siecles. Leurs Majeſtez en inveſtiſſoient ceux des Coheritiers que bon leur ſembloit, ſans avoir égard à la proximité. Quelque fois même ils les en

privoient tous, & investissoient du Fief un Sujet qui n'y avoit aucun droit legitime. Nous en avons des exemples pour le Duché de Normandie, les Comtez Pairies de Flandres, de Champagne & de Toulouse, les Comtez d'Anjou, de Touraine, &c. Les Grands en estoient si convaincus qu'ils regloient leur Succession par leurs Testamens, & faisoient approuver ces Testamens à leurs Majestez, afin qu'ils fussent valables. Cet usage subsistoit encore dans le quatorziéme Siécle.

Si Hugues Caper & ſes Succeſſeurs Rois juſqu'à Philippe Auguſte aſſocierent leurs fils à la Royauté, s'ils les firent couronner & reconnoiſtre Rois, ce ne fut point pour aſſeurer dans leur Famille la Succeſſion à la Couronne. Elle eſtoit fixe ſans cela, comme nous l'apprenons de pluſieurs Lettres des Papes, mais beaucoup mieux de celles d'Ives, Eveſque de Chartres, & du reſultat de quelques aſſemblées des Etats Generaux du Royaume.

Vous me demandez, Mon-

ſieur, quel rang ont tenu les Princes du Sang. Je vous ré. pons, le premier aprés les Rois. Nous en avons des preuves ſous la premiere Race; beaucoup plus ſous la ſeconde, & une infinité ſous la troiſiéme. Ils ont precedé tous les Grands qui ſe trouvoient dans le Royaume, de quelque ordre qu'ils fuſſent, excepté les Rois. Il eſt vray que quelques branches de Princes, n'ayant pas de bien pour ſe ſoutenir à la Cour, ſe ſont renfermées dans les Provinces, & y ont vêcu d'une maniere ſi obſcure,

qu'on a ignoré qui elles étoient, & quelques unes l'ont ignoré elles mêmes. Dans cet abaiſſement, elles ont eſté confonduës avec la Nobleſſe. Ce malheur eſt arrivé aux branches cadettes des Maiſons de Dreux & de Courtenay, & aux branches de Montagu & de Sombernon, cadettes de la premiere Maiſon des Ducs de Bourgogne. Si le titre de Prince avoit eſté à la mode en ces temps-là, ce deſordre ne ſeroit pas arrivé. Alors tres peu de gens le prenoient, au-jourd'huy trop l'uſurpent.

Les Princes du Sang ont joüi tranquillement du privilege de la preſéance juſqu'en 1538 que le Duc de Guiſe, cadet de la Maiſon de Lorraine, voulut preceder le Duc de *Montpenſier*, Prince du Sang de la branche de Bourbon. Il forma cette prétention, ſur ce qu'il eſtoit plus ancien Pair, ſon Comté de Guiſe ayant eſté érigé en Pairie dés 1528. Ce Duc qui ſe ſervoit du privilege de l'antiquité de ſa Pairie pour preceder les Princes du Sang, & de celuy de ſa naiſſance, pour avoir le pas ſur les Seigneurs,

gneurs, ſans vouloir que les Princes du Sang ſe ſerviſſent de la même prerogative à ſon égard, fut hautement ſoutenu par le Roy François premier, qui n'aimoit pas les Bourbons à cauſe de la revolte du Conneſtble.

Le Duc de Guiſe alleguoit pour ſoutenir le privilege de la Pairie, que Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, avoit precedé ſes freres aiſnez au Sacre de Charles V. leur Neveu, comme eſtant plus ancien Pair qu'eux. Cet exemple unique dans noſtre Hiſtoire eſt

détruit par cinquante autres, qui tous ont precedé les prétentions du Duc de Guiſe. D'ailleurs, le Procez eſtoit alors entre Princes du Sang, Pairs entre eux par raport à la naiſſance, & qui ne differoient que par le droit d'aîneſſe. Le Duc de Guiſe ne pouvoit jamais eſtre Pair au Duc de Montpenſier, car bien qu'il fuſt d'une Maiſon où la dignité Ducale eſtoit hereditaire depuis l'an 1209. ſa naiſſance eſtoit infiniment au deſſous de celle du Duc de Montpenſier, dont les anceſtres re-

gnoient sur la premiere Monarchie du monde depuis un tres grand nombre de Siecles. D'ailleurs quand on n'auroit eu égard qu'à la Pairie, le Duc de Guise devoit ceder, puisqu'il n'estoit Pair que depuis dix ans, & que le Duc de Montpensier l'estoit, non par sa Terre, mais par sa naissance & par ses ancestres, estant faux que les Princes du Sang ne soient Pairs nez que depuis l'Edit de 1575. puisque dés l'an 1482. le Roy Louis XI. avoit declaré dans le traité d'Arras, ou *franchises* Article 89. que

les Princes du Sang eſtoient ſubrogez au lieu de Pairs. Il les nomme & fait ſigner avant les Pairs Seculiers & Eccleſiaſtiques. Il ſuivoit en cela un uſage, dont on peut donner quantité de preuves ſous chaque regne depuis Henry I. & même plus loin.

Ce different pour la preſéance fut terminé en 1575. au profit des Princes, dans l'Aſſemblée des Etats Generaux tenus à Blois.

Vous me demandez mon ſentiment ſur la Maiſon Royale de France. Le voicy.

Elle eſt la plus Noble qui ait jamais regné ſur la Terre, & la ſeule qu'on ne decouvre que ſur le Trone. Elle a produit un plus grand nombre de Rois & d'Empereurs, qu'aucune qui ait eſté juſqu'à nous. Son origine m'eſt inconnuë, eſtant ſur le Trone longtemps avant que les François ſe ſoient eſtablis dans les Gaules, ce qui arriva vers 4 8. ou 20. & la ſucceſſion au Trone étant déja bien eſtablie, & les peuples logez de là le Rhin ne rceonnoiſſant pour Rois que ceux de la même Famille. On

peut bien avancer, que c'eſt une de ces Races Royales, primitives, une de ces Races benîtes par Dieu, une de ces Races choiſies, pour me ſervir des termes du Pape Jean VIII. une de ces Races choiſies, dis-je, par le Roy des Rois, pour commander aux Peuples & pour regner ſur les Nations.

L'on eſtoit ſi perſuadé, que cette Auguſte Race eſtoit la plus Noble du Monde, que le Titre de *Nobiliſſime*, de *tres Noble*, ou de la *plus Noble* luy eſtoit conſacré, comme l'ont

remarqué les Sçavans Mabillon & du Cange. L'on croyoit qu'il estoit plus avantageux à un Prince de cette illustre Race de perdre le jour, que de la deshonorer ; c'est ce que dit Clovis I. à Renier, Roy de Cambray. On a cru de méme que les Rois de cette Race illustre estoient moins honorez par leur Couronne, que par leur Sang. C'est ce que disent le Pape Jean VIII. à Charles le Gras Roy & Empereur, & le Pape Gregoire VII. à Philippe I.

Ce ne sont point trois Races

differentes qui ont regné sur les François, c'eſt une même Race diviſée en trois branches principales. S. Arnoul, reconnu pour Tige des Carliens & des Capets, eſtoit Prince du Sang, & de la meſme Race que les Merovingiens. Quatre Auteurs anciens le diſent en termes formels. Le langage de ceux qui ont écrit ſa vie, comparé à celuy de Manulphe, Eveſque de Toulouſe, & à celuy des Actes de S. Cloud & de S. Guillaume du deſert, l'inſinüent, ou plûtoſt l'aſſurent. Cette opinion a eſté celle

de toute la Terre jusqu'au si-
xiéme Siecle. On en a éta-
bli une nouvelle, mais fausse
dans le Siecle qui vient de
finir. Le couronnement de
Pepin pour Roy de France, du
consentement unanime des
Grands, est une preuve incon-
testable qu'il estoit du Sang
Royal, & qu'il avoit la même
origine que les Merovingiens
ses Predecesseurs, puisque les
François ne reconnoissent
Rois que des Princes du Sang.
Pepin estoit issu de S. Arnoul
de mâle en mâle.

On ne sçait pas bien encore,

ſi les Princes du Sang qui paroiſſent ſous la ſecon RA-CE, eſtoient iſſus de Saint Arnoul, ou de quelque autre Branche. On a découvert depuis peu; que les Comtes de Chaumontois en Lorraine étoient iſſus de S. Arnoul, & par conſequent Princes du Sang & de la RACE des Rois. Leur poſterité maſculine finit à Frederic II. Duc de la Lorraine Mozelane mort en 1032. Il ne laiſſa que des Filles, dont Sophie qui eſtoit l'aiſnée eut en partage le Barrois, le Voivré, & la Ville d'Amanze. On

a des raiſons tres fortes de croire, que Wifroi, Comte de Bourges, qui conſtamment eſtoit Prince du Sang, venoit de mâle en mâle de S. Arnoul. L'on conjecture, ſur la conformité des noms qui roulent dans la Famille des Anciens Comtes Seigneurs de Turenne, dont la Branche aiſnée finit à Sulpice, qui porta Turenne dans la Maiſon de Comborn, & qui paroiſſent de même Tige que Wifroi, que ce Comte venoit d'un des Fils de Pepin le Gros, Petit-fils de S. Arnoul. Si cela eſtoit

vray, l'on auroit encore une preuve incontestable que S. Arnoul seroit issu des Rois des François, puisque les Auteurs des Actes de S. Genoulf & de S. Jacques l'Hermite, qui sont Anciens, disent que Wifroi estoit issu des Rois des François & du Sang Royal, & ils assurent le même de Robert le Fort son Gendre, qui constamment venoit en ligne directe de S. Arnoul. La posterité Masculine de ces Comtes, Seigneurs de Turenne, s'est continuée par la Branche puisnée qui a pris le nom de Soüil-

lac, lorſque les ſurnoms ſont devenus hereditaires.

L'on découvre encore aſſez bien, que les Anciens Ducs de Septimanie, iſſus du Comte Thierri Pere de S. Guillaume du Deſert, venoient de S. Arnoul. Je crois qu'il eſt de même des Rois de Bourgogne iſſus de Raoul Fils de Conrard, Comte de Paris. J'ay prouvé qu'ils eſtoient Princes du Sang de France. J'ay prouvé le même pour Berenger Roy d'Italie, & je crois ſur des raiſons aſſez fortes, que Gui, l'autre Roy d'Italie, eſtoit auſſi Prince du Sang.

Les deux plus illuſtres Branches qui ſoient ſorties de Saint Arnoul, ſont celles des Carliens & des Capets. La premiere eſt éteinte depuis pluſieurs ſiecles; la ſeconde ſubſiſte & regne ſur la meilleure partie du monde. Elle vient de Childebrand, Frere de Charles Martel, & arriere Petit-fils de Saint Arnoul. Childebrand fut Pere de Nebelong, & celuy cy de Theodebert, dont le Fils Robert I. fut ſurnommé le Fort & le *Machabée*. Il laiſſa deux Fils, les Rois Eudes & Robert. Le premier ne laiſſa

pas de posterité ; le second fut Pere de Eudes le Blanc & le Grand, dont le Fils aîné Hugues Capet, surnommé le Grand, succeda à Louis V. dernier Roy des François issu de Charlemagne.

Je ne fais point trois Roberts, comme du Bouchet, puis que les deux premiers ne sont qu'un seul & mesme homme ; sçavoir Robert le Fort, qui a esté marié deux fois ; la premiere avec Agane, fille de Wiffroi, Comte de Bourges ; la seconde avec Adelaïs, Veuve de Conrard, Comte de

Paris. Je ſuis en cela le ſiſteme du Pere Jourdan. Il ne l'avoit appuyé que ſur des conjectures tres fortes, mais je l'ay mis dans un nouveau jour, & je l'ay fortifié par des preuves de fait. Du Bouchet veut que Robert le Fort n'ait eu pour Femme qu'Adelaïs, & qu'en moins de quatre ans de mariage il en ait eu cinq Enfans. Cependant Robert le Fort eut une Fille, mariée à Emenon. Comte d'Angouleſme. Cette Princeſſe ſe trouva Veuve, & Mere de deux Enfans, deux années aprés le mariage de ſon Pere

Robert avec Adelaïs, preuve constante qu'elle n'estoit donc point issué de ce mariage, mais d'un autre qui estoit anterieur. Cet autre mariage avoir esté avec Agane, Fille de Wifroy, Comte de Bourges. La preuve est que les biens de cette Princesse passent aux deux autres Filles de Robert, sans que ses Fils en ayent eu rien, preuve que ces filles estoient issuës du mariage d'Agane avec le mesme Robert; car pour les Fils de ce Prince, il est seut qu'ils sont de son mariage avec Adelaïs. La descente de nos

Rois depuis Robert le Fort, en incontestée & incontesta-ble.

La troisiéme Race a pro. duit une infinité de Rois, & quelques Empereurs de Constantinople; on a vu cinq de ces Princes estre en mesme temps sur le Trône; sçavoir un en France, un à Naples, un en Navarre, un en Portugal, un en Pologue & en Hongrie. Presentement il y a trois Rois issus de Hugues Capet, sçavoir Louis le Grand en France, Philippe V. son Petit-fils en Espagne, & Pierre II. en Portugal.

La Monarchie Françoiſe n'a pas eſté ſi étenduë ſous la troiſiéme Race, que ſous la ſeconde. Pendant prés de cent ans, elle a compris la France & l'Allemagne entiere, cette partie de la Pologne qui eſt deça le Viſtule; cette partie de la haute Hongrie qui eſt deça la Teiſſe, toute la baſſe Hongrie, toute l'Italie, excepté un petit coin du Royaume de Naples; enfin la partie de l'Eſpagne qui eſt deça l'Ebre. Elle comprenoit auſſi tous les Etats ſituez aux environs de la France, comme la Hollan-

de, les Pays bas, toute cette partie de l'Allemagne qui eſt deça le Rhin, les Suiſſes & leurs Alliez, & la Savoye. Dans toute cette vaſte étenduë de pays, les Rois des François eſtoient les ſeuls Souverains. Tout leur eſtoit ſoumis pour le temporel, de quelque caractere qu'il fuſt reveſtu, & ils ne reconnoiſſoient au temporel que Dieu ſeul.

La Monarchie Françoiſe n'a point eſté plus étenduë depuis 888. qu'elle l'eſt aujourd'huy ſous le regne glorieux de Louis le Grand, qui regne, gouver-

ne, protege & défend la meilleure partie du monde, & un pays incomparablement plus étendu, que ne l'a eſté la Monarchie des François ſous le Roy Charlemagne.

La Divine Providence reſervoit à la gloire & au bonheur de Louis le Grand, l'avantage de voir ſon Petit fils devenir Roy de toute la Monarchie Eſpagnole, & de le devenir par le droit du Sang & par le droit ſucceſſif, droit que le feu Roy d'Eſpagne Charles II. avoit reconnu dans ſon teſtament.

Ajoûtons à la gloire de la France, qu'il n'y a pas dans l'Europe un Roy ou Prince regnant qui ne soit issu de mâle en mâle de Sujets des Monarques François ; qu'elle a donné à l'Asie un tres grand nombre de Rois, qu'elle y a fondé plusieurs Royaumes, qu'elle a maintenus assez long-temps par la valeur des François, ses Enfans. En effet, il n'y avoit presque que des François dans la Palestine, dans l'Armenie, en Egypte, à Constantinople, & ailleurs ; & ce fut ce qui donna lieu à Baudoüin I. second Roy

de Jeruſalem, de ſe dire Roy des François.

Je trouve un plaiſir ſi ſenſible à parler des grandeurs du Roy, de la tres-Auguſte Maiſon de France, & de la Monarchie Françoiſe, que je ne m'apperçois pas que ma Lettre eſt déja trop longue, & que néanmoins j'ay encore à répondre à vôtre derniere queſtion, qui eſt de ſçavoir quand on a commencé de demander aux Rois de France des garants pour l'execution des Traitez de Paix qu'ils faiſoient, ou avec leurs Vaſſaux, ou

avec les autres Souverains.

Cette question m'est un peu nouvelle, neanmoins je croy qu'on doit fixer le commencement de cet abus sous les années 1317. & 18. ce qui me détermine à le croire, c'est que le Roy Philippe le Long, pour lors Regent du Royaume, fit cette année un Traité avec le Comte de Flandre, dans lequel ce Comte stipule, *que les Princes du Sang & lignage du Roy*, & les Pairs de France promettroient d'estre les garans de l'observation du Traité, & de donner à Sa Majesté

ny

ny aide, ny ſecours en cas qu'elle y fit infraction. Philippe y conſentit, mais les Princes & les Pairs le refuſérent abſolument, parce que, comme dit Charles Comte de Valois, dans les lettres qu'il expedia pour cette garantie, *Ces choſes eſtoient étranges & non accoutumées de Rois, ne du Lignage, ne des Pairs de France.* L'on trouve le même langage dans les Lettres de Louis. Comte de Clermont, depuis premier Duc de Bourbon. Les Pairs déclarerent auſſi que ces choſes *eſtoient étrangeres & non accoutumées.*

Je conclus que cet uſage commença pour lors, & je le conclus ſur ces termes, & ſur la réſiſtance des Princes & des Pairs à donner ces ſeurerez. Le Traité fut fait en 1317. Le Roy commanda pluſieurs fois aux Princes d'accorder ces Lettres, ſans qu'ils le vouluſſent faire. Il les aſſembla pour la derniere fois au Louvre le 7. Janvier 1318. Neanmoins quelques inſtances qu'il leur puſt faire alors, ils ne déférerent point à ſes ordres, pour ne pas introduire une nouveauté ſi dangereuſe. Le

Comte de Valois n'accorda les ſiennes que le 27. Juin ſuivant, & le Comte de Clermont, depuis Duc de Bourbon, le 5. du mois d'Aouſt de la même année. J'ay trouvé ces Lettres dans un Manuſcrit qui contient divers Actes anciens pour les Pairs & Pairies, & qui m'a eſté communiqué par Mr Simon, Bibliothecaire de Mr l'Abbé Bignon, & Secretaire de l'Academie royale des Sciences. Ce Manuſcrit eſt de la belle Bibliotheque de cet illuſtre Abbé, le Mecenas des Sçavans.

Pour revenir aux Garanties de Paix, l'on en trouve quelques exemples dés Philippe Auguſte, mais elles ne ſont pas de la même nature ; les Barons promettent ſeulement qu'ils obſerveront la paix, c'eſt à dire qu'ils n'y feront pas d'infraction. Ces promeſſes étoient alors neceſſaires ; les Grands faiſant la guerre, quand & à qui bon leur ſembloit, excepté à leur Souverain, contre lequel neanmoins ils n'étoient que trop ſouvent rebelles.

Je crois, Monſieur, avoir ſatisfait à tout ce que vous

souhaitez de moy, mais comme je sçay que vous estes sensible à tout ce qui regarde l'Auguste Maison de France, je vous apprendray que l'on m'a dit que bien des gens travaillent à éclaircir les difficultez qui paroissent dans quelques degrez de Generation, qui ne sont pas aussi bien prouvez qu'on le souhaiteroit. Mr l'Abbé le Gendre, Chanoine de Nostre Dame, connu par quelques Ouvrages assez estimez, en est un. Mr de L. y travaille aussi; il y en a encore d'autres, dont je ne sçay pas

les noms. J'eſpere que tous enſemble nous aurons le bonheur de réuſſir, & de prouver inconteſtablement une verité conſtante, qui eſt que le même Sang a toûjours regné ſur les François, tant avant que depuis l'établiſſement de leur Monarchie deça le Rhin. Je ſuis, Monſieur, &c.

Je croy, que je vous feray plaiſir de vous apprendre les nouvelles modes que les femmes de qualité ont introduites à Madrid, & la maniere galante dont elles s'habillent à

preſent. Je vous ay déja parlé de ce Cordon bleu qu'elles prirent toutes ſi galamment à la magnifique cérémonie de l'entrée publique que fit à Madrid le Roy d'Eſpagne. Elles l'ont conſervé; & de leur propre autorité elles ſe ſont faites Chevalieres de l'Ordre du Saint Eſprit, pour porter toûjours ſur elles, cette marque ſi brillante qui diſtingue ſur ſes habits Philippe Cinquiéme, de tous ſes Predeceſſeurs. Elles portent donc le cordon bleu; il n'eſt pas de la moitié auſſi large que celuy des Chevaliers

de l'Ordre. Il eſt bordé de diamans ou de perles, avec un Saint Eſprit garni de riches diamans. Elles ne vont en viſite, & ne ſortent plus de leurs maiſons ſans cet ornement. Ce Saint Eſprit, dans le temps qu'elles ſont chez elles, ne tient au cordon bleu que par un crochet, & elles le mettent à leur coſté gauche, vis-à-vis du cœur. La plûpart ont un Saint Eſprit plus petit, mais toujours garni de diamans qu'elles mettent vis à-vis du cœur, avec un petit ruban bleu, & elles l'appellent *Picamicor.*

Elles ont avec cela une Dragonne bien brodée sur l'épaule droite, & elles l'appellent la *Rage*. Au bras gauche au dessus du coude, elles noüent un Ruban de la couleur que chacune choisit pour la sienne, & elles appellent ce nœud la *Fureur*.

Dans l'endroit des cheveux, que nos Dames appellent le *tignon*, elles mettent une toufe de nompareille de la couleur qu'il leur plaist, & elles appellent ce petit ornement *Escarapela*.

Ce qu'il y a encore de plus

ſingulier, pour témoigner le cas qu'elles font des Fleurs de Lys, elles ont inventé une maniere de coulant qui eſt un ornement bien riche. Au milieu de leur collier de perles, à la même place où les Dames de France mettent leur coulant, les Dames Eſpagnoles mettent une petite Couronne de diamans, d'où pend un petit cordon où ſont enfilées trois Fleurs de Lis de diamans de la diſtance de deux travers de doigt de l'une à l'autre, & ce cordonnet eſt terminé par une belle croix

de diamans qui brille sur leur poitrine. Elles appellent ce nouvel ornement un *Mirame-lindo*.

Au lieu de la barriere que portoient il y a quelques années nos Dames de France, les Espagnoles mettent un nœud de rubans qu'elles appellent *l'Inflamacion*.

Un bel esprit Espagnol a fait quelques couplets de chanson en sa Langue sur toutes ces nouvelles modes. Tant de Gens apprennent l'Espagnol à l'heure qu'il est, & tant d'honnestes Gens commen-

çent à le parler icy, que j'ay cru devoir vous faire part de cette Chanson.

CHANSON ESPAGNOLE.

Para que las vozes digan
Lo que el adorno dictô,
Y lo que pronuncia el trage,
Vaya vistiendo la voz,
Traygo conmigo
Rabia, furor,
Escarapela, Inflamacion
Mirame lindo,
Y picami el cor.

Ces mots *Rabia*, *furor* & les autres, servent de refrain,

ce que les Eſpagnols appel-
lent *Eſtribillo*, & on les repete
à la fin de chaque couplet,
pour faire entendre. *Je porte*
avec moy les ornemens appellez
la Rage, *la Fureur*, &c.

COPLAS.

La Rabia de la Dragona
Al hombro derecho diô
Un laço que con dos borlas
No es cinta, ſino pendon,
Y eſto es en ſuma
Rabia, furor, &c.

S

El Furor al codo izquierdo
Adorna en opoſicion,
Y de dar de codo tiene

Vota ſu manga el amor,
Y eſto es en ſuma
Rabia, Furor, &c.

Z

La Eſcarapela de cinta
Encaramando un monton
En el cogote es lechuga
En metafora de Flor;
Y eſto es en ſuma
Rabia, furor, &c.

S

El mirame lindo pende
De la garganta y en pos
El Picamicor es bueno
Para el mal de coraçon;
Y eſto es en ſuma
Rabia, furor,

Escarapela, Inflamacion,
Mirame lindo,
Y Picami el cor.

Je n'aurois pas attendu jusqu'à aujourd'huy à vous faire part du Sonnet qui a remporté cette année le Prix de Mrs les Lanterniſtes de Toulouſe, ſi je l'avois receu dans le temps qu'on a pris ſoin de me l'envoyer. Voicy ce que ces Mrs ont fait publier touchant ce Sonnet.

Le R. P. Courtier, Preſtre de la Doctrine Chreſtienne, Profeſſeur de Rhetorique dans le College

de Lesquille de Toulouse, est l'Auteur du Sonnet auquel on a adjugé le Prix. Cet Ouvrage donne bien dans le sujet qui avoit esté proposé. L'Eloge du Roy y est tracé finement. Le grand nombre des Victoires que ce Heros a remportées, & le fameux évenement qui réunit pour toujours les cœurs de deux fieres Nations, seront des monumens éternels de sa valeur & de sa prudence.

Il nous a esté envoyé plusieurs Sonnets, où la rime Prix est employée avec une s, au lieu d'une x finale. Il a fallu excuser ce changement, parce que cette faute ne

vient que du Mercure qu'on im-
prime à Toulouſe.

AU ROY.

QVe de Sceptres brillans, que d'é-
tonnans ſpectacles
Ebloüiſſent les yeux de l'Vnivers
ſurpris !
D'un tranſport de plaiſir, Peuples,
ſoyez épris :
En faveur de Louis, Dieu remplit
ſes Oracles.

§

La Terre a vû, Grand Roy, parmi
tous tes miracles,
Ses plus fameux Guerriers déconcertez
ou pris,
Cent Sieges achevez, auſſi-toſt qu'-
entrepris ;

Fiers travaux, où ton bras força tous les
obſtacles.

Et

Ta gloire étale encor un triomphe
nouveau.
Du climat où le jour allume ſon flam-
beau,
Juſqu'aux lieux ou l'on voit ſes clar-
tez
terminées.

Si

Tu couronnes ainſi tes grandes ac-
tions;
Ainſi dévelopant tes hautes deſti-
nées.
Le Ciel met à tes pieds toutes les
Nations.

PRIERE POUR LE ROY.

Daigne preſter l'oreille à noſtre humble Priere,

Nous t'invoquons, Seigneur, pour un
Roy glorieux:
Augré de nos desirs prolonge sa car-
riere,
Et tel qu'il est icy, fais le grand dans
les Cieux.

J'ajoute quatre Sonnets, du nombre de ceux qu'on a jugez les plus dignes de paroistre avec le Sonnet victorieux, & j'en garde quelques autres pour le mois peochain.

I

QVels pompeux appareils, quels étonnans spectacles!
L'Espagne par son choix rend l'Vnivers surpris,
De son jeune Heros cent Peuples sont épris:

A peine ſur ces faits euſt on cru les
Oracles.

Pour le ſang de Bourbon Dieu ſeul fait ces
miracles,
Ces coups heureux du Ciel ſont l'équi-table
prix
De cent travaux divers pour ſa gloire
entrepris,
Philippe eſt couronné malgré tous les
obſtacles.

Bellonne ſans pouvoir dans ce ſiecle
nouveau,
De rage ſous ſes pieds briſe, éteint ſon
flambeau ;
Les querelles des Rois ſont enfin ter-
minées.

Et l'Envie attachée aux grandes
actions,

Pour changer de Louis les hautes
destinées,
Tâche en vain de ligner de fieres
Nations.

PRIERE POUR LE ROY.

O Seigneur! protegez & l'Espagne &
la France,
Que leurs Peuples guerriers soient à
jamais unis:
Daignez vous souvenir que Louis &
son Fils
Ne regnent dans ces lieux que par
vostre puissance.

II.

QVe Louis à nos yeux étale de
spectacles!
De ses faits éclatans l'Vnivers est
surpris,

Dans les nobles transports dont son cœur eſt épris
Son bras fait tout trembler, ſa voix rend des oracles,

Q

Quel regne fut jamais ſi fertile en miracles !
Quel Heros de ſes ſoins eut un plus digne prix ?
Ce que ſes fiers Ayeux en vain ont entrepris,
Ce Monarque le fait à travers mil-le obſtacles.

S

Senſible aux doux attraits d'un triom-phe nouveau,
Il eſt d'un Prince heureux le guide & le flambeau
Par qui l'Eſpagne voit ſes frayeurs terminées.

S

Philippe luy promet de grandes actions :
Il marche ſur les pas & ſuit les deſtinées
D'un Roy qui regle ſeul toutes les Nations.

PRIERE POUR LE ROY.

Seigneur, du grand Louis ſoutenez la
puiſſance,
De ſes proſperitez éterniſez le cours.
Beniſſez ſes projets, conſervez ſes
beaux jours,
Et pour l'Eſpagne & pour la France.

III.

QUe le Sang de Bourbon cauſe de
beaux ſpectacles !
Louis de tes hauts faits l'Vnivers eſt
ſurpris :

De ta gloire ébloüi, de tes vertus
épris
Charles en ta faveur rend ſes der-
niers oracles.

Philippe ſur tes pas nous promet des
miracles!
Des talens qu'il te doït ſa Couronne
eſt le prix:
Tout ce que contre luy vingt Rois ont
entrepris,
N'oppoſe à ſes projets que d'impuiſ-
ſans obſtacles.

Bellone vainement s'efforce de nou-
veau,
Dans nos Etats unis d'allumer ſon
flambeau,
Nous verrons par tes ſoins ſes fureurs
terminées.

Ta rare pieté, tes ſages actions,
Sont le riche tiſſu des belles deſti-
nées,
L'exemple des Heros, l'amour des
Nations.

PRIERE POUR LE ROY.

Arbitre ſouverain du cours de nos an-
nées,
Prolonge les jours de Louis,
Afin que de ſes Petis-Fils
Ce Heros puiſſe voir les teſtes cou-
ronnées.

I V.

B Ellone voit finir ſes funeſtes ſpec-
tacles,
D'un changement ſi prompt l'Vni-
vers eſt ſurpris,

Philippe a des vertus dont l'Ibere
eſt épris,
Themis en leur faveur prononce ſes
oracles.

S
Ce rare événement enfante des mi-
racles,
Dont la Poſterité reconnoiſtra le
prix,
Et de vaſtes projets vainement en-
trepris
N'y pourront oppoſer que de foibles
obſtacles.

L
L'heureux commencement de ce ſiecle
nouveau,
Des mains de Tiſiphone arrachant le
flambeau,
Ses tragiques fureurs ſe trouvent ter-
minées.

S

Un Heros tont brillant de belles actions,
D'un digne Petit-Fils regle les destinées,
En causant le bonheur de mille Nations.

PRIERE POUR LE ROY.

Seigneur, soyez-nous favorable,
En faveur de Louis écoutez nostre voix,
Et qu'il puisse longtemps en Monarque équitable
Faire, & proteger d'autres Rois.

La Piece qui suit est de Mr Cheron Il l'envoya à Mademoiselle Lheritier dans un Portelettre, le jour de sa Feste.

L'AMITIE PLUS FORTE QUE L'AMOUR.

Estant en peine l'autre jour,
De qui la chaisne est la plus forte,
De l'Amitié sincere, ou du parfait Amour,
L'Amitié qui prétend que son zele l'emporte,
Jalouse, attend l'Amour de pied fer-me à ma porte,
Et quand il vint me visiter,
Le poussa, le brusqua, luy fit une querelle,
Le saisit au colet, & voulut l'arrester.

Grand bruit. Il ſe défend, il prend
la Demoiſelle
Par ſa jupe, par ſon grand nez,
Carquois en cent morceaux, broderie
& dentelle;
Cris aigus, coups ſur coups donnez.
Le voila le plus fort, l'inſtant aprés
c'eſt elle,
S'il faut quitter le nez, il la prend
aux cheveux:
(L'Amour d'eſtre ſans barbe alors ſe
crut heureux)
Mais au fort du combat la Belle,
(Car à ſon grand nez prés, marque
de ſa bonté,
Tout le monde la trouve telle)
Sentant ce petit Dieu luy mordre la
mammelle,
Avec certains ciſeaux pendus à ſon
coſtè,
Par derriere luy coupe une aile.

Dieux ! quel coup ! Se voyant par
tout enſanglanté
Il tremble, il quitte priſe, il ſe trou-
ble, il chancelle,
Il tombe (ò foible Amour ! trop legere
cervelle,
Par l'Amitié, ſage femelle
C'eſt ainſi que tu fus dompté.)
Auſſi-toſt la victorieuſe,
De ſon courage glorieuſe,
Me regarde d'un air hautain
*Me montre ſon rare butin. **
Tien, dit-elle, accourant, toy qui
pour Teleſille,
Dont l'éloquent ſçavoir dans tous les
cercles brille,
Fais éclater tant d'amitié,
Sers-toy de ce preſent pour luy faire
connoiſtre,
Que l'Amour (qu'elle croit ton Maî-
tre)

Eſt plus foible de la moitié,
Qu'un penchant que l'eſtime en tout
cœur a fait naître.

A MADEMOISELLE L'HERITIER.

Envoy de l'Aîle de l'Amour.

SErvez-vous de cette Aîle en guiſe
d'éventail,
Ses charmantes couleurs brillent plus
que l'émail,
Agréez pour Bouquet ce petit Porte-
lettre,
Il eſt tiſſu des cheveux que l'A-
mour
Et l'Amitié, qu'avant je devois
mettre,
Se ſont arrachez tour à tour.

Les dorez ſont du Dieu qui cauſe la
tendreſſe,
Les bruns de l'Amitié ; voyez que de
ſa treſſe
Malgrè ſon peu d'éclat l'ouvrage eſt
enrichi.
Tous les blancs ſont des mïens qu'une
ſombre triſteſſe
De me voir ſans appuy ſur les bords
du Permeſſe,
Depuis quelques jours a blanchi.

Mr l'Abbé Arnaud de Laborie, qui honoroit particuliérement Mademoiſelle de Scuderi, a fait ce Madrigal ſur ſa mort.

APrés un grand nombre de luſtres,
La docte Scuderi vient de finir ſes
jours ;

Ses vertus l'ont placée au rang des
plus illuſtres.
Les Graces avec les Amours
Se meſloient dans tous ſes diſcours :
Aux plus cuiſans regrets le Parnaſſe
ſe livre ;
Mais pourquoy murmurer contre le
ſort jaloux ?
Vous n'avez rien perdu, Muſes,
conſolez-vous,
L'heritier la fera revivre.

Le Diſcours qui fut prononcé le jour de S. Louis à Saint Cyr, en preſence de Madame de Maintenon, & de quantité de perſonnes de la Cour, par Mr l'Abbé du Gayer, Grand Vicaire de Saint Paul, a eu tant

de ſuccés que j'ay crû que vous me ſçauriez bon gré du ſoin que je prens de vous en fournir quelques traits qui ont paru nouveaux, & qui répondent à la réputation que pluſieurs Pieces pleines d'éloquence, de delicateſſe, & d'édification ont faite à cet Abbé. Ce que j'en rapporte icy regarde uniquement l'établiſſement de la Maiſon Royale des Demoiſelles de Saint Cyr.

Encore une fois, dit il, *adorez avec moy les jugemens impenetrables de la Sageſſe éternelle à la vûë des diſgraces dont Saint Louis fut*

frappé, & apprenez à ne pas juger de la bonté d'une cause par le succés, Ce n'est que sous ce regne, que les bons événemens ont toûjours esté les fruits & la recompense de la justice & de l'équité. Ah, s'il m'estoit permis d'approfondir les desseins de Dieu, & de découvrir la source intarissable de tant de glorieuses prosperitez, & de cet enchaînement de prodiges, qui étonne tout l'Univers, ne pourrois je pas vous dire de la grandeur de nostre auguste Monarque, ce que Dieu même disoit autrefois à David, en luy découvrant le fondement de celle de Salomon, ipse

ædificabit domum nomini meo, & ſtabiliam thronum regni ejus uſque in ſempiternum. * *Ne pourrois-je pas me flater comme l'Apoſtre, dans une autre occaſion, d'avoir l'eſprit de Dieu, lorſque j'avance que Dieu ne l'a rendu grand, puiſſant, heureux, les delices de ſon Peuple, l'arbitre de l'Europe, & comme le Monarque des autres Souverains que parce qu'il l'avoit deſtiné à luy bâtir, comme Salomon, une Maiſon Sainte qui ſeroit l'ornement de l'Egliſe*, ipſe ædificabit domum nomini meo, & ſtabi-

* *Lib. 2. Reg. c. 7. 12.*

iam thronum regni eius ul-
que in sempiternum. *Les au-*
res Rois, comme David, avoient
amassé de grandes richesses pour
contribuer à la construction de la
Maison du Seigneur, mais il estoit
reservé au seul Salomon de l'édi-
fier & d'y mettre la derniere per-
fection. On voyoit en France des
établissemens qui par leur varieté
forment un spectacle édifiant, &
qui seront à jamais les monumens
de la pieté de Saint Louis, de plu-
sieurs de nos Rois, & de quantité
Fidelles; mais où voyoit on un éta-
blissement, où des Vierges saintes
ne fussent pas moins distinguées par

le sang illustre de leurs glorieux Ancestres, que par celuy de J. C. où l'on vist réuni ce que le siecle a de plus grand, avec ce que la Pieté a de plus solide, où la magnificence de Salomon paruſt avec plus d'éclat, & où la Majesté du Dieu vivant ſe rendiſt plus ſenſible? Voilà ce qui avoit échapé à la pieté de nos Peres, ce qui manquoit à la beauté de l'Egliſe & ce qui eſtoit reſervé au zele d'un Prince religieux, ſous le regne duquel, toutes choſes devoient recevoir leur derniere perfection.

C'eſt icy qu'une de ces Femmes fortes, que Dieu prend plaiſir de

former pour l'execution de ſes plus grands deſſeins, vient s'enſevelir avec J C comme parle l'Apôtre, dans une retraite continuelle, le prier comme ſon Seigneur, le conſulter comme ſon Oracle, & s'unir à luy comme à ſon Dieu, à ſon centre, & au ſeul auteur de ſa felicité, dans qui par un effet du plus heureux naturel & par une plus grande fidelité à la grace, nous voyons l'aſſemblage le plus accompli des rares perfections qui font trouver grace devant les hommes & des vertus ſublimes qui rendent ſi grand à ceux de Dieu, & qui par un effet de la plus ſolide

pieté, ne se sert de ces perfections que l'Univers admire, & de ces vertus qui édifient l'Eglise, que pour l'avantage de l'Eglise même; que pour former à J. C. des Epouses saintes, qui remplies de son Esprit & de sa Charité, vont servir de modele aux Communautez les plus saintes, & d'exemples de regularité aux ames mondaines.

C'est icy que ces Ames saintes, penetrées de la plus juste reconnoissance sur le bonheur qu'on leur procure, n'oublient rien pour engager le Seigneur à les en acquitter, conjurent sans cesse le Dieu qu'elles aiment uniquement, de rendre le

centuple à leur glorieux Bienfaic-teur, élevent ſans ceſſe leurs mains pures & ſans tache ſur cette ſainte Montagne, pour le faire triompher d'Amalec & des Nations conjurées, ne font pas moins de vœux pour ſa conſervation que pour ſon ſalut, & luy obtiennent pour les bienfaits temporels qu'elles en reçoivent les effuſions de Graces les plus précieuſes Et qui ſçait ſi tant d'importantes Victoires qu'on a remportées pendant la guerre, ſi le glorieux évenement dont la Paix a eſté couronnée, ne ſont pas le fruits de leurs Prieres, & peut-eſtre même de leurs larmes!

Que vos oreilles, o mon Dieu, ſoient donc toûjours attentives aux vœux ardens qu'on vous offre dans cette ſainte Maiſon. Que vos yeux ſoient toûjours ouverts ſur les beſoins de l'Etat qu'on vous y expoſe, & que voſtre cœur ſenſible à nos miſeres ſoit toujours preſt à les ſoulager. Comme vous eſtes le Dieu qu'on y adore, comblez des benedictions les plus abondantes ceux qui vous y font adorer. Ils ne s'occupent que de vos intereſts; ne negligez pas les leurs qui ſont devenus les voſtres. Ils ne cherchent en tout que voſtre gloire, que celle de voſtre ſaint Nom, que celle de

l'Egliſe; répandez auſſi ſur eux les treſors ineſtimables de voſtre grace. Comblez les de mille nouvelles proſperitez, rempliſſez-les toujours plus de voſtre eſprit, afin qu'aprés avoir fait conſiſter leur bonheur, à l'exemple de S. Louis, a procurer voſtre gloire dans le temps, ils meritent d'en joüir durant l'Eternité.

L'Hiſtoire du nommé Dupont, qui a fait tant de bruit dans le monde, intereſſe trop le Public, pour ne pas l'informer des principales circonſtances qui l'accompagnent, & de la

fin tragique dont elle a eſté terminée. Cet inſigne Fauſſaire avoit fabriqué douze Contrats, en vertu deſquels il prétendoit envahir plus d'un million de bien de la Maiſon de Matignon. Il produiſit d'abord quatre de ces Contrats à Carentan devant le premier Juge qui les declara faux, & condamna Dupont à faire amende honorable, & aux Galeres à perpetuité. L'affaire ayant eſté portée au Parlement de Roüen, Dupont y produiſit huit autres Contrats, pour fortifier les quatre pre-

miers, & il les ſoûtint avec tant d'éfronterie, que ceux qui ne jugent des affaires que par le dehors & par la ſuperficie, furent d'abord prévenus en ſa faveur, ne pouvant ſe perſuader qu'un homme né dans la baſſeſſe & dans la miſere oſaſt perçer l'obſcurité de ſa naiſſance, & s'élever contre une perſonne de la qualité & du rang de Mr de Matignon, ſi ſa prétention n'avoit quelque fondement de verité & de juſtice. C'eſt ſur cette fauſſe idée, que les Emiſſaires de Dupont ont cru pouvoir de-

biter impunement les fables & les calomnies qu'ils ont répanduës dans le monde. Mr de Matignon les a mepriſées, parce qu'il eſperoit que l'Arreſt qui interviendroit en ſa faveur, fourniroit au Public un exemple éclatant, pour reprimer cette licence, & pour aſſurer en même temps l'honneur & la tranquillité de ſa Maiſon, qui eſtoient injuſtement attaquez. Il n'a pas eſté trompé dans ſes eſperances, puiſqu'aprés une procedure & une diſcuſſion de quatre années entieres, les douze Con-

trats, dont il a eſté parlé cy-deſſus, ont eſté declarez faux, & Dupont, pour les avoir fabriquez, condamné de toutes les voix à eſtre pendu ; ce qui fut executé à Roüen le 30. du mois dernier.

Quoy que la fauſſeté de ces Actes fuſt évidente, non ſeulement par leur inſpection, mais encore par une infinité de preuves litterales, auſquelles il n'eſtoit pas poſſible de répondre, Dupont eut la hardieſſe de les ſoutenir veritables pendant un longtemps ; mais enfin, tout ennemi qu'il

estoit de la verité, il fut obligé de luy rendre témoignage, & d'avoüer, non seulement que ces Actes estoient faux, mais qu'il les avoit fabriquez, Dieu ayant voulu par cet aveu confondre l'imposture & la colomnie, & faire sortir, pour ainsi dire, la verité de la bouche du mensonge même. Le Public avoit besoin de cet exemple, pour assurer le repos & la tranquillité des familles; car il n'y a personne qui ait de la fortune & de la naissance, qui ne puisse tomber en proye à la malignité d'un Faussaire hardy

hardy & entreprenant ; & il y avoit lieu de craindre que Dupont, qui à l'âge de vingt-quatre ans estoit si habile dans l'art d'imiter les Ecritures, n'eust rüiné un grand nombre de Familles, si Dieu avoit permis qu'il eust vêcu plus longtemps. En effet, aprés que l'Arrest luy eut esté prononcé, il avoüa qu'il avoit fabriqué cinq autres Contrats qui n'ont point de relation à cette affaire, & qui interessent d'autres Familles.

La Citadelle de la Ville de

Besançon ayant esté bâtie au lieu où estoit autrefois l'une de ses Eglises Metropolitaines, & sur les fonds appartenans au Chapitre, le Roy, toujours attentif à rendre justice à ses Sujets, & sur tout lorsque l'Eglise s'y trouve interessée, a fait faire la liquidation de l'indemnité qui revenoit aux Chanoines de cette Eglise, & ils en ont receu le prix cette année, dans un temps où les besoins de l'Etat auroient pû faire retarder encore ce payement. Aussi le Chapitre de Besançon, penetré

des bontez de Sa Majesté, & de l'honneur qu'il a d'estre sous sa domination, en a-t-il donné des marques avec ce tendre & pieux empressement, dont l'Eglise a accoutumé de récompenser les actions des bons Princes. Il a fondé à perpetuité une Messe solemnelle chaque année le 5 Septembre, jour de la naissance du Roy, pour la conservation de Sa Majesté & de toute la Famille Royale, ce qui a esté executé pour la premiere fois le 5. de ce mois. Dés la veille, toutes les Cloches de l'Eglise Metropo-

litaine annoncerent la cere-
monie, & le lendemain ma-
tin tous les Chanoines revétus
de Chappes, ſe rendirent à la
Sacriſtie pour prendre le Ce-
lebrant, qui ſe trouva en Mi.
tre avec ſes Aſſiſtans, ſuivant
l'uſage de cette Egliſe. Vous
ſçavez que rien n'eſt plus ma-
gnifique que la maniere dont
ces Chanoines ſont vêtus. Ils
l'emportent en cela ſur les plus
illuſtres Chapitres d'Allema-
gne; mais ce qui les rend plus
recommandables, c'eſt qu'ils
ont toujours joint à cette ma-
gnificence la modeſtie, ſi na-

turelle au Clergé de France, & qui fait le principal ornement de leurs ceremonies. Ils allerent enſuite proceſſionnellement de la Sacriſtie, à la Chapelle du S. Suaire, où cette précieuſe Relique, enfermée dans un coffre d'or, fut priſe par le Celebrant, & portée à la Proceſſion qui ſe fit autour du Cloiſtre de l'Egliſe. Les perſonnes les plus diſtinguées par leur naiſſance & par leurs emplois, y aſſiſterent, & il s'y trouva une foule incroyable de peuple. Au retour de la Proceſſion, le Celebrant mit

le Saint Suaire sur le grand Au-
tel, & celebra pontificale-
ment la Messe, qui fut chan-
tée par la Musique du Chapi-
tre ; elle se trouva tres-bonne,
& parfaitement assortie de
voix & d'Instrumens. A la
fin de la Messe, l'on donna la
triple Benediction avec le
Saint Suaire, qui fut ensuite
reporté dans la Chapelle, &
dans le mesme ordre, ce qui
se continuera tous les ans à
pareil jour, dans l'Eglise Me-
tropolitaine de Besançon, &
avec les mesmes Ceremonies.
Il est parlé dans la Repu-

blique des Lettres au mois de Fevrier 1701. dans l'Article de Paris page 237. d'un ouvrage fort curieux. Voicy ce qu'on en dit. *Un Auteur a un ouvrage preſt ſous ce titre* les entretiens des Caffez de Paris. *On dit qu'il y a des endroits fort curieux touchant la Morale, la Politique, la Philoſophie, de meſme que la Galanterie, le Comique & la Satire. On y voit auſſi des portraits & des Caracteres qui ne flatent point. Tout cela eſt, dit on, accompagné de Traitez, d'Hiſtoire, d'Avantures ſurprenantes, & de tres belles Deſcriptions On aſſure*

que cet ouvrage eſt d'un Auteur, qui a déja donné plus de vingt Volumes au Public. On ſoupçonne que ce pourroit bien eſtre Mr l'Abbé Bordelon Je ne ſcay pas ſi en effet cet ouvrage eſt compoſé & ſi on en a accordé le Privilege, mais je ſçai bien que celuy qu'on ſoupçonne en eſtre l'Auteur, n'a point du tout ſongé à travailler ſur cette matiere. Je le ſçay de la bouche meſme de Mr l'Abbé Bordelon, qui ne voulant point ravir à un autre l'honneur de cet ouvrage, ſouhaite que le Public ſçache, qu'il

n'y a aucune part. Deux Ouvrages considerables, auſquels il travaille, & dont l'un l'occupe depuis plus de quatorze ans, & dont l'autre eſt la continuation de *ſon Hiſtoire Critique des perſonnes les plus remarquables de tous les ſiecles*, qu'il a pouſſée juſqu'à plus de trois mille ans; ces deux Ouvrages, dis je, ne luy donnent pas le temps de s'écarter ſur d'autres ſujets.

En vous parlant des Services qui ont eſté faits pour feu Monſieur, j'ay onblié de vous dire que Mr de

Colle, Controlleur des Bâtimens du Roy à Fonrainebleau, a esté un des premiers qui s'est distingué en cette occasion. Il fit faire un Service dans la Chapelle du Chasteau, où il fit dresser en peu de temps un Mausolée qui surprit tous les assistans, tant a cause de sa beauté que de la diligence avec laquelle il avoit esté fait. Il y avoit autour de ce Mausolée quatre Figures qui representoient la Justice, la Religion, la Prudence, & la Valeur. Elles furent faites par Mr Masieres, Sculpteur ordinaire

des Bâtimens du Roy, qui ſe trouva à Fontainebleau, où il travailloit aux Appartemens de Sa Majeſté. On fut ſurpris de la promptitude avec laquelle furent faites des figures de ce Mauſolée, qui eſtoient ſi bien caracteriſées, qu'on decouvroit au premier coup d'œil ce qu'elles repreſentoient. Je ne parle point des autres Ornemens qui formoient le reſte du Mauſolée, & qui furent faits par le meſme Sculpteur, non plus que du grand nombre de lumieres, & des Ecuſſons avec les Armoi-

ries & les Deviſes de feu Son Alteſſe Royale, dont toute cette Chapelle eſtoit remplie. Quelques jours apres, on fit auſſi un Service dans l'Egliſe Paroiſſiale de Fontainebleau, pour le meſme Prince, avec une pompe beaucoup au deſſus de ce que l'on en devoit attendre dans ce lieu la.

En liſant la Lettre ſuivante, vous connoiſtrez juſqu'où ont eſté le zele & la magnificence dans le Service que Mr l'Evêque du Mans a fait faire pour feu Monſieur. Cette Lettre a

esté écrite par un particulier qui demeure dans la même Ville.

VOus me demandez, Monsieur, un recit plus particulier que celuy que je vous ay envoyé de la Pompe funebre que Mr l'Evêque du Mans a fait faire dans sa Cathedrale à la memoire de feu Monsieur, dont il a esté premier Aumônier. Vous avez trop de pouvoir sur mon esprit pour ne pas satisfaire vostre curiosité autant que je le pourray, & je croy que vous serez bien aise de voir que nostre Ville ne le cede à aucune autre du Royaume pour le zele & l'affection qu'elles se piquent de marquer à la Famille Royale en toutes occasions. Je dois vous dire d'abord, & vous n'aurez

pas de peine à en convenir, que nous n'avons pas de connoissance qu'on ait rien vû en nostre Province de plus magnifique, de plus grand, ny de mieux entendu que cette ceremonie. Elle commença le Ieudy 18. *Aoust, par le son des Cloches de toutes les Eglises de la Ville & des Fauxbourgs, & par les Vigiles des Morts, ou Mr l'Evéque officia Pontificalement. Toute l'Eglise qui est grande & spacieuse, estoit tenduë de noir avec quantité d'écussons aux Armes de Monsieur, & illuminée par un nombre infini de cierges. La face du Chœur du costé de la Nef estoit couverte de grands écussons sur du velours en broderie d'or & argent, & parsemée de fleurs de lis d'or avec des larmes d'argent, d'une maniére que cette face faisoit une décoration toute des plus*

brillantes & des plus magnifiques. Au milieu du Chœur on voyoit un Catafalque fort élevé, aux coins duquel il y avoit quatre Figures de cire d'une beauté ſurprenante, & qui repreſentoient & inſpiroient toute la douleur que l'Art peut faire voir. Vous ſçavez combien on excelle daus ces ſortes d'ouvrages en noſtre Ville. Les eſpaces d'entre ces Figures eſtoient remplis de quatre Pyramides qui paroiſſoient comme quatre colomnes de feu, les trois angles eſtant tout chargez de cierges à la hauteur de ces Pyramides, qui eſtoit de vingt pieds, & ſur le haut de chacune il y avoit quatre gros flambeaux de cire blanche qui faiſoient une fort grande lumiere. Ce Catafalque eſtoit couvert d'un poële de velours noir, & de moire d'argent, bordé d'bermines, &

portant de grands écussons aux Armes de Son Alteſſe Royale. Il y avoit ſur cette Repreſentation un carreau de velours noir, ſur lequel eſtoit poſée une Couronne d'environ quatorze pouces de diametre, & couverte d'un grand crespe. Tous les gradins de ce Mauſolée eſtoient remplis de chandeliers d'argent garnis de cierges. De la voûte pendoit un Pavillon octogone en forme de dôme, qui eſtoit terminé par une grande Couronne d'or fleurdeliſée de quatre pieds de diametre, avec une courtine de velours chargée de douze écuſſons en broderie d'or & d'argent aux Armes de Monſieur; & des quatre angles ſortoient quatre rideaux qui s'étendoient juſqu'aux quatre coins du Chœur, tout ſemez de fleurs de lis d'or, & de larmes d'argent, de même que le ciel de ce Pavil-

lon, duquel pendoit un grand luſtre en forme de cercle doré, chargé de ſix-vingt cierges, & bordé d'une ceinture épaiſſe de creſpe, attachée en feſtons ſemez de fleurs de lis d'or & de larmes d'argent. La contre-table & le devant d'Autel eſtoient chargez d'Ecuſſons en broderie or & argent, aux Armes de Monſieur. Il y avoit par tout tant de cierges allumez, qu'on n'a jamais vû une ſi grande illumination. L'Oraiſon Funebre fut prononcée avant la Meſſe par Mr l'Abbé de Druillet, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe du Mans, & l'un des Grands Vicaires de Mr noſtre Evêque. Il tira ſa diviſion & le ſujet de ſon diſcours de ces paroles de Saint Pierre : Regem honorate, Fraternitatem diligite, Deum timete, *comme je*

vous l'ay déja marqué, & il fut generalement applaudi, ce qui ne pouvoit luy manquer, le public estant déja prévenu en sa faveur par plusieurs actions éclatantes, où il a toûjours fait paroistre autant de sçavoir que d'éloquence & de politesse.

Tous les Corps de la Ville ont assisté à cette Ceremonie, avec une affluence de monde inconcevable, & un tres-grand nombre d'Etrangers que le bruit de cette pompe avoit attirez de tous les costez du Dioceſe, & de la Province d'Anjou & du Vendômois.

Les Boutiques de la Ville furent fermées jusqu'à midi, & cette ceremonie lugubre a renouvellé icy la douleur que les Habitans de ces quartiers ont ressentie de la mort de Monsieur. Le détail que je viens de vous faire, montre assez combien Mr l'E-

vêque du Mans s'eſt diſtingué dans cette occaſion, & il eſt facile de juger par la magnificence qu'il a fait paroiſtre, que ce Prelat n'a rien épargné pour honorer la memoire d'un ſi bon Prince, & pour faire connoiſtre à tout le monde ſon reſpect & ſon attachement pour Son Alteſſe Royale, dont il a tâché de meriter les bontez par cette marque publique de ſa reconnoiſſance.

Je puis vous ſatisfaire aujourd'huy ſur ce que vous avez ſouhaité d'apprendre touchant l'Academie Royale des Inſcriptions & Medailles, que vous appellez nouvelle, quoy que je vous aye déja dit qu'elle

estoit établie dés l'an 1663. Il est vray que ceux qui la composoient alors n'estoient qu'au nombre de quatre. Elle a esté depuis composée de huit personnes qui avoient des pensions, & aujourd'hy ceux qui la composent sont au nombre de quarante, dix Honoraires, dix Pensionnaires, dix Associez, & dix Eleves. En voicy les noms, sur quoy vous remarquerez qu'ayant esté choisis par le Roy dans un mesme temps à la reserve des huit Pensionnaires qui formoient déja cette Academie, & qui sont

nommez selon leur reception, on ne leur a donné rang dans la Liste qui a esté publiée avec les Statuts, que selon l'ordre Alphabetique des noms propres.

HONORAIRES

Messieurs,

Jean Paul Bignon, de l'Academie Françoise, Président de l'Academie Royale des Sciences, Abbé de Saint Quentin, & Conseiller d'Etat Ordinaire, *Président*

Le Prince Armand Gaston de Rohan, Coadjuteur de l'Evêché de Strasbourg, Abbé

des Abbayes du Mouthier en Argonne, & de Lire, Docteur de la Maiſon & Societé de Sorbonne.

Fabio Bruſſart de Sillery, Evêque de Soiſſons, premier Suffragant, & Doyen de la Metropole de Reims.

Le Reverend Pere François de la Chaize de la Compagnie de Jeſus, Confeſſeur du Roy.

Jacques de Beringhen, Chevalier des Ordres du Roy, Comte de Chaſteau-neuf, Premier Ecuyer de Sa Majeſté, & Gouverneur des Citadelles de Marſeille.

Jean François Paul le Fevre de Caumartin, de l'Academie Françoise, Abbé de Nostre Dame de Buzay, *Vice-President.*

Le R. P. D. Jean Mabillon, Religieux Benedictin à Saint Germain des Prez.

Louis Marie d'Aumont de Roche Baron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, Gouverneur de Boulogne & Pays Boulonnois.

Michel le Pelletier, Con-

seiller d'Etat Ordinaire, & Di-
recteur General des Fortifica-
tions de France.

Nicolas Joseph Foucault,
Chevalier, Marquis de Magny,
Conseiller du Roy en ses
Conseils, Maistre des Reques-
tes Ordinaire de son Hostel,
Intendant de Justice, Police,
& Finances en la Generalité
de Caen.

PENSIONNAIRES

François Charpentier,
Doyen de l'Academie Fran-
çoise.

Paul Tallemand, Prieur
d'Ambierle, de l'Academie
Françoise.

Françoiſe, *Secretaire.*

Nicolas Boileau Deſpreaux, de l'Academie Françoiſe, *Directeur.*

Jacques de Tourreil, de l'Academie Françoiſe, *Sous-Directeur.*

Euſebe Renaudot, de l'Academie Françoiſe, Hiſtoriographe de France.

Simon de la Loubere, de l'Academie Françoiſe.

André Dacier, de l'Academie Françoiſe.

Eſtienne Pavillon, cy-devant Avocat General au Par-

lement de Mets, de l'Academie Françoise.

François Boutard, Prestre.

Jean François Felibien des Avaux, *Tresorier.*

ASSOCIEZ

Antoine Oudinet, Directeur du Cabinet des Antiques du Roy.

Bernard de Fontenelle, de l'Academie Françoise & Secretaire de l'Academie Royale des Sciences.

Charles Rollin, Professeur Royal en éloquence, ancien Recteur de l'Université de Paris, & Principal du College de Beauvais.

Honoré de Quiqueran de Beaujeu.

Jean-Baptiſte Couſture, Profeſſeur Royal en éloquence, cy-devant Recteur en l'Univerſité de Paris.

Jean Foy Vaillant, Docteur en Medecine, & Antiquaire de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeignenr le Duc du Maine.

Jean marie de la Marque Tillader.

Julien Pouchard.

René d'Auber de Vertot, Docteur en Droit, Prieur de Pubel & de Sainte marie d'Eſne.

Thomas Corneille, de l'Academie Françoise.

ELEVES.

Antoine Galand.

François Bourdelin Conseiller du Roy au Chastelet.

Jean-Baptiste Rousseau.

Jean-François Simon ; Docteur en Droit de la Faculté de Paris,

Jean Prevost, Chanoine de Gerberoy.

Jean-René Allanceau de la Bonnodiere.

Joseph Duché.

Louis Boyvin, Avocat au Parlement.

Nicolas Henrion, Avocat au Parlement.

Philibert Bernard Moreau de Mautour, Conseiller du Roy, Auditeur de la Chambre des Comptes.

Antoine Coypel, Peintre Ordinaire du Roy, premier Peintre de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orleans, & Professeur en l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture, *Dessinateur.*

Les Academiciens seront assidus à tous les jours d'As-

ſemblées, & ces Aſſemblées ſe tiendront au Louvre, les Mardis & les Vendredis de chaque ſemaine, depuis trois heures juſqu'à cinq, ſans qu'aucun des Penſionnaires puiſſe s'abſenter plus de deux mois pour ſes affaires particulieres, s'il n'a un congé exprés de Sa Majeſté, hors le temps des Vacances, qui commenceront au 8. de Septembre, & finiront le 11. de Novembre.

L'Academie s'appliquera inceſſamment à faire des Medailles ſur les principaux évenemens de l'Hiſtoire de Fran-

ce, sous tous les regnes jus-
qu'à l'Origine de la Monar-
chie, & à composer les Descri-
ptions historiques des éve-
nemens, sur lesquels les
Medailles auront esté faites.
Elle travaillera encore sans
delay à l'explication de toutes
les Medailles, Medaillons,
Pierres, & autres raretez anti-
ques & modernes du Cabinet
de Sa Majesté; comme aussi à
la description de toutes les an-
tiquitez & de tous les monu-
mens de France.

Son établissement ayant esté
fait principalement pour tra-

vailler aux Inſcriptions, & aux autres Monumens qui ont eſté faits, ou qu'on pourra faire, elle continuëra de s'appliquer à tout ce qui regarde ces Ouvrages, tels que ſont les Statuës, les Mauſolées, les Epitaphes, les Medailles, les Jettons, les Deviſes, les Inſcriptions d'édifices publics, & autres de même nature. Elle veillera à tout ce qui peut contribuer à la perfection de ceux qui ſe feront, tant pour l'Invention & les Deſſeins, que pour les Inſcriptions & les Legendes, comme auſſi à la deſ-

cription de tous ces ouvrages faits ou à faire, & à l'explication historique des sujets, à l'occasion desquels ils ont esté faits ; & comme la connoissance de l'antiquité Grecque & Latine, & des Auteurs de ces deux langues, est ce qui dispose le mieux à réüssir dans ce genre de travaux, les Academiciens se proposeront tout ce que renferme cette espece d'érudition, comme un des objets les plus dignes de leur application.

Il y aura toûjours une union particuliere entre l'Academie

Roya'e-des Sciences & celle des Inſcriptions & Medailles, & chacune des premieres Seances d'aprés les Aſſemblées publiques qui ſe feront deux fois chaque année, l'une le premier jour d'aprés la Saint Martin, & l'autre le premier jour d'aprés Paſques, ces deux Academies ſe tiendront enſemble, pour apprendre des Secretaires l'une de l'autre, ce qui ſe fera fait dans chacune.

Pour encourager les Academiciens à la continuation de leurs travaux, le Roy con-

tinüera à leur faire payer les penſions ordinaires, & même des gratifications extraordinaires, ſuivant le merite de leurs Ouvrages, & afin de les aider dans leurs études, Sa Majeſté continuëra auſſi de fournir aux frais neceſſaires pour les diverſes recherches que chaque Academicien pourra faire.

Il y aura à chaque Aſſemblée quarante Jettons diſtribuez à tous ceux des Academiciens qui ſeront preſens, & le Preſident ſera nommé au premier jour de Janvier de

chaque année par Sa Majesté, qui le continuëra tant qu'il luy plaira.

Le Secretaire & le Tresorier seront perpetuels. Les Registres, Titres & Papiers concernant l'Academie, demeureront toûjours entre les mains du premier, & l'autre aura en sa garde tous les Livres, Meubles, Medailles, Marbres, Jettons, ou autres curiositez appartenantes à l'Academie.

Les Honoraires seront tous recommandables par leur érudition dans les belles Lettres, & par leur intelligence en fait

de Monumens. Deux d'entre eux pourront estre étrangers, & aucun ne pourra devenir Pensionnaire. Pour remplir leurs places, l'Assemblée élira à la pluralité des voix un Sujet qu'elle proposera à Sa Majesté pour avoir son agrément; & pour remplir celles de Pensionnaires, l'Academie en élira trois, desquels il ne pourra y avoir que deux Associez ou Eleves. Ils seront proposez au Roy, afin qu'il luy plaise en choisir un. Quant aux places d'Associez, parmy lesquels il pourra y avoir quatre Etrangers, deux

sujets leront proposez de mê me à Sa Majesté pour en choi sir un ; & il n'y en aura qu'un qui pourra estre pris parmy les Eleves. Aucun ne pourra estre proposé pour remplir ces places de Pensionnaire ou d'Associé, s'il n'est connu par quelque Ouvrage considera-ble. Celles des Eleves dépen-dront des Pensionnaires, dont chacun pourra s'en choisir un qu'il presentera à la Compa-gnie. S'il est agréé à la pluralité des voix, il sera proposé à Sa Majesté.

Vous me demandez quelles sont les Marchandises arrivées depuis peu, pour le compte de la Compagnie des Indes Orientales de France, & qui se debitent en gros à Saint Malo ; en voicy le dénombrement.

92000. Livres Salpestre.
248000 livres de Poivre.
135000 livres Bois de Sapan.
14400. livres Bois noir.
199000 livres Bois de Sandal.
31000. livres Terra merita.
34100. livres Lac en bois.
4500. livres Lac Cupara.

2400. livres Lac en table.
5500. livres Cire à cacheter.
3000. livres Cire.
20100. livres Indigo.
5000. livres ditto Dagra.
2600. livres Aloës.
27000. livres Encens.
52800. livres Caffé.
6200. livres Cachou.
29800. livres Ris fin.
30600. livres Cotton filé.
11600. livres ditto en laine.
13366. livres Soye Tany.
2282. livres dite Mouta.
309. livres dite Torse.
228. Onces de Pierre de Besoir.

12000. Rottins.
1. Grenier de Terre rouge.
20343 pieces Doutis blanches.
5760. pieces Sauvaguzes.
5550. pieces Baffetas étroits.
780. Berams blancs.
14246. pieces Salempouris.
5983. pieces Guinées.
3736. pieces Garas.
3052. pieces Sanas.
1573 pieces Hamans.
80. pieces Adatays.
150. pieces Percales.
150. pieces Mauris.
490. pieces Toiles à Voiles.
161. pieces Langas.

6800. pieces Coutelines.
1605. pieces Sanas bleus.
80. pieces Salempouris bleus.
698. pieces Chilas.
755. pieces Caladaris.
613 pieces Coupis.
320. pieces Berams rayez.
929. pieces Tapſels.
130. pieces Broles.
236. pieces de Guineaſtufs.
660. pieces Fottes.
118. pieces Bolſas.
676. pieces Guingans bleus & blancs rayez.
800. pieces Pagnes.
2240. pieces Korates.
576. pieces Halibany.

1887. pieces Tarnatanes.

4468 pieces Betilles de 16. & 20. aunes.

2885 pieces Mallemolles.

399 Ditto appellées Tarnadanes.

412 pieces Abrohany.

1900 Mamethiary.

991 pieces Tocques.

1219 pieces Tangebs.

2959 pieces Casses.

181. pieces Mousselines diverses.

1325. pieces Doreas.

99 pieces Toilles brodées.

1654 pieces cravattes rayées.

300. pieces dites brodées.

770 Cravattes rayées d'or.
280 Ditto & de couleurs.
642 pieces Mouchoirs de Mallemolles.
699 Mouchoirs ditto bordez d'or.
755 Dits bordez de couleur.
44 pieces Mouchoirs brodez.
1307 pieces Mouchoirs de Cotton.
3730 pieces Mouchoirs de Soye & Cotton.
2756. pieces Nillas.
1378 pieces Guingans.
960 pieces Pinales.
1359 pieces Chuquelas.
80 pieces Thepis.

147 pieces Montichours.
221 pieces Chonicours.
227 pieces Cherconnées.
20 pieces Charcanas.
1150 pieces Soucis.
1250 pieces Allegeas.
882 pieces dits Herbe & Cotton.
725 pieces Daridas d'Herbe.
109 pieces Serſukers.
99 pieces Melis.
900. pieces Darains rayez & à carreaux.
2291 pieces Armoiſins.
1030 pieces Cottonis unis.
3118 pieces Cottonis rayez & à chenettes.

208 pieces petits Cottonis.
240 pieces ditto brochées.
274 Attelas à fleurs.
147 dites à œil de Perdrix.
50 pieces Damas,
33 pieces Satins de la Chine.
35 pieces Etoffes de Bengalle pour montre.
24 Couverrures de Cottonis.
100 Boutons de Perle.
76 Bandeges.

Henry Charles de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant General de la Province de Bretagne, mou-

rut icy le 29. du mois passé, âgé d'environ cinquante huit ans. Il avoit esté Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté à Rome en 1687. & il se distingua beaucoup dans cette Ambassade, tant par sa magnificence que par sa conduite dans un temps fort difficile. Il épousa en 1667. Françoise Paule Charlotte d'Albert, Fille aînée de Louis Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, & il en eut une Fille qui a esté mariée à Mr le Marquis de la Chastre. De son second mariage avec la Sœur de Mr le

Maréchal Duc de Noailles ; ſont ſortis un Fils & deux Filles. Le Fils eſt Mr le Marquis de Beaumanoir. Ils deſcendent du Maréchal de Lavardin. Celuy dont je vous apprens la mort a eſté Colonel des Regimens de Navarre & Royal de la Marine, & s'eſt trouvé au Combat de Saint Godard en Hongrie en 1664. & à la priſe de Courtray en 1667. Il ſuivit le Roy à la Conqueſte de la Franche Comté en 1665. & à la guerre faite aux Hollandois en 1672.

Comme

On a eu avis de Dauphiné ue Meſſire Charles de Lionne le Leſſeins, Abbé de l'Abbaye Royale de Saint Calais, Dioceſe du Mans, eſt mort en ſa maiſon le Romans, âgé de ſoixante & ſix-neuf ans. Il eſtoit proche Parent de feu Mr de Lionne, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & avoit eſté en ce temps-là Agent General du Clergé de France. Le nom de Lionne, & l'employ d'Agent General parlent aſſez à l'avantage de ſa Maiſon & de ſon merite, ſans que je vous en diſe davantage. Je vous ay parlé amplement de la grande dépenſe que cet Abbé fit à Dormans, pour y recevoir Meſſeigneurs les Princes lors qu'ils y paſſerent.

Comme la Lotterie de l'Hôpital general d'Angers, qui fut tirée il y a un an, n'a produit par sa modicité qu'un foible secours à cette Maison, où il est necessaire de construire un nouveau Bâtiment pour les Pauvres, dont le nombre se multiplie considerablement, le Roy en ayant esté informé, a bien voulu accorder aux Directeurs de cet Hôpital la permission de faire une seconde Lotterie, dont le fond sera de cinquante mille écus d'argent à soixante & cinq sols piece. Pour la remplir il sera delivré vingt-cinq mille Billets, de chacun deux écus d'argent au même prix, dont il y en aura cinq cens utiles. Il sera levé au profit de l'Hôpital quinze pour cent, sur

les trente premiers principaux lots, dont l'un ſera de quatre mil-le écus neufs, un autre de trois mille, un autre de mille, deux de cinq cens écus neufs, dix de trois cens, & trente de deux cens. On ne levera que dix pour cent ſur les quatre cens ſoixante & dix Lots reſtans, dont il y en aura vingt de cent cinquante écus neufs, cinquante de cent quarante, cent, de cent écus neufs chacun, & trois cens qui ne ſeront chacun que de cinquante écus neufs. Ceux qui voudront mettre à cette Lotterie, s'adreſſeront à Angers à l'un des quatre Directeurs; ſçavoir, Mr Rafray, cy-devant Notaire, prés le Pilori, Mr Beuſcher, Marchand, au haut de la ruë Baudriere, Mr

Besliere le jeune, Bourgeois, ruë des Carmes, & Mr de la Porte, Marchand, ruë de la Poissonnerie.

Ces mêmes Directeurs avertissent le Public, que de la premiere Lotterie de cet Hôpital d'Angers, qui fut tirée à la fin du mois d'Aoust de l'année derniere, il reste encore à delivrer l'argent de neuf Lots, dont voicy les Numero.

9285. *La Harangere Lucas*, cinquante écus neufs.

2136. *Le Mail a besoin de son retour*, trente écus neufs.

4505. *Elizabeth*, cinquante écus neufs.

4875. *Monsieur Bachelier*, trente écus neufs.

11239. *J'aime l'amour & la*

paix, trente écus neufs.

1268 3. *Dame de bon amour*, vingt écus neufs.

4770. *Bouflers*, cinquante écus neufs.

3040. *Anne-Philippe*, vingt écus neufs.

Ceux qui ſont porteurs de ces Billets s'adreſſeront à Mr Beuſcher, Directeur de l'Hôpital, qui en comptera la valeur, ſous la déduction des dix pour cent, attribuez à cet Hôpital.

Mr de Chaſteaurenaud, Vice-Amiral de France, eſt parti le 9. de ce mois. Je n'entre point dans les ſecrets de Sa Majeſté, pour vous apprendre en quel lieu il eſt allé. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que ſon Eſcadre conſiſte en ſeize Vaiſſeaux,

en quatre Brûlots, deux en Vaisseaux armez en flûtes, & deux Corvettes. En voicy les noms.

VAISSEAUX.

Le Merveilleux.

CAPITAINES.

Mr le Vice-Amiral.
Mr Descombes.
Mr de Caffaro.
Mr de Chapizeau, Major.
Mr Sorel, Inspecteur general.
Hommes, 800.
Canons, 98.

Le Vainqueur.

Mr le Marquis de Rosmadec.
Mr de Benoise.
Hommes, 620.
Canons, 84.

Le Superbe.

Mr de la Harteloire.

Mr de Veniſe.
Hommes, 450.
Canons, 70.

L'Orgueilleux.

Mr le Marquis de Chaſteaure-
naud.
Mr de Fricambault.
Hommes, 650.
Canons, 88.

L'Eſperance.

Mr de la Galiſſonniere.
Mr de la Maiſonfort.
Hommes, 420.
Canons, 70.

Le Fort.

Mr de Palliere.
Mr de Groſbois.
Hommes, 420.
Canons, 72.

L'Excellent.

Mr des Herbieres.

Mr de Suppé.
Hommes, 350.
Canons, 66.

Le Capable.

Mr de la Roque-Perſin.
Mr de la Roche-Vezançay.
Hommes, 350.
Canons, 66.

Le Solide.

Mr de Champmeſlin.
Mr le Chevalier de Grancey.
Hommes, 340.
Canons, 60.

La Syrene.

Mr de Mongon.
Mr de Courſe de Loo.
Hommes, 380.
Canons, 68.

Le Moderé.

Mr de Gombault.
Mr de Savion.
Hommes, 300.

Canons, 56.

Le Bourbon.

Mr le Comte de Blenac.
Mr de l'Iſleau.
Hommes, 410.
Canons, 70.

La Dauphine.

Mr du Pleſſis-Liancourt.
Hommes, 230.
Canons, 44.

Le Volontaire.

Mr le Chevalier de Lannion.
Mr de Rancey.
Hommes, 220.
Canons, 40.

Le Hazardeux.

Mr le Marquis de Châteaumorant

Le Triton.

BRULOTS.

Le Favori.

Mr de la Pomarede.

Hommes, 30

L'Indiscret.

Mr de Jolybert-Gay.

Le Fourbe.

Le Chevalier de Gabaret.

L'Eveillé.

Mr de Lescalette.

BASTIMENS ARMEZ en Flûtes.

Le Zerippe.

Le .....

CORVETTES.

La Choquante.

Mr de Rochambault.

L'Emeraude.

Mr Desromane.

L'article qui suit n'est pas mis à dessein de vous aprendre la nouvelle de l'affaire de Chiari ; mais pour vous en instruire plus

à fonds, que n'ont encore fait toutes les Relations que vous en avez vûës. Vous avez trouvé l'agrément de la nouvauté dans les premieres ; c'eſt quelque choſe de conſiderable, pour une nouvelle, de quelque nature qu'elle ſoit ; mais ſi les premiers qui écrivent ont cet avantage, ceux qui écrivent plus tard ont celuy d'avoir eu plus de temps pour s'inſtruire pour ramaſſer les circonſtances qui n'ont pas eſté publiées d'abord, parce qu'elles ont été ignorées, pour rectifier la verité, qui dans les premiers bruits qui ſe répandent paroiſt tellement envelopée, qu'on a ſujet de douter ſi c'eſt elle qui ſe montre. Enfin ceux qui parlent les derniers, ont eu le

temps de l'examiner pour la re
connoiſtre, & de ramaſſer tou
tes les circonſtances, qu'on n
peut aprendre qu'avec le temps
& par leſquelles on peut jug
d'une action, parce qu'elles l
font connoiſtre toute entier
C'eſt ce qui m'oblige à vous en
voyer le détail ſuivant dans l
penſée, qu'il vous paroiſtra auſ
nouveau que ſi l'action dont i
s'agit eſtoit plus fraîche.

L'Armée des deux Couron
nes eſtant campée le 28. Aouſt
Antegnato, on y ſonna le ſoi
la retraite fort tard, comme o
avoit fait les ſoirs précedens, &
à minuit l'Armée decampa, &
marcha en quatre colonnes ſu
la droite, juſqu'aux Ponts qu
avoient eſté faits ſur les canau

la Canonica & Palavicino
'elle paſſa, pendant que Mr de
acontal avec dix mille hom-
es, & toutes les Trompettes
l Armée, feignoit d'attaquer
Pont des Imperiaux à Pallaz-
olo.

Le 29 au matin, l'Armée con-
nua ſa marche dans la même
ſpoſition, & alla paſſer l'Oglio
ux gués qui avoient eſté re-
onnus pour cet effet. L'Infan-
erie ne voulut point paſſer ſur
es Ponts qu'on avoit faits, & ſe
etta dans la Riviere qu'elle paſ-
a ayant l'eau preſque juſqu'aux
iſſelles. L'Artillerie paſſa auſſi,
x ſur la fin de la matinée du 29.
l ne reſtoit pas un ſeul homme
y un chariot des équipages à
aſſer. On n'eſtoit qu'a deux mil-

le des ennemis, & les Vedettes de l'aile gauche s'entretenoient avec celles del'Armée Allemande. Les premieres Troupes qui paſſerent, pouſſerent quelques gardes qui ſe retirerent à meſure que nos Troupes avançoient. Elles traverſerent un Marais, & marquerent une tres grande impatience d'en venir aux mains, en faiſant de grand cris. On eut beaucoup de peine à les arrêter; & il fallut ſe ſervir de la canne pour les empêcher de franchir un Canal qui reſtoit à paſſer, & d'aller attaquer les ennemis, dont l'inquietude fut grande, car noſtre Armée les empeſchoit d'avoir aucune communication avec Breſcia, & de ſe retirer à Deſenzano.

Quand le dernier Canal fut paſſé, nos Troupes ſe formerent, & marcherent au Village de Rudiano qu'on croyoit occupé par les ennemis. On l'embraſſa, il ne s'y trouva perſonne. Ce Village eſt ſitué ſur une hauteur qui commande tout le terrain juſqu'à l'Oglio Les ennemis auroient pu y poſter un gros corps pour diſputer le paſſage, & ſe retirer en ſeureté. Ils y avoient ſeulement cent Cuiraſſiers, qui bien qu'ils fuſſent retranchez, ſe retirerent ſi-toſt qu'ils virent paroiſtre Mr de Seinfal, qui avoit eſté détaché avec cinquante Dragons. Il prit deux de ces Cuiraſſiers, qui raporterent ce que je viens de marquer. On prétend qu'ils y eſtoient en plus grand nom-

bre, mais qu'ils se retirerent, tant parce qu'ils ne douterent point qu'ils n'y deussent estre forcez, que parce qu'ils se tenoient assurez qu'on ne pouvoit forcer les retranchemens où leur Armée estoit postée. Quand ils ne se seroient pas fiez sur la valeur de leurs Troupes, sur laquelle ils ne comptoient peut-estre pas beaucoup pour une action generale, ils sçavoient que de bons retranchemens, bien garnis de canon, & faits dans un terrain impraticable, fourré, coupé, & couvert, pouvoient mettre en seureté l'Armée la plus foible, la plus delabrée, & la moins courageuse, contre les Troupes les plus formidables, & les plus triomphantes. L'Armée demeu-

ra campée ce jour-là 29. au deça de Rudiano, ayant un Canal à la droite, & un autre à la gauche.

Le 30. elle marcha en bataille, & alla camper à Castrezato. L'ardeur des Soldats augmentoit à mesure qu'on approchoit des ennemis, & jamais on n'en avoit vû de plus impatiente, & de plus vive. On détacha quelques partis, & Mr de Seinfal alla avec cent Dragons pour reconnoistre le Camp des ennemis. Il trouva qu'ils faisoient rompre les ponts qui estoient à leur teste. Il les inquieta fort dans leur travail, qu'ils ne purent recommencer que quand la nuit approcha. On leur tua ou blessa environ trente hommes,

& l'on n'en perdit que cinq. On fit quelques Prisonniers, qui assurerent que les ennemis n'étoient point maistres de Chiari, & ils dirent la verité.

Le 31. fut employé à faire des Ponts & des Ramparts sur le Naviglio qui estoit au front de la Ligne, & à nettoyer les chemins.

Le même jour 31. les ennemis s'emparerent du poste de Chiari. Il estoit gardé par des païsans, & par quelque milice Venitienne, qui ne voulurent pas d'abord les recevoir, parce que ce procedé estoit directement opposé à la neutralité, mais voyant qu'on alloit user de force s'ils en refusoient plus longtemps l'entrée, ils firent ou-

vrir les portes, & demanderent une atteſtation par écrit, qui marquaſt qu'ils avoient eſté obligez de ceder à la neceſſité, ce qui leur fut accordé. Ainſi la neutralité fut rompuë, & les Allemans entrerent dans un lieu qu'ils ne peuvent dire n'eſtre pas fermé, puiſqu'ils s'en firent ouvrir les Portes. Le Prince Eugene dit pour s'excuſer, que la ſituation des affaires, & la neceſſité le demandoient. Il jetta beaucoup de Troupes dans cette Place, où il fit entrer du canon; & ayant fait tirer une Ligne juſqu'au Ruiſſeau, il fit faire au dehors un petit parapet le long du chemin pour couvrir l'Infanterie Il fit mettre auſſi des Troupes dans un Moulin, & dans des

maisons qui estoient sur la gauche de Chiari. On avoit pris grand soin d'empêcher que cette nouvelle ne fust répanduë dans l'Armée de France.

Le premier de Septembre toute l'Armée marcha en bataille dans l'ordre suivant, à la reserve que la Brigade de Normandie fut mise â la gauche de la Cavalerie, & celle de la Marine à la droite. Les Equipages demeurérent à Castusato, avec le Corps de reserve.

PREMIERE LIGNE.

Dragons.

De Ganges, *Brigadier.*

Verac,	3
Estrades,	3
	6

Cavalerie,

Langallerie & Billy, *Brigadiers.*

Gardes de S. A R.	2
Seute.	1
Colonel General,	3
Billy,	2
	8
Cuiraſſiers,	3
Langallerie,	2
	5

Roquepine, *Brigadier.*

Sibourg,	2
Uſez.	2
Roquepine,	2
	6

Infanterie.

Lombardie,	1
Napoli,	1
Arhaga,	1
	3

Berulle, *Brigadier.*

La Marine, 3
Royal la Marine, 2

5

Vaudray, *Brigadier.*

Leuville, 2
La Sarre, 1
Mirabau, 1
Moranges, 1

5

La Roque, *Brigadier.*

Gardes de S. A. R. 2
La Croix blanche. 1
Monferrat, 1
Saluces, 1
Douſte, 1

6

Pelot, *Brigadier.*

Bourg, 1
Barvvic, 1
Bigorre, 1
Sault, 2

5

Galmoy, *Brigadier.*

Galmoy,	1
Dilon,	1
Medoc,	1
Auvergne,	2
	5

La Chassagne, *Brigadier.*

Bourgogne,	2
Normandie,	3
	5

Cavalerie.

Monperoux, *Brigadier.*

Ruffey,	2
Monperoux,	2
Mauroy,	2
	6

Praslin, *Brigadier.*

Royal Roussillon,	3
Commissaire General,	3
Piemont Royal,	3
	9

Dragons.

Monasterol, *Brigadier.*

Lautrec, 3
Savoye, 3

6

SECONDE LIGNE.

Cavalerie.

Schelleton, *Brigadier.*

Sexte, 1
La Reine, 3
Dauphin, 3
Schelleton, 2

9

Curlandon, *Brigadier.*

Curlandon, 2
Du Bordage, 2
Vienne, 2

6

Infanterie.

Lisboa, 1

De

De Giez, 1

2

Bouligneux, *Brigadier.*

Limosin, 2
Maulevrier, 2
Flandre, 1

5

Dugas, *Brigadier.*

Bretagne, 1
Angoumois, 1
L'Isle de France, 1
Albigeois, 1
Cotentin, 1

5

La Roche- Dalliers, *Brigadier.*

Savoye, 1
Chablais, 1
Fusiliers, 1
Schulembourg, 1
Piémont, 1

5

Dorgemont, *Brigadier.*

Croüi,	1
Solre,	1
Tournesis,	1
Vendosme,	1

4

Saint Pater, *Brigadier.*

Cambresis,	1
Perigord,	3
Royal des Vaisseaux,	1

5

Carcado, *Brigadier.*

Bresse,	1
Comtois,	2
Anjou,	2

5

Cavalerie.

Villiers, *Brigadier.*

VVilth,	2
Villiers,	2
Melun,	2

6

Narbonne, *Brigadier.*

Vandeüil,	2
Deſclos,	2
Narbonne,	2
Anjou,	2
	8

RESERVE.

Dragons de Mauroy, *Brigadier.*

Sexte,	2
Baſſigny,	1
Clermont,	3
Languedoc,	2
	8

Total, Cavalerie, 62 Eſcadrons.
Dragons, 20.
Infanterie 65. Bataillons.

L'Armée paſſa en cet ordre le Naviglio ſur deux Ponts qu'on avoit faits pour chaque Brigade d'Infanterie avec une Rampe

fort large pour chaque Brigade de Cavalerie. Elle ſe trouva paſſée entiérement en une demi-heure auſſi bien que l'Artillerie, & ſe mit en bataille le cul au Canal, & faiſant face à la montagne, où il paroiſſoit qu'eſtoit toute l'Armée ennemie. La noſtre fit halte. Le deſſein eſtoit de luy faire paſſer le même jour un autre Canal, une partie ſur des Ponts de pierre, qu'on avoit eſté reconnoiſtre, & l'autre dans l'eau pour marcher aux Ennemis, comptant qu'on ſe mettroit à portée de leur Camp, & qu'on les y combatroit ; mais pendant la marche il vint differens avis qui firent changer ce deſſein. Celuy qui prévalut, fut que les Ennemis avoient marché du coſté de

Brescia, & que pour nous amuser & nous empêcher de les suivre ils avoient laissé cinq ou six cens hommes détachez dans un Village. Sur cet avis, on ne passa point le second Canal, & l'Armée marcha en colomne par la gauche. Mr le Comte de Tessé qui commandoit cette gauche, jugea à propos d'envoyer quelques petits Partis sur les costez de son Aîle, pour découvrir s'il n'y en avoit point quelques-uns des Ennemis qui observassent la marche de l'Armée. Ils ne furent pas à deux cens pas qu'ils les entendirent tirer. Ils pousserent jusque proche d'un Village nommé Chiari, d'où ils ne trouvérent pas à propos d'approcher, ayant connu l'estat où estoit ce poste, &

l'Infanterie dont il estoit garny. Mr. le Comte de Tessé envoya le Chevalier Pesé un de ses Aides de Camp pour en donner avis à Monsieur le Duc de Savoye, & à Mrs les Maréchaux qui estoient à la droite, & qui vinrent dans le moment. Ils renvoyérent aussitost des Partis pour reconnoistre la chose de plus prés, mais soit qu'ils ne pussent pas bien le faire à cause du grand feu qu'on faisoit du Village, ou par quelque autre raison, le Poste ne leur parut pas tel qu'il estoit, de maniere que l'Armée, suivant le premier projet, marcha en avant, faisant face à la montagne, pour resserrer la prétenduë Armée des Ennemis. On résolut en même temps de faire l'attaque du Vil-

lage, croyant qu'il n'y avoit dedans que deux ou trois cens hommes, qui se retireroient d'abord qu'on feroit mine de les attaquer. On détacha pour cet effet les cinq Brigades de la gauche, qui furent celles de Normandie & d'Auvergne pour attaquer, & celles de Sault, d'Anjou, des Vaisseaux, & de Vendôme, pour soutenir. L'attaque commença à une heure trois quarts aprés midy, par les deux premieres Brigades, qui pousserent les Gardes avancées, & se rendirent maistres de quelques maisons & de quelques cassines voisines du retranchement des Ennemis. Elles passerent deux retranchemens sans aucun obstacle; mais quand elles vinrent au

troiſiéme, elles furent receuës par le feu de vingt-quatre Bataillons, & par celuy de cinquante pieces de Canon chargées à cartouche, qui bordoient & flanquoient les retranchemens; en ſorte que les Troupes qui ſoutenoient furent autant endommagées par le Canon, que celles qui attaquoient le furent par la Mouſqueterie. Ces Brigades eſſuyerent avec une fermeté heroïque un feu ſi terrible, & ne voyoient que des chapeaux & des retranchemens inacceſſibles. Auſſi toſt que nos Generaux eurent appris que ce poſte, qui eſtoit ſur noſtre flanc, & qui fermoit la droite de l'Armée ennemie, eſtoit ſoutenu de toute l'Infanterie des Ennemis, ils

firent ceſſer l'attaque. Cepen-
dant toute l'Infanterie de l'Ar-
mée des deux Couronnes, à la
reſerve de la Brigade de la Ma-
rine, eſtoit venuë pour ſeconder
l'ardeur des premieres Troupes.
Le Canon des Ennemis fit beau-
coup de deſordre, le noſtre
n'ayant pas eu le temps de ſe
poſter. Les Generaux, aprés avoir
ordonné la retraite, firent cam-
per l'Armée entre les deux Ca-
naux. Les Brigades de Leuville
& des Vaiſſeaux en premiere li-
gne. Celle de Limoſin, les Dra-
gons de Lautrec & de Langue-
doc en ſeconde, camperent en
potence, appuyées aux deux Na-
viglio, pour couvrir la gauche
du Camp. Ce qui couvroit cette
gauche eſtoit ſi prés de Chiari,

qu'on y entendoit l'Horloge, & que les Sentinelles pouvoient ſe parler. On apprit le lendemain que de huit Regimens qui compoſent toute leur Infanterie, ſix eſtoient dans ces retranchemens qui couvroient leur gauche, & qu'ils avoient leur droite à Palazzuolo. Le 2. le 3. & le 4. furent employez à tranſporter les Bleſſez à Caſtuſato, Le 5. l'Armée repaſſa le Canal qu'elle avoit derriere elle. Les trois Brigades d'Infanterie, & les deux Regimens de Dragons qui couvroient la gauche, furent chargez de l'Arriere-garde, où tous les Generaux ſe trouverent. Cette marche ſe fit ſans voir un ſeul Ennemi, ce qui acheva de perſuader qu'ils ne cherchoient qu'à

ſe prevaloir de la bonté de leur poſte, pour ſe ſervir de ſes avantages contre la ſuperiorité de nos Troupes.

Le 6. l'Armée marcha & couvrit dans ſa route le Convoy des bleſſez qu'on a envoyez à Crémone. L'Armée vint camper à Urago, qu'elle couvrit par ſa gauche, & ſa droite tira au delà de Rudiano ayant un bon Canal devant elle.

Je ne dois pas finir cet article, ſans vous parler de l'action du premier du mois. Elle dura deux heures, ou plûtoſt les Troupes demeurerent pendant tout ce temps-là expoſées au feu de la mouſqueterie & du canon chargé à cartouche.

Il n'eſt pas ſurprenant de voir

des Troupes, combatre pendant deux ou trois fois autant de temps. Les mouvemens qu'on ſe donne dans un combat occupent, la gloire anime, on ne penſe qu'à la trouver lorſque l'on court au peril, & comme on l'enviſage ſeule, on voit bien moins le danger parce qu'on n'y penſe point, ou ſi l'on y penſe, on croit que l'on pourra s'en tirer à force de valeur. Si l'ennemi reſiſte, on ſe roidit contre ſa reſiſtance, elle inſpire une opiniâtreté genereuſe, qui empêche que la crainte ne ſe ſaiſiſſe de tout le cœur. On ne connoiſt point le peril dans la colere, on l'affronte, & le combat finit, ſans qu'on ait ceſſé d'eſtre tout occupé du deſir de

vaincre. Enfin il n'y a perſonne, qui dans une bataille n'eſpere de triompher, ou du moins de ſe tirer d'affaire. Ainſi on ne devroit point eſtre ſurpris, quand des Troupes combatroient pendant une demi-journée ſans relâche. Elles ne peuvent acquerir par là, que la gloire dont ſe couvrent ordinairement celles qui ont bien fait leur devoir; mais il faut avoüer, qu'on ne peut trop admirer l'intrepidité des Troupes, qui ſe trouvent au milieu des dangers ſans pouvoir faire aucun mouvement pour parer les coups dont elles ſont accablées, qui les ſentent, ſans voir d'ennemis ſur qui elles puiſſent venger leur mort, qui l'attendent & qui la voyent venir

de ſang froid, ſans reculer d'un pas avant que d'en avoir receu l'ordre ; on ne peut, dis-je, trop admirer l'intrepidité de pareilles Troupes, jamais on n'en a fait voir de ſemblable. Leurs ennemis ont raiſon de les aprehender en Champ ouvert, & de s'enterrer dans des Retranchemens, pour n'avoir point à combatre des troupes ſi intrepides, dont on peut dire, que chaque Soldat a fait voir la fermeté de Scevole, qui tint conſtamment ſa main dans un braſier ardent, pour faire connoiſtre, que tous ceux qui avoient formé la même entrepriſe, étoient reſolus de ſouffrir avec la même conſtance, tout ce qu'ils en pouvoient craindre.

Il eſt ſi vray que nos Trou-

pes ſouhaitoient avec une ardeur extreme, & avec une impatience inconcevable de joindre les ennemis, que la plus grande partie des malades qui eſtoient dans les Hopitaux, feignit d'avoir entierement recouvré ſa ſanté, afin d'avoir occaſion de ſe trouver dans la bataille qu'on avoit reſolu de livrer aux ennemis. Ces braves croyoient les voir auſſi bien que leurs canons, & leurs mouſquets : mais deux choſes juſtifient nos Generaux là-deſſus. Les ennemis n'eſtoient pas maîtres de Chiari la veille de l'action ; & cela eſt marqué dans les Relations qu'ils ont fait imprimer. Il n'y avoit pas même lieu de croire qu'ils s'en ſeroient emparez, contre ce qu'ils a-

voient promis aux Venitiens, cette violence eſtant entierement contre la neutralité que la République de Veniſe vouloit obſerver. En ſecond lieu, ceux qui furent envoyez pour les reconnoiſtre, raporterent tous qu'il n'y avoit que cinq ou ſix cens hommes du coſté de Chiari, & les Italiens que Monſieur le Duc de Savoye y envoya, firent un raport ſemblable. Ainſi quand on a fait ce qu'on doit, on ne peut être garant des évenemens, & il ſe rencontre quelquefois un amas de conjonctures fâcheuſes, dont il eſt impoſſible aux plus habiles, & aux plus prudens, d'éviter la fatalité. Quant au temps, pendant lequel nos Troupes ſont demeurées expoſées, il eſtoit mal-

aiſé, pour ne pas dire impoſſible, que la choſe fuſt autrement, ſelon les regles de la Guerre. Elles avoient eſté commandées, elles eſtoient entrées en action, puis qu'elles avoient d'abord emporté les caſſines & les maiſons avancées, où les ennemis perdirent preſque tout ce qu'ils avoient mis de Troupes. Il falloit des ordres pour les faire retirer, & ces ordres ne pouvoient eſtre donnez, que les Generaux n'euſſent tenu Conſeil de Guerre. Cependant la perte a eſté beaucoup moins conſiderable qu'on n'a publié d'abord : & voicy pourquoy le bruit a eſté plus grand que le mal. Le lendemain d'une action importante, le Major General fait une perquiſition de ce que

chaque Corps a perdu, & les Majors de chaque Regiment luy mettent entre les mains un estat des Officiers, & des Soldats qui leur manquent. Ils comprennent dans cet état tout ce qui a esté perdu depuis l'ouverture de la Campagne. On a suivy cet usage aprés l'affaire de Chiari. Cette Liste s'est repanduë, & l'on a crû que la perte de toute la Campagne avoit esté faite dans cette seule action ; cependant la verité commence à estre reconnuë. Les Venitiens ont envoyé jusque sur les lieux pour en estre éclaircis au juste ; & par les Lettres de Venise arrivées à Paris, il s'en faut beaucoup que nous n'ayons fait la moitié de la perte qui a esté publiée icy.

Mr le Maréchal de Villeroy a écrit à Sa Majesté, qu'il n'a point de termes, pour exprimer la valeur, & l'intrepidité de Monsieur le Duc de Savoye. Ce Prince reçut quelques coups dans ses habits, & eut un cheval tué sous luy. Le General de Schulenbourg, Colonel d'un Regiment Alleman au se vice de Son Alteſſe Roya'e, & Mr le Marquis de Bacheviliers, estoient à la teſte des Brigades qui se presenterent des premieres devant Chiari, & il eurent besoin de la valeur la plus ferme, pour soutenir sans reculer tout le feu qu'ils essuyerent. Le premier coup de canon des ennemis emporta la teſte du cheval de Mr de Schulembourg, qui fut en-

ſuite bleſſé d'un coup de Fuſil qui luy perce la jambe de part en part. Il reçut auſſi pluſieurs coups au viſage & aux bras. Il chargea cinq fois, car on n'eſſuya pas toujours le feu des ennemis ſans ſe battre, puiſqu'on leur prit toutes les caſſines & toutes les maiſons qui eſtoient aux environs de Chiari, dans leſquelles ils avoient mis leurs meilleures Troupes ; ce qui eſt marqué dans leurs propres Relations imprimées en divers lieux. Mr Suabe, Ingenieur & Capitaine dans le Regiment de Mr de Schulembourg, fut tué à ſes coſtez Mr le Marquis de Dreux reçut un coup de mouſquet dans la cuiſſe ; ce qui le couvre d'autant plus de gloire, que ſa Char-

ge de Grand Maiſtre des ceremo-
nies pouvoit l'exempter de ſe
trouver à l'Armée. Mr le Duc de
Leſdiguieres s'eſt diſtingué à la
teſte du Regiment de Sault, &
a reçu un coup de mouſquet
dans la bourſe qui enfermoit ſes
cheveux. Le Fils de Mr le Com-
te de Solre a eſté bleſſé au bras.
Mr le Comte d'Eſtaire a auſſi eſté
bleſſé en ſe ſignalant. Mr de la
Chaſſagne, Brigadier d'Infante-
rie, Mr de Boude, Colonel re-
formé, & Mr Rouſſel, Commiſ-
ſaire d'Artillerie, ont eſté tuez,
ainſi que deux Colonels Irlan-
dois, dont les Regimens ont fait
merveilles à leur ordinaire. Les
ennemis, qui dans leurs Rela-
tions diminüent le nombre de
leurs morts & de leurs bleſſez,

& qui augmentent le noſtre, mettent Mr de Pracontal, Maréchal de Camp, parmy les morts, quoy qu'il n'ait pas ſeulement été bleſſé. Je dois ajoûter icy, que Mr de Chaſtelux eſt de ce nombre. Son nom eſtoit Philibert-Paul, Comte de Chaſtelux, Vicomte d'Avalon, Baron de Quarré Il eſtoit premier Chanoine hereditaire de l'Egliſe Cathedrale d'Auxerre, & âgé de trente-trois ans. C'eſtoit un homme d'une phiſionomie douce, mais grande, & qui imprimoit du reſpect. Il avoit un air du corps & des manieres qui répondoient à ſa naiſſance. La pluſpart des Sciences luy eſtoient fort familieres. Il ſçavoit les Mathematiques & le Deſſein parfaitement, & com-

me il joignoit à la grande vivacité de son esprit une memoire tres-heureuse, il possedoit admirablement les Poëtes Latins & les François; en sorte que sans se montrer sçavant, il entroit avec douceur dans l'esprit de ceux qu'il frequentoit. Aussi peut-on dire qu'il est universellement regreté. Le Roy luy donna le Regiment de Tulles au commencement de la guerre passée; mais ayant esté reformé, il avoit demandé d'estre incorporé dans le Regiment de Normandie, où il avoit déja servi quelques années avant que d'estre Colonel. C'est à la teste de ce Regiment qu'il a esté tué.

Il estoit Fils de Messire Cesar Philippes, mort depuis quelques

années dix-neuviéme Baron ou Comte de Chaſtelux, autrefois Capitaine-Lieutenant des Gens d'Armes de Monſieur le Prince. Madame ſa Mere, qui eſt encore vivante, ſe nomme Judith de Barrillon. Elle eſt Fille de Jean-Jacques de Barrillon, Preſident au Parlement de Paris, & Frere aîné de Mr de Barrillon Morangis, Conſeiller d'Etat & Directeur general des Finances; de Mr de Barillon, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur en Angleterre; de Mr de Barillon Morangis, Gendre de Mr le Chancelier Boucherat, & de Meſſire Henry de Barrillon, Evêque de Luçon.

Mr le Comte de Chaſtelux avoit eu trois Oncles, qui ſont morts

morts tous trois au ſervice de Sa Majeſté. L'aîné fut tué à la Bataille de Nortlingue, faiſant la Charge de Maréchal de bataille, Le Cádet avoit eſté tué un peu auparavant en Rouſſillon, d'un coup de canon, eſtant commandé pour empêcher la deſcente des Eſpagnols. Le troiſiéme, qui eſtoit Chevalier de Malte, mourut auſſi au ſervice du Roy. Ainſi le Pere de Mr le Comte de Chaſtelux qui vient d'eſtre tué, reſta ſeul pour ſoutenir la Maiſon, les autres branches eſtant peries en la perſonne de Philippe de Chaſtelux, Baron de Coulanges, Maréchal des Camps & Armées du Roy, tué à la Bataille de Sintzein, en Allemagne, en 1674.

Mr le Comte de Chaſtelux a eu trois Freres & trois Sœurs, Son Cadet ſervoit en Allemagne, où il eſt mort. André de Chaſtelux, qui eſt aujourd'huy l'aîné, eſt Enſeigne de Vaiſſeau du Roy. Le troiſiéme eſt Guillaume-Antoine, Abbé. La Sœur aînée eſt Bonne de Chaſtelux, mariée à François, Comte de Saint Chamans, Marquis de Mery. La Cadette eſt Judith de Chaſtelux, Dame & Chanoineſſe de Poulangy en Champagne. La troiſiéme eſt Anne de Chaſtelux, mariée à Charles de Vienne, Comte de Commarain en Bourgogne, Chef de l'illuſtre Maiſon de Vienne.

Pour ce qui eſt de ſa Maiſon,

e vous diray ſeulement qu'elle eſt des plus anciennes du Royaume ; alliée aux plus nobles & plus conſiderables, comme Blaigny, Choiſeul, Joyeuſe, Lenoncour, Amboiſe, Hocbert, Maiſon Souveraine d'Allemagne, la Rovere d'Urbain, Saint Verain, Rodenac, Savoiſy, Longuy, Pontalier, Bourbon-l'ancien, & que ceux de cette Maiſon n'ont point d'autre nom, ny d'autre origine que Chaſtelux.

Depuis la fin du dixiéme ſiecle qu'on commence d'en ſçavoir les Succeſſeurs en ligne directe juſqu'à aujourd'huy, Mr le Comte de Chaſtelux qui vient de mourir, eſt le vingtiéme en ligne directe de Pere en Fils, & ſes Peres ont poſſedé toutes les

Charges militaires de l'Etat. Vous en trouverez parmy les Maréchaux de France, parmy les Amiraux, Gouuerneurs de Province, Lieutenans Generaux, Gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roy, Chambellans des Ducs de Bourgogne, Enfans d'honneur des Rois, Capitaines de cent hommes d'armes des ordonnances, dans le temps que ces Compagnies estoient si considerables. En un mot, c'est une Maison qui n'a jamais fourni que des gens pleins de courage & d'honneur, & qui sont presque tous morts au service de l'Etat.

Vous sçavez sans doute le privilege de l'ainé de cette Maison dans l'Eglise Catedrale d'Auxerre. Il leur a esté acquis sur la

fin du quatorziéme ſiecle, par Claude Sire de Chaſtelux & de Beauvoir, Vicomte d'Avalon, Baron de Quarré, Conſeiller d'Etat, Chambellan du Duc de Bourgogne, Gouverneur de Nivernois & Marechal de France. Ce privilege eſt d'avoir la premiere place du Chœur, & d'y eſtre aſſis en habit de guerre, un Surplis par deſſus, un Baudrier, & une Aumuſſe au bras, un Oiſeau de Chaſſe ſur le poing, avec ſéance & voix déliberative dans le Chapitre, & droit de diſtribution comme Chanoine. Le Maréchal de Chaſtellux acquit ce droit pour avoir défendu à ſes dépens la Ville de Cravant appartenante au Chapitre, contre les Ecoſſois, qu'il chaſſa &

qu'il défit, ayant fait priſonnier
de ſa main le ſieur Comte de Bou-
kan, Conneſtable d'Eſcoſſe qui
les commandoit. Comme il
rendit liberalement le bien des
l'Egliſe d'Auxerre, le Chapitre
par Acte juridique luy accorda
le droit qu'on vient d'expli-
quer, pour luy & ſa poſterité
maſle poſſedant la Terre de Cha-
ſtellux. Les armes de Chaſtellux
ſont d'azur à la bande d'or, ac-
compagnée de ſept Billettes,
quatre en chef, trois en pointe,
ſupport deux Lions tenant cha-
cun un Etendart de ſinople où
eſt écrit, *A ſon plaiſir*. Le cimier eſt
une Reine de carnation, habillée
des armes de la Maiſon, ayant
ſur ſes épaules deux Perroquets
de ſinople, & pour Deviſe au

deſſus, *A ſon plaiſir.* Le cry de guerre de la Maiſon eſt, *Montreal à Sire de Chaſtellux.*

Le 4. du même mois Mr le Marquis de Pracontal ayant eſté détaché avec treize cens chevaux pour aller au devant d'un Convoy, qu'il amena le même jour au Camp, fut rencontré par douze cens chevaux commandez par le General Palfi, qui alloient au devant de ce Convoy, bien avertis de ſa marche, mais mal de l'Eſcorte, qui eſtoit partie en deux temps, & par deux chemins. Mr de Pracontal chargea les Cuiraſſiers, les renverſa, & les mit en fuite Il en veſta quarante ſur la place. Il fit trente priſonniers, & ne perdit

qu'un seul homme qui se trouva
estre un Cornette de Cavalerie,
riche de trente mille livres de
rente. Les Ennemis ont ajoûté
cette action à la fin de la rela-
tion de l'affaire de Chiari, qu'ils
ont publiée, & aprés avoir
dit que voyant les François
superieurs, ils s'estoient retirez
en bon ordre, ils ajoûtent en fi-
nissant qu'ils ont tué environ
soixante Soldats, & quelques Of-
ficiers, qu'ils ont ramené quel-
ques chevaux. & qu'ils n'ont eu
que huit ou dix hommes tuez ou
blessez. Ils ne peuvent nier qu'ils
ont manqué leur coup, & qu'ils
ont esté repoussez, parce que
c'est un fait trop public, & trop
constant. Cependant ils s'attri-
buent l'avantage des Vainqueurs

ſans aucune raiſon, & ſans aucune vray-ſemblance. Il n'y a qu'en France qu'on trouve la verité dans tout ce qu'on imprime de nouvelles, où l'on ne parle qu'avec moderation, & ſans inſulter perſonne, ce que les autres Nations ne font pas, même en temps de Paix. Tous les Etrangers en demeurent d'accord.

Vous attendez, ſans doute, un détail de la maladie, de la mort, & du convoy de Jacques II. Roy d'Angleterre, il faut vous ſatisfaire ſur tout cela.

Depuis un Anthrax que ce Prince eut il y a deux ans, qui ſuppura fort peu, & quelques legers mouvemens de goutte, ſa ſanté parut fort ébranlée; mais

cela devint beaucoup plus ſenſi-
ble aprés une attaque d'apople-
xie imparfaite, qui fut ſuivie de
la foibleſſe de tout un coſté,
& de ſa Paralyſie de quelques
doigts, arrivée au Carême der-
nier. Ses forces eſtoient fort di-
minuées; il maigriſſoit de jour
en jour, & contre ſon ordinaire,
il paroiſſoit plus peſant, & plus
aſſoupi. A tous ces accidens il
eſtoit ſurvenu il y a quatre mois
un crachement de ſang fort leger
dans ſon commencement, & qui
devint par la ſuite plus ſenſible.

S. M. B. eſtoit dans cet eſtat le
Vendredy 2 de Septembte, qu'il
luy prit une grande foibleſſe,
dont elle revint par le ſecours
des cordiaux, Dans ce moment
la fiévre s'éveilla avec l'aſſoupiſ-

ſement, qui a conduit ce Prince jusques au tombeau.

Le Dimanche, troiſiéme jour de ſon mal, une ſeconde foibleſſe le mit dans un eſtat ſi preſſant, que l'on eut d'abord recours aux derniers Sacremens. Le pouls luy revint un peu, aprés un vomiſſement d'un ſang retenu depuis quelque temps dans l'eſtomac, comme il paroiſſoit à la couleur & à l'odorat. Le pouls neanmoins qui eſtoit reſté embaraſſé, ſe trouva dégagé par une pareille évacuation procurée par le moyen d'un remede que Mr Fagon luy fit donner. Ce remede donné à propos le fit un peu repoſer, & donna quelque eſperance.

Le Lundy, quatriéme jour de

ſon mal, & cinquiéme du mois, un leger purgatif luy fit rendre beaucoup de ſang retenu.

Le même jour aprés midy, le Roy alla le voir. Sa Majeſté Britannique le ſuppliade trouver bon qu'elle fuſt enterrée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Germain en Laye. Le Roy en parla à la Reine d'Angleterre, & l'on ne jugea pas à propos de répondre à ce qu'une profonde humilité luy faiſoit dire. Ce Prince recommanda ce jour-là au Roy, les Regimens Irlandois qui ſont à ſon ſervice.

Il demeura aſſez tranquille le Mardy.

Le Mercredy, aprés l'uſage de quelques remedes propres à arreſter l'hemorrogie, cet acci-

ent ceſſa abſolument, & la fié-
re diminua de beaucoup.

Le Jeudy ſe paſſa ſans redou-
lement. Il ſurvint un flux d'u-
ine, ce qui fit concevoir quol-
que eſperance.

Le Vendredy, huitiéme jour
du mal de ce Prince, la fiévre
augmenta; ſa langue devint ſe-
che, l'aſſoupiſſement ne dimi-
nua point, & l'on apperçut que
le flux d'urine devenoit invo-
lontaire, & que la Paralyſie ga-
gnoit la veſſie. Un purgatif qui
luy fut donné alors, fit connoi-
ſtre que cet engourdiſſement ſe
communiquoit aux entrailles.
On perdit dés ce moment toute
eſperance, les accidens allerent
toujours en augmentant, & les
remedes furent ſans effet.

Ce Prince se trouva si mal la
nuit du 12. au 13 qu'on craignit
qu'il ne mouruſt avant qu'elle
fuſt paſſée. Sa Majeſté demanda
le Viatique pour la ſeconde fois,
& le reçut ſur les cinq heures du
matin avec une pieté exemplaire.
On luy avoit donné l'Extrême-
Onction le Dimanche 4 ſur les
trois heures aprés midy en mê-
me temps que le Viatique. Le
Prieur-Curé de Saint Germain
s'acquitta de toutes ces fonctions
d'une maniere tres-édifiante.

Le même jour 13. aprés midy, le Roy alla voir pour la derniere fois ce Prince mourant, & déclara proche de ſon lit, & en preſence de la Reine, & de pluſieurs Seigneurs des deux Cours, que ſi Dieu diſpoſoit de Sa Ma-

eſté Britannique, il reconnoi-
troit & traiteroit Monſieur le
Prince de Galles comme Roy
l'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Ir-
ande. Sa Majeſté Britannique,
ui eſtoit dans un grand aſſou-
iſſement, n'en fut point tirée
ar les mouvemens que ces pa-
les cauſerent dans la Cham-
re, ou peut-eſtre, qu'eſtant
oujours en meditation, en
ttendant le moment de la mort,
lle ne voulut pas interompre,
our les choſes de ce monde, le
acrifice qu'elle faiſoit alors de
on ame à Dieu. Tous les Mi-
ords, en fondant en larmes, ſe
etterent aux genoux du Roy
our le remercier. Ils reconduiſirent Sa Majeſté en cet état,
avec des acclamations qui té-

moignoient leur reconnoiſſance, & leur affliction ; & le mélange de joye & de triſteſſe qui paroiſſoit ſur leur viſage, ayant quelque choſe d'auſſi vif pour la joye que pour la douleur, on ne ſçavoit ſi l'on devoit ſe réjoüir ou s'affliger avec cette Cour, qui pour trop ſentir, ne pouvoit bien démeſler elle même tout ce qu'elle ſentoit. La nuit du 13. au 14. on crut que ce Prince alloit expirer, les redoublemens eſtant devenus plus frequens, & plus dangereux. On réïtera pluſieurs fois la recommendation de l'Ame, ce qui fut fait alternativement par les Aumôniers de Sa Majeſté Britannique, & par le Curé de S. Germain. Cependant Sa Majeſté conſervoit une connoiſſance par-

faite qui continüa juſques aux derniers momens.

Madame la Ducheſſe de Bourgogne alla le voir le 14. à trois heures aprés midy. Ce Prince la remercia avec beaucoup de preſence d'eſprit, & la pria de paſſer chez la Reine, à cauſe de la mauvaiſe odeur qui eſtoit dans ſa Chambre.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne l'alla voir le 15. ſur les dix heures & demie du matin. Lorſque ce Prince y arriva, on diſoit pour la cinquiéme fois les Prieres des Agoniſans. Sa Majeſté Britannique, aprés l'avoir remercié de ſa viſite, le pria de trouver bon que l'on continuaſt les Prieres. Madame l'alla voir l'apreſdinée du même jour à l'iſ-

ſuë de ſon diner. Il entroit ſou-
vent dans une eſpece de létar-
gie, & lorſqu'on le reveilloit de
ſon aſſoupiſſement, il répondoit
juſte, & reconnoiſſoit tout le
monde. Il avoit commencé le
Jeudy au ſoir à prononcer avec
peine.

Le même Vendredy 16 que ce
Prince reçut tant de viſites, &
qu'il avoit oüy la Meſſe dans ſa
Chambre, ainſi que les jours pre-
cedens, il tomba dans une dou-
ce agonie ſur les deux heures &
demie aprés midy, & à trois heu-
res & un quart, il expira ſans au-
cun effort, ayant la bouche rian-
te, ce qui continua d'une maniere
ſenſible quelques momens aprés
ſa mort. On obſerva, comme une
choſe digne de remarque, & dont

Il y a peu d'exemples, qu'en quinze jours que ce Prince avoit passez dans le lit de la mort, aussi tourmenté des remedes qu'on luy donnoit que de sa maladie, il ne luy estoit pas échapé le moindre mouvement d'impatience, de repugnance, ny même d'inquietude, estant dans une meditation presque continuelle, & ne parlant qu'autant qu'il étoit absolument necessaire, & que la charité le demandoit. Sa pieté n'avoit rien ny d'austere ny de rude. Je n'entre point dans les choses touchantes, & plus édifiantes encore, qu'il a dites à la Reine pendant les quinze jours qu'à duré sa maladie; elles sont au dessus de toutes sortes d'expressions. La maniere dont il a parlé à Monsieur le

Prince de Galles, n'eſt pas moins
digne d'admiration, & moins dif-
ficile à exprimer. Il luy a fait
voir par des diſcours auſſi tou-
chans que Chrétiens, qu'il ne
devoit point mettre la Couron-
ne en parallele avec la Religion,
& l'a conjuré de ne le faire ja-
mais Il a proteſté tout haut,
qu'il pardonnoit ſincerement &
de tout ſon cœur, à tous ceux
qui luy avoient cauſé tant de mal,
& qu'il prioit Dieu qu'il leur
pardonnaſt, en ajoûtant qu'il
leur avoit de grandes obligations,
puiſqu'ils eſtoient peut-eſtre la
cauſe de ſon Salut qu'il eſperoit.
Il a tenu ces diſcours plus d'une
fois, & les a renouvellez en re-
cevant le Viatique. Ce n'eſt
point l'état où il ſe trouvoit, &

l'assurance d'une mort certaine qui l'ont fait parler ainsi, puisque depuis le commencement de ses malheurs, jusqu'au moment de sa mort, les chagrins qu'il ressentoit, peut-estre plus pour sa Famille que pour luy, n'ont jamais esté cause qu'il luy soit rien échapé contre les auteurs de tous ses maux Il s'estoit mis pendant tout le cours de sa vie par une fermeté heroïque au dessus de toutes les disgraces qui luy estoient arrivées ; & toutes les fois qu'il s'estoit agy de la Religion, il avoit fait voir une constance digne des anciens Chrétiens. Il estoit d'une valeur intrepide, & il en a donné des preuves en plusieurs batailles, tant sur Terre que sur Mer, mais ce

n'eſt pas icy le lieu de s'étendre ſur des choſes qui regardent ceux qui travailleront à ſon Hiſtoire.

Lorſque ce Prince fut expiré, Mr Deſgranges, Maiſtre des Ceremonies de France, fit expoſer ſon corps à la vûë du Peuple. Le Clergé de la Paroiſſe de Saint Germain, les Recolets qui ſont dans le même lieu, & les Auguſtins des Loges, au nombre de douze qui ſe relevoient de temps en temps, formerent deux Chœurs, qui pſalmodierent toute la nuit, & le matin on commença à celebrer des Meſſes ſur deux Autels dreſſez dans la même chambre où eſtoit le Corps.

Le Samedy 17. ſur les quatre heures aprés midy, on l'ouvrit, & on l'embauma. On luy trouva

tres-peu de ſang, & preſque re-
duit en eau, tous les viſceres,
les entrailles, & même le cœur
fletris & extenuez. A l'ouver-
ture du crane il ſortit une tres-
grande quantité de ſerositez, &
les ventricules du cerveau é-
toient abſolument pleins d'eau.
Son Corps fut porté le ſoir, avec
peu de ceremonie aux Benedic-
tins Anglois du Fauxbourg S.
Jacques, où il doît reſter en dé-
poſt juſqu'à ce qu'on reſolve où
il ſera inhumé. Son cœur a eſté
porté au Convent de Sainte Ma-
rie de Chaliot, où eſt celuy de
la feuë Reine ſa Mere. Son Con-
voy n'étoit compoſé que de trois
caroſſes. Dans le premier, pre-
cedé de quatre Gardes du Corps
qui portoient des flambeaux, é-

toient un Aumônier qui portoit
le cœur du Roy, le Pere Sandun,
Confesseur de Sa Majesté, son
Compagnon, un autre Aumô-
nier, deux Chapelains, & le Prieur
de S Germain. Dans le second,
estoit le Corps de ce Prince, &
Mr du Vinet, Exempt des Gar-
des du Corps de Sa Majesté
Tres-Chrétienne. Vingt-six Gar-
des du Corps marchoient devant,
& derriere, avec des flambeaux.
Le Convoy estoit terminé par
un troisiéme carosse, dans le-
quel estoient Mr le Duc de Bar-
vvik, Mr Porter, Vice-Cham-
bellan de Sa Majesté Britani-
que, Milord Midelton, Mr Des-
granges, Mr Hamilton, Mais-
tre de la Garderobe, & Mr Ploi-
den, Controlleur de la Maison de

Sa

Sa Majesté. Mr d'Ingleton, Aumônier de Semaine, fit un discours en Latin, en remettant le corps du Roy entre les mains du Prieur des Benedictins, qui répondit en la même Langue, & ces discours furent trouvez fort touchans. Le corps couvert d'un poële fut mis sous un dais dans une Chapelle tenduë de noir. Le même cortege qui avoit estéaux Benedictins accompagna le cœur jusqu'à SainteMarie de Challiot. Le même Mr Ingleton fit aussi un tres-beau discours en remettant le cœur entre les mains de la Superieure, qui y répondit avec beaucoup d'esprit.

Je dois ajoûter icy, qu'aussitost que le Roy fut expiré, M

le Prince de Conty, qui depuis
quelques jours n'avoit point
quitté S. Germain, estant parent
de la Reine, eut l'honneur de
saluer le jeune Roy. Mr le Nonce
dit à ce nouveau Monarque,
qu'il avoit ordre de Sa Sainteté
de le reconnoistre aprés la mort
du Roy son Pere, & Mr l'Abbé
Rizzini, Envoyé de Modéne luy
fit le même compliment de la
part du Duc son Maistre.

Le 20. le Roy alla à S. Ger-
main, & il monta d'abord chez
le Roy d'Angleterre qui l'atten-
dit au haut du grand Escalier en
long manteau, & conduisit Sa
Majesté dans son Apartement
en prenant la main gauche. Il
se trouva deux fauteüils, & le
Roy s'assit dans celuy qui estoit

à la droite. La visite fut courte, SaMajesté Britannique conduisit le Roy, qui l'empescha d'aller aussi loin qu'il auroit souhaité. Le Roy alla ensuite chez la Reine qui estoit au lit, & demeura prés d'une heure avec cette Princesse. Madame la Ducheſſe de Bourgogne arriva pendant ce temps-là, accompagnée de Madame la Princesse, de Madame la Ducheſſe, de Mademoiselle d'Anguien, & des Dames du Palais de Madame la Ducheſſe de Bourgogne. Elles estoient toutes sans mantes, parce que la visite n'estoit pas de ceremonie. Madame la Ducheſſe de Bourgogne alla d'abord chez S. M. B. qui la reçut à la porte de sa chambre. Elle y resta peu de temps, & ne

s'assit point. Cette Princesse alla ensuite chez la Reine, où elle trouva le Roy, qu'elle y laissa. Aprés une courte visite, cette Princesse alla chez Madame la Princesse d'Angleterre, où elle resta debout. Monseigneur le Dauphin, & Madame la Princesse de Conty Doüairiere y arriverent de Meudon une demi-heure aprés Le Roy avant que de partir alla chez Madame la Ptincesse d'Angleterre, Messeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry, Monsieur le Duc & Madame la Ducehsse d'Orleans, Monsieur le Prince, Monsieur le Duc & Madame la Ducheſſe, Madame la Princesse de Conty, & generalement tout ce qu'il y a de personnes de dis-

tinction à la Cour, ont esté faire des complimens au Roy, à la Reine, & à Madame la Princesse d'Angleterre.

Le 21. Sa Majesté Britannique rendit visite au Roy à Versailles, & à madame la Duchesse de Bourgogne. Cette Princesse étant alors à la messe, S. M. l'attendit dans son appartement. Monseigneur le Dauphin, & messeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry estoient partis pour Fontainebleau.

Je ne dois pas finir cet Article sans vous dire, que tous ceux qui ont vû ce jeune Roy en sont charmez. Son air, ses manieres, & son esprit frapent d'abord également tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Tout est en

ce jeune Monarque infiniment au dessus de son âge ; & quoy qu'il doive beaucoup au Sang dont il est sorti, il ne doit pas moins à son éducation.

Le Roy, Madame la Duchesse de Bourgogne, Madame, & Madame la Duchesse d'Orleans partirent le même jour pour aller coucher à la belle maison de Seaux, qui appartient à Monsieur le Duc du Maine. Cette maison, qui estoit déja fameuse avant qu'elle eust esté acquise par ce Prince, le devint encore davantage l'année derniere au départ de Sa Majesté Catholique, par le sejour que le Roy y fit. Sa Majesté qui en avoit remarqué les beautez, avoit témoigné une grande envie d'y

retourner, & Monsieur le Duc du Maine n'avoit pas perdu un moment pour mettre cette maison en estat de recevoir un honneur si précieux. Outre les apartemens nouveaux, les embellissemens, & les reparations qu'on avoit faites au dedans, les Jardins, les Fontaines & les Statuës qui depuis sept ou huit ans se trouvoient tres-negligez, avoient esté rétablis avec de grands soins. Il a fallu pour cela une diligence qui surprend ceux qui avoient vû huit jours auparavant cette maison tout en desordre, & embarassée de toutes sortes d'Ouvriers. Madame la Duchesse du Maine retenuë au lit par sa grossesse, a donné ses ordres avec une exactitude, une application &

une activité qui marquent bien l'ardent desir qu'elle avoit de voir Seaux honoré de la presence du Roy. Sa Majesté y arriva le 21. sur les cinq heures du soir, avec Madame la Duchesse de Bourgogne, Madame & madame la Duchesse d'Orleans. Sa Majesté en descendant de carosse entra chez Madame la Duchesse du Maine, & aprés Elle alla se promener à pied dans les Jardins, qu'elle parut voir avec bien du plaisir. Elle soupa avec les Dames. Toute la Cour a esté commodement logée. Les ameublemens magnifiques ont répondu à la beauté des appartemens. Le Roy alla les visiter luy-même le lendemain matin, & loüa extremement l'ordre & la propre-

é qu'il y trouva. L'aprésdînée, a Majesté en Caleche visita tout : Parc, en loüa de nouveau les iverses beautez, & donna des vis pour des ornemens qu'on y ourroit ajoûter, en quoi ce Prin- e montra son goût, qui s'accorde bien avec sa magnificence, sur e sujet des Bastimens, des Eaux t du Jardinage. Monsieur le Duc u Maine auroit bien souhaité e marquer sa joye par d'autres ivertissemens, & par quelques pectacles, mais Sa Majesté l'a- oit absolument défendu ; & à on égard il doit avoir assez de atisfaction par celle que le Roy uy a marquée. Les Princesses nt témoigné la même satisfa- tion de leur sejour, & non- eulement elles se sont agréable-

ment promenées dans tous les endroits du Parc, mais elles ont voulu voir tous les appartemens, & ont paru surprises de leur commodité & de leur grand nombre. S. M. partit pour Fontainebleau le 23. au sortir de la Messe, sur les dix heures, aprés avoir témoigné de nouveau à Monsieur & à Madame la Duchesse du Maine combien Elle estoit satisfaite de leur maison, & même du zele de leurs Domestiques, laissant esperer que ce ne seroit pas la derniere fois qu'Elle honorera de sa presence un lieu qui a eu le bonheur de luy plaire, & qu'Elle semble n'avoir fait que reconnoistre en passant, pour en venir goûter les agrémens avec plus de loisir & plus de tranquillité.

Voici les noms de quelques ersonnes distinguées, dont la ort est arrivée depuis ma der- iere Lettre.

Messire Loüis le Boullenger, ieur d'Hacqueville, Maistre des Requestes honoraire. Il laisse de feuë Dame Catherine le Mairat, quatre Fils, pourvûs des Charges de Maistre des Requestes, Conseiller au Parlement, Maistre des Comptes, & Conseiller au Grand Conseil.

Dame Anne le Gras, Epouse de Messire Jean le Nain, Conseiller de la Grand'Chambre. Elle estoit Fille de Messire François le Gras, Seigneur de Luart & des Loges, Maistre des Requestes & de Dame Marie le Clerc de Lesseville, & laisse entre-autres en-

fans, Meſſire Jean le Nain qui a été Avocat du Roy au Chaſtelet puis Conſeiller au Parlement & qui remplit ſi dignement aujourd'hui la charge d'Avocat general.

Meſſire Charles Louis de Valois, Chevalier d'Engouleſme, Premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. Monſieur le Prince de Conty.

Meſſire Paul Bailly, Seigneur d'Aurigny, Ecuyer de Madame la Ducheſſe d'Orleans. Il y a longtemps qu'il eſtoit attaché à la Maiſon de feu Monſieur, ce qui luy avoit fait faire le Voyage d'Eſpagne avec la feuë Reine d'Eſpagne, premiere Femme du feu Roy Charles II. Il eſtoit Frere de Mr Bailly, Avocat General au Grand Conſeil, & de

Mr l'Abbé Bailly. Cette Famille
st fort connuë dans le monde.
Nous avons perdu Mr Bour-
ault, estimé & connu de tout
e monde par les beaux ouvra-
es qu'il a donné au public, &
ar l'heureux talent qu'il avoit
our toute sorte de Poësie. On
oit des genies excellens pour
e serieux qui ne sçauroient se
abaisser jusques au Comique ;
l'autres merveilleux pour le
Comique qui ne peuvent s'élever
jusqu'au serieux ; mais Mr Bour-
sault passoit aisément du serieux
à l'enjoüé, du Comique à la
Morale, de la Poësie sublime
à la Poësie lyrique, sans estre
étranger en aucun endroit ; &
dans quelque genre qu'il écri-
vist, c'estoit toûjours celuy où

il écrivoit le mieux. Il n'estoit pas moins poli dans sa Profession que dans ses Vers, comme Il fait voir le Recueil des Lettres qu'il nous a laissé, & il est assez surprenant qu'il ait possedé la Langue Françoise dans une si grande perfection, sans avoir aucune connoissance de la Latine. Ce qui auroit esté un defaut dans une autre, estoit ce qu'il y avoit de plus estimable en luy. Il travailloit tout de son fond, & l'on ne pouvoit luy reprocher que son esprit fust celuy des Latins ou des Grecs. Ce fut pourtant un malheur bien grand pour luy. Feu Mr le Duc de Montausier luy fit faire un Livre en 1671. pour l'éducation de Monsei-

neur le Dauphin. Ce Livre
pour Titre, *l'Etude des Sou-*
erains, & eſt rempli d'exem-
les illuſtres & neceſſaires aux
eunes Princes que l'on entre-
rend d'inſtruire, le Roy en fut
res-content, & Mr le Duc de
Montauſier perſuadé que l'Au-
eur eſtoit capable de contribuer
à former la jeuneſſe d'un grand
Prince, le propoſa à Sa Majeſté
pour eſtre Sous-Precepteur de
Monſeigneur, & il n'y eut que
ſon ſeul défaut de Latinité qui
fut un obſtacle à un honneur
& à une fortune ſi conſiderable.
Il eſt mort avec des marques
d'une Pieté tres-exemplaire, &
a laiſſé pour Enfans un Théa-
tin, un Capitaine d'Infanterie
& une fille Religieuſe. Quand

il a eſté ſurpris du mal qui l'a emporté. Il mettoit la derniere main a un excellent Ouvrage qu'on croit qui paroiſtra ceu Hiver. Il a pour Titre *Eſope à la Cour*. C'eſt comme une ſuite de l'autre Eſope qu'il a fait, & qui a eu un ſi grand ſuccés.

Le *Hauſſecol*, mot de la derniere Enigme, a eſté trouvé par Mrs Bardet & ſon Amy du Pleſſis du Mans ; Mr Julliot, Lieutenant & Aſſeſſeur du Comté de Bernon, Tamiriſte & ſon Fils ; Goſſelin & du Bois, Amans non Rivaux de Mademoiſelle C... du Quay des Morfondus ; le beau Guibillon de la Salle Dauphine, & ſa charmante Perſpective ; le nouveau Notaire de l'Iſle Noſtre-

ame, & l'aimable Veuve Def-
rdes ; le beau Fourneau. Mef-
moiſelles Javotte Ogier, jeune
uſe du coin de la ruë de Riche-
eu ; Barbier, Mongin de la ruë
e la Harpe ; Beran du coin de
ruë S. Severin, & ſa charmante
ouſine ; l'aimable Mademoiſel-
Rebours du bas de la ruë de la
larpe ; l'agréable d'Ingré ; Sau-
eau du bas de la ruë de la Harpe ;
a Gouvernante, & les aimables
oupons de Bretagne ; la belle
hapeliere, à l'Enſeigne de la
rande Barbe ; la Princeſſe de
Trebiſonde, & Mr parlez-moy
e cela, tous deux de l'Iſle Nô-
re-Dame ; le Pigmée de la ruë
e la Harpe ; Mademoiſelle Ba-
louleau, & ſa bonne Amie An-
gelique Royellau.

Sept. 1701. Ll

L'Enigme nouvelle que je vous envoye eſt de Mr le Maiſtre.

ENIGME.

JE n'ay ny pieds, ny mains, ny teſte,
Et je vis cependant paiſible en ma maiſon;
Il n'eſt point d'homme ny de beſte
Qui me puiſſe tirer de ma douce priſon.
Je ne crains que le fer, & quand ſur une table
On me met, il n'eſt rien qui ſoit plus délicat;
Et ce qui paroiſt admirable,
C'eſt que j'y ſers toûjours & ma ſauce, & mon plat.

Les paroles qui ſuivent ont

eſté miſes en Air par le même Muſicien qui a travaillé ſur celles de la premiere Chanſon que vous avez trouvée au commencement de cette Lettre.

AIR NOUVEAU.

PIarrot, mon cher voiſin,
Voicy l'Automne qui s'avance,
Pargué mocquons-nous du deſtin,
J'aurons du vin en abondance.
Beuvons ſoir & matin,
Où bouterions-nous la Vendange
J'ons plus de grappes de raiſin,
Que de grains de bled dans la Grange.

Je vous ay déja parlé dans ma Lettre du mois de May, d'un Gentilhome Sicilien, appellé Mr

Zumbo, & plus particulierement encore dans celle du mois de Juin, au ſujet d'une Teſte anatomiſée qui marque une habileté ſinguliere, & en quelque ſorte prodigieuſe; car c'eſt le jugement qu'en ont fait icy ce qu'il y a d'habiles gens, & de meilleurs Connoiſſeurs. Peut-eſtre aurons-nous le bonheur de retenir cet Illuſtre Italien en France, la protection qu'il a nous le fait eſperer, & ſon ſejour icy ſeroit de quelque utilité pour le Royaume Il y a quelque temps que Monſeigneur luy fit l'honneur de le faire venir à Meudon, où cette fameuſe Teſte fut admirée de ce Prince, ainſi que de Madame la Princeſſe de Conty, la Doüairiere, de Monſieur

le Prince de Conty, & quantité de Dames & Seigneurs qui ſe trouvérent alors à Meudon. J'ay appris depuis peu, qu'il avoit travaillé à deux autres ouvrages, qui ne meritent guéres moins d'eſtre admirez. Ce ſont deux caiſſes garnies en dedans de Figures en relief, d'environ deux pieds. Dans l'une, on voit la naiſſance de Jeſus-Chriſt, avec les Paſteurs qui l'adorent; & dans l'autre, la deſcente de la Croix. Tous les Peintres, les Sculpteurs, & les perſonnes de bon gouſt, qui voyent tous les jours ces deux Ouvrages, ne peuvent ſe laſſer d'en dire du bien, non-ſeulement à cauſe de la delicateſſe du travail & de l'art

qui paroiſt dans ces deux ouvra-
ges, mais plus encore parce qu'ils
y remarquent une intelligence
profonde, & un gouſt exquis,
de l'ancien & du moderne, où
l'on voit briller les Correges,
les Carraches, les Raphaël, &
les Michel-Ange. Le Deſſein de
chacun de ces deux ouvrages eſt
d'un gouſt tout-à-fait nouveau,
la compoſition en eſt merveil-
leuſe, & la diſtribution ne l'eſt
pas moins, car il eſt ſans doute
bien difficile d'unir ſi bien la
Peinture avec la Sculpture, que
l'on ne tombe point dans quel-
que ſorte de ſechereſſe, ou de
dureté. Mais icy, l'Art eſt ſi dé-
licat & ſi bien entendu, qu'il les
diſpute même à la Nature. Les
couleurs en ſont juſtes, & bien

proportionnées, les attitudes naturelles, & point forcées, les groupes harmonieux, les expreſſions vivantes, de ſorte que chaque Figure marque quelque ſentiment, & paroiſt preſque parler, mais chacune dans le caractere qui luy eſt propre. Ainſi, dans la naiſſance, l'on voit la difference des phiſionomies, la ſimplicité des Paſteurs, leur étonnement, ou leur joye, leur humilité, & leur devotion; & par tout un art qui frape, l'Auteur y ayant uni le noble & le ruſtique, pour rendre le ſujet plus Pittoreſque, avec une dégradation, & un gouſt de couleurs merveilleux. La deſcente de la Croix eſt compoſée d'objets nobles, & d'expreſſions toutes douloureuſes;

au contraire de la naiſſance, où tout inſpire la douleur & la joye, tandis que tout eſt plein de triſteſſe & de douleur. Le deſſein & l'execution, tout en eſt également admirable. Mr Coypel, premier Peintre de Monſieur le Duc d'Orleans, ayant vû les deux ouvrages, dont je viens de vous parler, en fit un rapport ſi avantageux à ce Prince, qui avoit déja admiré la Teſte anatomique. que Son Alteſſe R. voulut bien faire l'honneur à l'Auteur de les aller voir chez luy, ce que ce Prince fit avec une groſſe Cour. Il trouva le rapport de Mr Coypel, ſi juſte qu'il demeura prés deux heures à examiner ces deux Ouvtages; mais pendant ce temp s tous ceux qui

eſtoient

toient preſens ne ceſſérent
oint de l'admirer luy-même,
n remarquant ſon bon gouſt, ſes
ves lumieres, les maniéres dont
s'exprima pour faire connoiſtre
out ce qu'il remarquoit de beau
ans ces Ouvrages, & la parfaite
onnoiſſance qu'il a des Anciens.
développa ſur l'heure avec
ne penetration peu ordinaire
ux plus habiles, tout ce que
Mr Zumbo avoit imité dans cha-
ue Figure des plus habiles Pein-
es, & des plus fameux Scul-
teurs de l'antiquité.

Les grandes choſes que le Roy
faites pendant ſon regne, tant
our l'accroiſſement de la Re-
gion Catholique, que pour la
loire de la France, qu'il a aug-

mentée de plusieurs Provinces, i
luy ayant fait meriter le surnom
de Grand, les François voulant
laisser à la posterité des marques
de leur reconnoissance & de leur
amour pour un si grand Roy,
avoient commencé à luy érige
des Statuës Equestres dans les
principales Villes du Royaume
avant que la derniere guerre s'a
lumast, & si elle n'eust point esto
si grande, & si longue, il y avoi
lieu de croire que l'on en auroi
bien-tost vû presque dans toute
les Villes de France, & que le
Particuliers même auroient imit
le zele de Mr le Maréchal de l
Feüillade ; c'est ce que vient d
faire Mr le Maréchal de Bou
flers, qui penetré de reconnois
sance, & de tout ce qui distingu

e Roy, que ceux qui ont l'hon-
eur de le voir de prés comme
e Maréchal, connoiſſent mieux
ue les autres, a fait élever une
tatuë Equeſtre dans ſon Cha-
eau de Bouflers en Beauvoiſis.
)n a choiſi pour celebrer cette
eſte la veille du jour de la naiſ-
ance du Roy. Cette ceremonie
eſté faite avec tout l'éclat &
a magnificence poſſible, par les
)fficiers du Duché, tous les
Corps des Magiſtrats de la Ville
ont aſſiſté, ainſi que les Com-
)agnies privilegiées de la même
Ville, qui s'y eſtoient renduës,
le même que les principaux du
Clergé & de la Nobleſſe du
Pays, qui y avoient eſté invitez,
)our prendre part à l'alle-
greſſe publique. Les peuples ac-

coururent à cette Feſte de plus
de huit lieuës à la ronde. On fit
pluſieurs décharges de canon &
de mouſqueterie pendant toute
la journée ; pluſieurs fontaines
de vin coulerent, & il y eut le
ſoir un tres-beau Feu d'artifice.
Il ſeroit difficile de dépeindre
les marques d'allegreſſe que don-
nerent tous ceux qui aſſiſterent
à cette Feſte, & il ſembloit que
Mr le Maréchal de Bouflers leur
leur euſt inſpiré toute la joye
qu'il devoit reſſentir. Ce Ma-
réchal avoit choiſi pour ce grand
Ouvrage, qu'il conſacroit à la
poſterité, le fameux Mr Gerar-
don, de Troye en Champagne,
Sculpteur ordinaire du Roy, con-
nu dans toute l'Europe par un
grand nombre d'Ouvrages qui

éterniſeront ſa memoire. Celuy dont je viens de vous parler, qu'il a fait & inventé, a eſté fondu par Mr Keller de Zurich, qui eſt le premier qui ait fondu tout d'un jet les plus grands ouvrages de Bronze qui ayent jamais eſté faits.

Le Roy d'Angleterre eſtant redevable au Comte de Perth de la bonne éducation qui luy attire aujourd'huy tant d'admiration, a fait ce Comte *Duc de Perth*, & dans le même temps il a declaré Comte de Montmouth, M. lord Midelton, qui eſtoit Comte en Ecoſſe, voulant reconnoître par là les ſervices qu'il a rendus au feu Roy ſon Pere, ainſi que ſon zele, & ſa fidelité pour

ce défunt Monarque. Il y a apparence que ce jeune Roy, qui soûtient avec autant de jugement que de gravité, d'esprit, & de grandeur, la qualité que la naissance luy donne, se souviendra que le Roy son Pere luy dit un peu avant son decés, *qu'il luy ordonnoit de ne negliger jamais la pieté, quelque chose qui luy dust arriver, qu'il n'y avoit que Dieu à aimer, & l'Eternité à desirer, que quelque éclatante que parust une Couronne, il venoit un temps où on la regardoit avec beaucoup d'indifference, qu'il se souvint toûjours d'avoir de la reconnoissance pour le Roy de France, & du respect pour la Reine sa Mere.* Il n'y a point à douter qu'un Prince qui paroist si accompli ne fasse toute sa vie at-

ention aux dernieres paroles d'un Pere, à qui dans un ſiecle plus reculé on donnera le ſurnom *de Saint*, que pluſieurs luy donnent dés aujourd'huy.

Le croiriez-vous, la grande Flote, qui depuis quatre mois, partoit tous les jours ſans quitter les Ports d'Angleterre, & qui enfin en eſtoit partie, vient d'y rentrer, aprés s'eſtre pendant quelque temps fait voir en pleine mer. Ainſi, voila ſa Campagne faite. Toute l'Angleterre a eſté ſurpriſe de ce retour inopiné, & le plus habile Politique ſe perd en raiſonnemens ſuperflus, perſonne n'en pouvant deviner la cauſe. L'équipement de cette Flote revenoit à onze millions, qui ne produiront rien cette année.

Depuis que la Cour eſt à Fon-- tainebleau, le Roy a continué à ſe bien porter, malgré le travail excеſſif que luy cauſe la ſitua-- tion où ſe trouvent aujourd'huy les affaires de l'Europe. Ce Prin-- ce prend tous les jours le diver-- tiſſement de la Chaſſe, pour ſe délaſſer de ſes grandes occupa-- tions. Il va tirer deux jours de ſuite, & le troiſiéme il donne à toute le Cour le divertiſſement de la Chaſſe du Cerf. Les Prin-- ces vont tous les jours à la Chaſ-- ſe avec le Roy, ou avec Mon-- ſeigneur, & quelquefois avec Monſieur le Duc d'Orleans, ou avec les meuttes de Monſieur le Duc du Maine, & de Monſieur le Comte de Toulouſe. Monſei-- gneur va ſouvent à la chaſſe au

Loup, où il méne quelquefois Meſſeigneurs les Princes. Il occupe le grand Appartement de la Reine Mere, où tous les ſoirs il y a Jeu. Ce divertiſſement eſt quelquefois mêlé de celuy de la Comedie.

Le Roy ayant fait l'honneur à Mr l'Ambaſſadeur de Veniſe de tenir ſon Fils ſur les Fonds, Sa Majeſté luy a donné ſon Portrait enrichy de pierreries. Il ſeroit mal-aiſé de faire voir plus d'eſtime que le Roy en marque pour cet Ambaſſadeur. Il n'y a point à douter qu'il n'en ſoit digne, ce Prince ne donnant jamais ſon eſtime qu'au merite.

Mr de Matan, Colonel du Regiment de Beaugeay, eſtant mort, le Roy a donné ſon Re-

giment à Mr du Gua, Brigadier de ſes Armées, & Colonel d'Infanterie reformé. Je ne vous dis rien ny de l'un ny de l'autre, il n'y a point d'Officiers en France qui ne ſoient d'une valeur éprouvée.

Le 26. de ce mois, Mr l'Abbé de Fortecuiere, Maiſtre de l'Oratoire de Son Alteſſe Royale Monſieur le Duc d'Orleans, porta de la part de ce Prince au Convent des Religieuſes du Val de Grace deux grands Reliquaires d'argent tirez de la Chapelle de S. Cloud de la valeur de deux mille écus. L'Abbeſſe & les Religieuſes aprés avoir tenu Chapitre receurent ce preſent à l'entrée de leur Convent, & conduiſirent cet Abbé dans leur

Chapitre, où elles avoient fait preparer une table pour y placer les deux Reliquaires, qui enferment un morceau du voile de la Sainte Vierge, & un morceau du manteau de S. Joseph. Ce fut dans ce lieu, où Mr l'Abbé de Fortecuiere fit son compliment, dans lequel il marqua à ces Dames, combien il se sentoit honoré de l'ordre qu'il avoit receu du Prince son Maistre, de remettre en leurs mains des choses si précieuses, que leur Communauté conserveroit dans tous les Siecles, comme le gage de son affection & desa grandeur. Il ajoûta qu'il ne doutoit point, qu'elle ne connussent le vrai & tres pieux motif qui avoit engagé ce Prince à

leur donner une marque ſi con-
ſiderable de ſon ſouvenir, la-
quelle devoit les engager à re-
doubler leurs ſaintes prieres
pour le repos de l'ame de feu
Monſieur, dont elles conſervo
le cœur avec ce'uy de la Reine
ſa mere. Lorſque cette ceremo
nie fut finie, c'eſt-à-dire, aprés
que Madame l'Abbeſſe & les
Dames en charge de l'Abbaye
eurent donné l'Acte qui conve-
noit pour la décharge de Mr
l'Abbé de Fortecuiere. Cet
Abbé demanda à aller dans le
lieu où eſt expoſé le cœur de feu
Monſieur pour y prier Dieu. Il y
fut accompagné par Madame
l'Abbeſſe, & ſuivi de pluſieurs
Abbez qui l'avoient accompa-
gné dans ce lieu, & de pluſieurs

)fficiers de Son Alteſſe Royale
Monſieur le Duc d'Orleans. En-
uite, on leur fit voir toute cette
:aiſon, dont la magnificence
ſt duë aux liberalitez & à la
ieté de la Reine mere. Ils en
dmirerent les beautez, & ces
Dames n'oublierent rien de tout
e que la civilité & la reconnoiſ-
ance devoient leur inſpirer en
areille occaſion.

Perſonne ne doit eſtre ſurpris
le ce que les Deputez des Cer-
les de l'Empire qui eſtoient aſ-
emblez à Heilbron, ont conclu
& ſigné un Traité d'Aſſociation,
our maintenir la Neutralité,
uiſque les démêlez de l'Empe-
reur avec l'Eſpagne ne regardent
l'Empire en aucune maniere,
s'il prenoit party, d'une affaire

particuliere, il feroit une affai-
re generale qui mettroit le feu
dans toute l'Allemagne. Com-
ment l'Empire feroit-il obligé
d'entrer dans la guerre que l'Em-
pereur vient de commencer,
puiſqu'en 1683. au mois d'Avril
il fut dit & declaré à la Diette
de Ratiſbonne, *que le ſecours contre les Turcs avoit toûjours eſté demandé par l'Empereur, & accordé par les Etats, comme un ſecours charitable, & volontaire* ? Si dans une affaire de cette importance, & qui regarde en quelque maniere l'Empire, à cauſe des ſuites qu'il en doit craindre, il n'eſt point obligé d'aſſiſter l'Empereur, & ne luy donne des ſecours que par grace, Sa Majeſté Imperiale ne

oit point trouver mauvais que
Empire luy en refuſe pour l'a-
randiſſement de ſa Maiſon. Le
ecours donné contre les Turcs
eut empêcher qu'aprés avoir
attu l'Empereur, ils ne pene-
rent dans l'Empire, mais celuy
ue l'Empereur en recevroit au-
ourd'huy pourroit eſtre préju-
liciable à ce même Empire, puiſ-
ue plus l'Empereur s'agrandi-
roit, plus il ſe mettroit en eſtat
d'inquieter un jour l'Empire.

Si tous ceux qui font des ac-
tions particulieres en Italie,
dignes de la curioſité du public,
prenoient ſoin de les faire ſça-
voir, on apprendroit ſouvent
quantité d'actions qui ſe ſont
paſſées à noſtre avantage, &
qui effaceroient celles que les

Allemans groſſiſſent tellement
qu'ils auroient de la peine à les
reconnoiſtre eux-mêmes. On
peut dire qu'ils reſſemblent à ces
Auteurs de Theatre, qui ſça-
ventſi bien étendre le petit point
d'Hiſtoire qu'ils prennent pour
le ſujet de leurs pieces, qu'à pei-
ne le reconnoiſt-on parmi les
choſes merveilleuſes qu'il y ajoû-
tent. Si j'eſtois bien informé de
la derniere action de Mr d'En-
tragues, je vous en ferois un dé-
tail; mais les particularitez de
cette action n'eſtant pas venuës
à ma connoiſſance, je vous di-
ray ſeulement qu'il a batu un
parti qui vouloit enlever un de
nos convois, qu'il a fait quaran-
te priſoniers, tué quatre-vingt
Allemans, & bleſſé un fort grand
nombre.

Il ne se passe presque point
e jours, que Mr de Seinfal ne
it détaché, & qu'il ne revien-
e avec quelque avantage. Mr
Maréchal de Villeroy, qui
avoit avec combien de bon-
eur, de valeur, & d'adresse il a
oujours réüssi lorsqu'il a esté
ommandé pour aller en parti,
demanda au Roy en partant
our l'Italie, ne doutant point
u'il n'y réüssit comme il avoit
it par tout ailleurs.

Les Cuirassiers de l'Empereur
ui donnoient de la terreur aux
Turcs, ont esté moins heureux
n Italie que les autres Troupes
e S. M. Imp. & ils ont pres-
ue toujours esté batus, même
ans les occasions, où ils de-
oient tirer avantage de leur su-

periorité. Six cens de ces Cu
raſſiers ayant attaqué un Conv
qui venoit de Soncino ont e
repouſſez & batus par Mr de
Louvierre, Major du Regime
de Monperoux, quoyque l
Troupes qu'il commandoit fu
ſent beaucoup inferieures
nombre. Vingt Cuiraſſiers o
eſté tuez en cette occaſion,
l'on y a fait vingt-cinq priſo
niers.

De quelque maniere que l
Imperiaux parlent des affair
d'Italie, il eſt conſtant qu'i
n'ont que deux partis à prendr
dont l'un eſt de paſſer l'hiv
dans leur Camp, & l'autre d'
bandonner l'Italie. Ils avoie
compté ſur la Mirandole, & ſu
leurs intelligences dans Man

toüe, & dans le Milanez, tout leur a manqué ; & en dernier lieu ce qui leur vient d'arriver dans le Milanez acheve de détruire toutes leurs esperances de ce costé-là, ce qu'ils avoient debannis dans leur Armée ayant esté défait & pris par le General Colménéro. Ils ne peuvent esperer de places des Venitiens, ils sont trop sages pour leur en donner, & beaucoup de raisons qui sont assez connuës doivent empescher qu'ils n'en donnent. Il faut donc, si les Allemans veulent rester en Italie qu'ils demeurent ensevelis dans leur Camp. On peut dire que lorsqu'ils travaillent à s'y retrancher, ils bâtissent une Forteresse pour la peste. Il est à souhaiter que

leurs retranchemens soient bons, afin qu'elle n'en sorte pas. Peut-elle leur manquer, s'ils passent tout l'Hiver au milieu de toutes leurs ordures, & de tous leurs excremens, & de ceux d'une infinité de femmes & d'enfans qui grossissent leur Armée, au milieu des immondices, que causent tout ce qui sert à leur nourriture, & des ordures de leurs chevaux, & de grand nombre de bestiaux sans lesquels ils ne pourroient subsister. C'est dans un lieu si rempli d'odeurs infectées, & où leurs corps morts doivent aussi estre enterrez qu'ils publient qu'ils passeront l'hiver. Si suivant les remarques que les Italiens ont faites, les Allemans n'ont jamais esté en Italie sans y

auſer la peſte, il eſt à preſumer,
u'ils en ſeront encore pluſtoſt
ttaquez dans un Camp com-
ne celui qu'ils occupent aujour-
'huy, qu'ils ne l'ont eſté autre-
ois lorſqu'ils avoient toutes
eurs commoditez. On doit ajoû-
er à tout ce que je viens de dire,
ue n'ayant jamais d'Hôpitaux
lans leur Armée, il rechape tres
eu de leurs malades, ce qui
oint à tout ce que je viens de fai-
e voir, qui infectera leur Camp,
n rendra encore l'air plus em-
eſté. Outre l'infection qui naiſ-
ra de tant de choſes differentes,
a miſere l'augmentera encore,
& il eſt impoſſible, que la ne-
ceſſité de vivres pour les hom-
nes, & pour les chevaux ne les
ende bien languiſſans. Il eſt

inoüy, qu'une Armée ait jamai
pû subsister sans magasins, & quo
des fourages voiturez par cha-
riots en puissent faire subsister la
Cavalerie ; mais quand cela se-
roit possible ce ne seroit que pour
un Camp, dans lequel les vivres
& les fourages peuvent entrer de
toutes parts, mais il n'en pour-
ra entrer dans celuy des Impe
riaux que par les Montagnes. Il
y en a deux raisons inconteſta-
bles L'une, que nos Troupes
couperont tout ce qui pourroit
entrer dans leur Camp par quel-
que autre endroit. L'autre, qu'-
ils ne peuvent rien tirer des
lieux circonvoisins, parce que
ces lieux ne produisant que ce
qui est absolument necessaire
pour la nouriture des Habitans

du Païs, ces Habitans craignant de ſe voir reduits dans la derniere neceſſité, ont fait tranſporter loin des lieux de leur demeure, tout ce qui doit les faire ſubſiſter pendant l'Hiver prochain.

Si aprés avoir tant ſouffert, les Imperiaux pouvoient ſe flatter de faire la Conqueſte du Milanez, en ſortant de leur Camp à l'ouverture de la Campagne, ils auroient dequoy ſe conſoler de toutes leurs ſouffrances, mais pour ſe rendre maiſtres du Milanez, il faut aſſieger des Places, & pour faire des Sîeges, il faut des magaſins de vivres, & de munitions de guerre; il faut des Hôpitaux pour les bleſſez, remplis de Chirurgiens & de re-

medes ; il faut deux puissantes Armées, l'une pour assieger, l'autre pour s'opposer à toutes les Troupes de France qui se réüniroient pour secourir la Place assiegée, & il seroit presque impossible au reste de l'Europe uni ensemble d'en fournir autant qu'il seroit necessaire pour cela. S'il est ainsi, comment un reste de Troupes ruinées & abatuës, & qui sortiront comme d'un tombeau, en sortant du Camp où elles auront esté ensevelies pendant tout l'hiver, dans l'ordure, pourront-elles le faire ? Cependant, si l'Armée Imperiale ne se met en cet estat, il estoit inutile qu'elle vint en Italie ; aussi peut-on dire qu'elle n'y est venuë que pour perir, & que les intelligen-

ces

ue ces Chefs y avoient n'ayant
en produit, elle ne pourra em-
orter le Milanez à force ouver-
; ainſi il ne luy ſervira de rien
eſtre entrée en Italie.
Pendant qu'elle aura languy,
uffert, & dépery dans ſon
amp durant tout l'Hiver, l'Ar-
ée de France plus nombreuſe,
ui aura paſſé tout l'Hiver dans
e bonnes Villes, qui n'aura man-
ué ny de vivres ny de fourages,
dont les malades ſe porteront
ien, parce qu'elle a de bons Hô-
itaux, ſe trouvera preſte à faire
eſte à des Armées plus nom-
reuſes que l'Empereur ſecouru
e tous ſes Alliez, ne peut en met-
re ſur pied de ce coſté là ; ainſi
on doit attendre avec tran-
uillité l'événement des affaires

d'Italie, & ſi les François accoûtumez à vaincre ne vouloient point triompher tous les jours, ils feroient reflexion qu'ils n'avoient rien à faire, au delà de ce qu'ils ont fait. Ils n'ont point pris de Places, parce qu'ils ne ſont pas venus pour en prendre ; ils ſont entrez en Italie pour empêcher qu'on en prit, & ils ont réüſſi. Ils n'ont pû gagner de Batailles, parce que s'il eſt difficile d'engager au Combat un Ennemi qui ne veut pas ſe battre, il eſt impoſſible de le faire dans un pays coupé, & ſi rempli de marais, de foſſez, & de canaux, qu'à peine peut-on en beaucoup d'endroits y mettre ſeulement deux Eſcadrons en bataille. Ou-

re toutes les choſes qui doivent
aire voir le bon eſtat ou ſe trou-
ent les François, ils doivent eſtre
atisfaits de la mauvaiſe ſituation
ou ſont les Allemans, & s'ils
ouloient faire de ſouhaits, ils
e pourroient ſouhaiter davan-
age pour le bien de leurs affai-
es en Italie. On a fait beaucoup
le détachemens de l'Armée des
leux Couronnes, la ſuite nous
pprendra à quel deſſein ils ont
eſté faits. Mr le Comte de Teſſé a
eſté détaché avec quelques Bri-
gades d'Infanterie, & deux Re-
gimens de Dragons, pour aller
du coſté de Caſtiglione. Mr le
Duc de Seſto a auſſi eſté déta-
ché avec deux Bataillons Fran-
çois & un Eſpagnol pour ſe re-
trancher à la Canonica.

Je ne vous dis rien de la ſituation des affaires de Hollande les Maiſtres de cette Republique ont leurs raiſons pour vouloir la guerre, que le peuple ne ſouhaite pas. Ils la commenceroient s'ils eſtoient les plus forts, mais loin d'eſtre en eſtat de prendre des Places, ils ne pourroient défendre leur payx s'il eſtoit attaqué. Le Roy les regarde faire avec une heroïque & ſage tranquillité, & donne lieu à toute l'Europe d'admirer ſa moderation, ſa patience, & ſa bonté.

Si ma Lettre n'eſtoit point déja trop remplie, je vous envoyerois une nouvelle Relation du paſſage de la Duna par le Roy de Suede, je la reſerve pour le moi prochain.

Mr le Prince de Vaudemont partit dés l'onziéme de Septembre pour assembler un Corps de Troupes dans le Milanez. Le Regiment de Clermont Cavalerie, l'avoit precedé. Il y a outre cela sept Regimens, avec toute la Cavalerie de l'Etat de Milan, & le Regiment d'Albert. Le 19. on avança un poste composé de cinq Bataillons, & du Regiment de Dragons de Languedoc, au-dessus du Village de Chalco, qui est distant d'un mille d'Urago, & qui n'est qu'à deux milles de Pontoglio où est la droite des Ennemis, qui ont toûjours leur gauche à Chiari.

Mr le Comte de Tessé dont je vous ay déja parlé du détachement, partit le 18. Il y a 16. Ba-

taillons, & un Regiment de Dragons dans Mantoüe, dont on peut tirer une partie pour quelque expedition. Le temps nous apprendra à quoy tous ces mouvemens auront abouti. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 3. Octobre 1701.

On vient de me dire que nous avons fait un grand fourage en Italie. Il estoit couvert de 2000. hommes. Les Ennemis sont venus avec 3000. hommes pour l'enlever. Ils ont esté repoussez, & le fourage nous est demeuré. Ce que nous en avons enlevé incommodera fort les Ennemis. On dit que nous y avons perdu Mr de Roquefquine.

BIBLIOTHEQUE IMPR.

TABLE

)

Relude.

ouquet au Roy. 6

ite de l'Article de la Terre-Sain-
te. 10

ettre de Mr Broſſard de Monta-
ney. 74

oncert. 79

conde Lettre de l'Auteur de la Phi-
ſique Mecanique. 95

nnet ſur les quatorze Rois de Fran-
ce qui ont porté le nom de Louis.
159

alanteries. 162

ettre contenant pluſieurs remarques
tres-curieuſes ſur l'Hiſtoire. 166

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE

Modes des Dames d'Espagne. 222
Sonnet qui a remporté le Prix donné par Mrs les Lanterniſtes de Toulouſe. 231
Autres ſur le même ſujet. 235
L'amitié plus forte que l'amour. 244
Madrigal. 249
Diſcours prononcé à S. Cyr le jour de Saint Louis. 249
Fauſſetez du nommé Dupont. 259
Prieres fondées pour le Roy à Beſançon. 265
Article touchant Mr l'Abbé Bordelon. 291
Services faits pour feu Monſieur. 273
Augmentation faite à l'Academie des Inſcriptions. 283
Marchandiſes arrivées pour la Compagnie des Indes. 303
Morts. 310
Lotterie de l'Hôpital d'Angers 324

TABLE.

Etat de l'Escadre de Mr de Chaâeau-Renaud. 327

Nouvelle Relation de l'affaire de Chiari. 332

Treize cens Cuirassiers de l'Empereur, battus par Mr de Praconta. 367

Détail de la Maladie, de la Mort, & du Convoy du Roy d'Angleterre. 369

Visites renduës au nouveau Roy. 385

Sejour du Roy à Seaux. 390

Morts. 395

Enigmes. 400

Ouvrages de Mr Zumbo. 403

Statuë Equestre élevée dans le Château de Boufflers. 409

Dignitez données par le nouveau Roy d'Angleterre. 413

Retour de la flote d'Angleterre & de Hollande aux Dunes. 415

TABLE.

Divertiſſemens de Fontainebleau.

Preſent donné au Fils de Mr l'Ambaſſadeur de Veniſe. 416
Regiment donné. 417
Preſent fait par Monſieur le Duc d'Orleans. 417
Aſſociation des Cercles de l'Empire. 419
Affaires d'Italie, & leur ſituation. 421
423
Affaires de Hollande. 435
Suite des affaires d'Italie. 436

L'air qui commence par, *Sortez, triſtes ſoupirs*, page 165.

L'Air, *Piarrot mon cher voiſin*, page 402.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.